

Compte rendu administratif et financier 2017



Ville de Lancy
République et canton de Genève



En couverture

Espace Palettes

© Alain Grosclaude

L'Espace Palettes, nouveau centre socioculturel de Lancy-Sud, inauguré par le Conseil administratif de la Ville de Lancy en septembre 2017, accueille plusieurs institutions sociales et de loisirs. Ce bâtiment coloré, à l'architecture géométrique dispose également de salles polyvalentes destinées aux habitants et associations locales. Tout au long de l'année, le lieu propose des activités et des événements organisés par des associations locales mais aussi par les habitants, se voulant ainsi vecteur d'initiatives citoyennes. Objectif principal de ce nouvel espace : accueillir un public varié aux intérêts et aspirations diverses. Enfin, dans le cadre d'un programme de réinsertion professionnelle mené par le service des affaires sociales, un tea-room, baptisé « Le Temps d'un arrêt », propose en journée une petite restauration de qualité.



Compte rendu administratif et financier 2017 de la Ville de Lancy

Coordination | Claire SNEIDERS, Secrétariat général

Conception et mise en page |

Sandra MALIBA et Audrey AFSARY, Service de la culture et de la communication

Tirage | 120 exemplaires

Impression | Imprimerie Chapuis

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme.



Compte rendu de l'Administration municipale 2017

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

Conformément à la loi sur l'Administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil administratif a la plaisir de vous présenter le compte rendu administratif de l'exercice 2017.

Ce rapport présente de façon résumée l'ensemble des activités de l'administration durant l'année écoulée.

Le Conseil administratif espère que vous trouverez dans ce document des informations utiles. Il remercie le Conseil municipal de son engagement et de son appui dans la gestion communale et associe à ses remerciements le personnel de l'administration pour sa précieuse et appréciée collaboration.

Avec nos meilleurs messages,

Le Conseil administratif 2017

Damien BONFANTI, Maire
Frédéric RENEVEY, Vice-Président
Stéphane LORENZINI, Conseiller administratif

Lancy, juin 2018



Sommaire

Statistiques de la population	5
Autorités	5
Personnel	14
Aménagement du territoire	18
Environnement	22
Développement durable	32
Communication	34
Affaires sociales, écoles et solidarité internationale	36
Sports (location de salles, Fondation des Evaux)	44
Sécurité (protection civile, sapeurs-pompiers, police municipale)	58
Présentation des comptes	66
Logement	74
Travaux et constructions	76
Administration et affaires économiques	82
Culture	88
Examen de quelques comptes de l'exercice 2017	101

Statistiques de la population

- Au 31 décembre 2017: 32'045 habitants
- Au 31 décembre 2016: 31'761 habitants

Autorités

Conseil administratif

M. Damien BONFANTI

Suppléant: M. Stéphane LORENZINI

- Aménagement du territoire
- Environnement et développement durable
- Communication

M. Frédéric RENEVEY

Suppléant: M. Damien BONFANTI

- Affaires sociales
- Sports
- Sécurité

M. Stéphane LORENZINI

Suppléant: M. Frédéric RENEVEY

- Travaux et constructions
- Finances et logement
- Administration et affaires économiques
- Culture

Conseil municipal

- M. Thierry AESCHBACHER
- M. Thierno BARRY
- Mme Jeanne BENCKER
- M. Thierry BRUNIER
- Mme Vally CARTER
- Mme Martine CASUTT
- M. Nicolas CLEMENCE
- M. Michele COLLEONI
- M. Armando COUTO
- M. Thierry DEROBERT
- Mme Monica DE VECCHI
- M. Christian FLURY
- M. Thierry FRANCIOLI
- M. Jean FONTAINE
- Mme Corinne GACHET CREFFIELD
- Mme Sandrine GILLIERON
- Mme Virginie GLASSEY
- Mme Laure GRIVET – remplacée par
Mme Martine DEGLI AGOSTI le 30 mars
- M. Christian HAAS
- M. Yannick HANIFI
- Mme Bénédicte MARMY
- M. Alain MATHIEU
- M. Eric MAUGUÉ
- M. Julien NUROCK
- M. Yves PAGE
- M. Steeve RAY
- M. Kevin REICHENBACH
- M. Bruno REOLON
- M. Jean-Daniel REYMOND – remplacé par
M. Simon ANTICH le 28 septembre
- Mme Céline ROSSELET
- Mme Nancy RUERAT
- M. Damien SIDLER
- M. Muharrem TEMEL
- M. Martial VAN DER LINDEN – remplacé par
M. Marc HOFER le 16 novembre
- Mme Nathalie VERGAIN
- Mme Olga VILLARRUBIA
- M. Cédric VINCENT



Bureau du Conseil municipal (jusqu'au 31 mai)

Présidence M. Cédric VINCENT • **Vice-Présidence** Mme Bénédicte MARMY • **Secrétaire** Mme Olga VILLARRUBIA • **Membres** M. Christian FLURY • M. Muharrem TEMEL

Bureau du Conseil municipal (dès le 1^{er} mai)

Présidence Mme Nathalie VERGAIN • **Vice-Présidence** Mme Olga VILLARRUBIA • **Secrétaire** Mme Céline ROSSELET • **Membres** M. Christian FLURY • M. Thierry AESCHBACHER

Commissions (situation au 31 décembre)

Administration, affaires économiques et communication

Président

M. Alain MATHIEU

Vice-président

M. Thierry AESCHBACHER

Membres

- M. Simon ANTICH
- M. Michele COLLEONI
- M. Thierry DEROBERT
- M. Christian FLURY
- M. Eric MAUGUÉ
- M. Bruno REOLON

- Mme Nancy RUERAT
- Mme Olga VILLARRUBIA

Aménagement du territoire

Présidence

M. Eric MAUGUÉ

Vice-présidence

M. Christian HAAS

Membres

- M. Thierry AESCHBACHER
- Mme Martine CASUTT
- M. Nicolas CLEMENCE
- M. Thierry DEROBERT
- Mme Monica DE VECCHI
- M. Jean FONTAINE

- M. Julien NUROCK
- M. Steeve RAY
- M. Kevin REICHENBACH
- M. Damien SIDLER

Culture

Présidence

M. Nicolas CLEMENCE

Vice-présidence

M. Thierry DEROBERT

Membres

- Mme Jeanne BENCKER
- M. Thierry BRUNIER
- Mme Martine DEGLI AGOSTI

- Mme Corinne GACHET CREFFIELD
- M. Christian HAAS
- M. Yannick HANIFI
- M. Steeve RAY

Développement durable

Présidence

M. Kevin REICHENBACH

Vice-présidence

M. Eric MAUGUÉ

Membres

- Mme Jeanne BENCKER
- Mme Martine CASUTT
- M. Nicolas CLEMENCE
- Mme Virginie GLASSEY
- M. Alain MATHIEU

- M. Yves PAGE
- Mme Olga VILLARRUBIA
- M. Cédric VINCENT

Finances et logement

Présidence

M. Cédric VINCENT

Vice-présidence

Mme Vally CARTER

Membres

- M. Simon ANTICH
- M. Thierry AESCHBACHER
- M. Thierno BARRY
- M. Thierry BRUNIER
- M. Michele COLLEONI

- M. Armando COUTO
- M. Jean FONTAINE
- Mme Bénédicte MARMY
- M. Alain MATHIEU
- Mme Olga VILLARRUBIA

Sécurité

Présidence

Mme Nathalie VERGAIN

Vice-présidence

M. Thierry FRANCIOLI

Sociale

Présidence

Mme Corinne GACHET
CREFFIELD

Vice-présidence

Mme Sandrine GILLIERON

Sports

Présidence

Mme Bénédicte MARMY

Vice-présidence

M. Bruno REOLON

Travaux

Présidence

M. Jean FONTAINE

Vice-présidence

M. Steeve RAY

Membres

- Mme Vally CARTER
- Mme Sandrine GILLIERON
- M. Christian HAAS
- Mme Bénédicte MARMY
- M. Julien NUROCK

- M. Yves PAGE
- M. Bruno REOLON
- Mme Céline ROSSELET
- M. Damien SIDLER
- M. Cédric VINCENT

Membres

- M. Thierno BARRY
- Mme Vally CARTER
- M. Armando COUTO
- Mme Martine DEGLI AGOSTI
- Mme Monica DE VECCHI

- M. Yannick HANIFI
- M. Julien NUROCK
- M. Yves PAGE
- M. Bruno REOLON
- Mme Céline ROSSELET
- Mme Nathalie VERGAIN

Membres

- M. Michele COLLEONI
- Mme Martine DEGLI AGOSTI
- M. Thierry FRANCIOLI
- M. Yannick HANIFI

- M. Yves PAGE
- Mme Céline ROSSELET
- M. Damien SIDLER
- M. Muharrem TEMEL

Membres

- M. Thierry AESCHBACHER
- M. Thierno BARRY
- M. Thierry DEROBERT
- M. Thierry FRANCIOLI
- Mme Corinne GACHET CREFFIELD

- Mme Sandrine GILLIERON
- Mme Virginie GLASSEY
- M. Kevin REICHENBACH
- Mme Nancy RUERAT
- M. Muharrem TEMEL
- Mme Nathalie VERGAIN

Désignation des membres du Conseil municipal

- **Centre Marignac** M. Julien NUROCK

- **Villa Tacchini** M. Yves PAGE

- **Terrain d'aventures Lancy-Voirets**
Mme Monica DE VECCHI

- **Terrain d'aventures du Petit-Lancy**
M. Thierno BARRY

- **Maison de quartier du Plateau**
Mme Laure GRIVET – remplacée par Mme Martine DEGLI AGOSTI

- **Fondation communale pour le logement des personnes âgées**
M. Simon ANTICH, M. Thierry AESCHBACHER, Mme Lucia BARBEY, Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN, M. Daniel HAUENSTEIN

- **Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont** Mme Christine BEUN, M. Laurent BRUN, M. Yves PAGE, Mme Nancy RUERAT, M. Huseyin TEMEL

- **Commission consultative du fonds d'art visuel** M. Jean FONTAINE

- **Fondation communale immobilière**
M. Thierno BARRY, Mme Martine CASUTTI, M. Jean FONTAINE, M. Alain MATHIEU, M. Cédric VINCENT

- **Conseil consultatif de Lancy Médias**
M. Thierry DEROBERT, M. Christian HAAS, M. Kevin REICHENBACH, M. Martial VAN DER LINDEN, Mme Olga VILLARRUBIA

Séances du Conseil municipal

26 janvier 2017

- Installation de caméras de vidéosurveillance dans le bâtiment des sports du complexe intercommunal Le Sapay
- Acquisition de la parcelle N° 4615 de Lancy, propriété de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève, située à l'avenue du Cimetière (CHF 8'000.00)
- Aménagement de la promenade Nicolas Bouviers (anc. des Crêtes) – Crédit d'investissement (CHF 7'445'000.00)
- Chemin de l'Adret – Collecteur séparatif – Crédit d'investissement (CHF 2'997'000.00)
- Avenue du Cimetière – Création d'un point de récupération enterré – Crédit d'investissement (CHF 191'000.00)
- Stade des Fraisiers – Remplacement de la pelouse synthétique – Crédit d'investissement (CHF 700'000.00)
- Préavis au projet de PLQ 29'990-543 situé entre le chemin des Maisonnettes et l'avenue Louis-Bertrand
- Désignation d'un membre de la Fondation Lancy-Médias

Sujets présentés en information:

- Participation financière à la construction de la route de liaison Genève-Sud
- Présentation du projet de Magazine des sports
- Avancée du projet de la nouvelle patinoire à Trèfle-Blanc
- Bilan provisoire de l'ouverture du bâtiment des sports Le Sapay
- Présentation du bus élec-

trique TOSA

- Présentation du ré-audit Cité de l'Energie 2016
- Plan d'agglomération franco-valdo-genevois – Présentation des mesures PA2 et PA3 sur Lancy
- Présentation de la structure Accueil familial de jour Rhône-Sud (AFJ)
- Présentation de la structure Accueil familial de jour Genève-Sud-Ouest (AFJ-GSO)
- Présentation du projet de Maison de la Montagne – Audition des représentants de l'Association Genève Montagne

23 février 2017

- Garantie, avec les communes d'Onex, Bernex, Confignon, Genève, des engagements de prévoyance de la Caisse de prévoyance interne (CPI) «Ville de Genève et les autres communes genevoises» dus aux assurés actifs et pensionnés de la Fondation des Evaux
- Equipement du futur Espace Palettes – Aménagements intérieurs et extérieurs – Crédit d'investissement (CHF 1'565'000.00)
- Chemin du Gué (tronçon compris entre la route de Chancy et le chemin des Pâquerettes) – Aménagement du chemin et réhabilitation d'un collecteur EC – Crédit d'investissement (CHF 660'000.00)
- Résolution « Pour la poursuite de la révision du PLQ 29'835 aux Semailles »

Sujets présentés

en information:

- Projet de résolution du groupe MCG « Création d'une vélo-station à la piscine de Marignac »
- Quartier des Semailles – Présentation de l'avant-projet du PLQ 29'835 de l'Association Les Passereaux
- Présentation générale de la Fondation des parkings
- Contrôle et extension des zones bleues sur Lancy
- Bilan du numéro d'appel de la police municipale 0800 417 417
- Extension de la ligne de tram 15 Palettes-St-Julien
- Présentation de la FSG-Lancy
- Visite et présentation du dojo Lancy-Palettes

30 mars 2017

- Prestation de serment de Mme Martine DEGLI AGOSTI, en remplacement de Mme Laure GRIVET (Les Verts), démissionnaire
- Acquisition, conjointement avec la commune de Plan-les-Ouates, de la parcelle N° 7086 de Plan-les-Ouates, propriété de l'Etat de Genève (CHF 494'775.00)
- Modification des statuts de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA)
- Projet de modification des limites de zones 29'935-533 – Lancy / rampe du Pont-Rouge
- Crédit d'investissement de CHF 500'000.00 destiné à la participation à la réalisation des routes de liaison Genève-Sud L1-L2
- Motion du groupe MCG

«Modalités d'attribution du Mérite – Donnons des compétences au Conseil municipal»

- Achat, par la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL), d'une partie de la parcelle N° 4819 de Lancy et autorisation d'emprunter – Quartier de l'Adret
- Motion du groupe PLR « Pour un état de situation des projets de constructions prévus sur la commune de Lancy »
- Résolution du groupe PLR «Pour un moratoire sur toutes nouvelles demandes de déclassement sur la commune de Lancy»

Sujets présentés en information :

- Présentation de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA)
- Discussion sur le fonctionnement du Conseil municipal
- Visite et présentation de l'Espace Palettes, ainsi que son fonctionnement
- Présentation de Mme Fabienne BONVIN, administratrice du groupement intercommunal Le Sapay
- Présentation du programme des Concerts de Lancy pour le premier semestre
- Présentation de la programmation des affaires culturelles de la Ville de Lancy pour le premier semestre
- Présentation du festival Lancy-Tennessee
- Désignation d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour la maison de quartier du Plateau, en remplacement de Mme Laure GRIVET
- Présentation des statistiques déchets 2016 et de l'action «triporteur»
- Point de situation sur l'avancement des travaux du parc

Louis-Bertrand

- Retour sur l'abattage des arbres le long de l'Aire
- Présentation du rôle des patrouilleur-euses scolaires
- Réflexion sur la sécurité dans les futures gares du CEVA
- Articulations entre la police de proximité et la police municipale

27 avril 2017

- Approbation des nouveaux statuts de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées
- Salle omnisports – Rénovation des sols sportifs et assainissement de l'éclairage – Crédit d'investissement (CHF 290'000.00)
- Parc des Morgines – « Le Parc est à vous » – Crédit d'investissement (CHF 1'750'000.00)
- Motion du groupe des Verts « Semaine lancéenne du développement durable »
- Motion du groupe PDC « Organisation et suivi de l'aide à l'intégration des migrants »
- Motion des groupes Socialiste et Verts «Pour la prise en compte de la sécurité des piétons et assurer la mobilité douce aux abords des chantiers»

Sujets présentés en information :

- Situation actuelle de l'exploitation du stade Lancy-Florimont
- Projets futurs du stade Lancy-Florimont
- Modification du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière
- Présentation de la Fondation du stade de Genève
- Présentation de la nouvelle manifestation « Faites du jardin ! » et marché des plan-

tons

- Présentation de l'action «Fleurissez votre commune» à l'attention des écoliers lancéens

18 mai 2017

- Examen et approbation des comptes 2016 de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées
- Examen et approbation des comptes 2016 de l'Association des EMS de Lancy
- Examen et approbation des comptes 2016 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)
- Examen et approbation du rapport d'activité 2016 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)
- Examen des comptes 2016
- Crédits supplémentaires 2016
- Locaux parascolaires de l'école En Sauvy – Installation de pavillons provisoires – Crédit de construction (CHF 410'000.00)

Sujets présentés en information :

- Présentation de l'association Stop suicide
- Visite et présentation de Contact Emploi Jeunes (CEJ)
- Point de situation sur la gestion et le plan financier du tea-room de l'Espace Palettes
- Révision du Plan directeur cantonal 2030 – Présentation des modifications touchant la commune de Lancy
- Léman Express – Dénomination des espaces publics (quartiers Pont-Rouge et Bachet)
- Présentation de la « Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée : 100 mesures pour pacifier Genève (H1 21 LMCE) » – Impact pour la commune de Lancy



Autorités | Séances du Conseil municipal

- Présentation du Village du soir

22 juin 2017

- Modification des statuts du Groupement intercommunal « Organisation régionale de protection civile » (ORPC) de Lancy-Cressy
- Quartier de la Chapelle – 2e étape – Chemin Le-Sapay – Aménagement d'une route d'accès avec trottoirs et création d'un éco-point – Crédit d'investissement (CHF 1'330'000.00)
- Quartier de Surville – Réseaux d'assainissement publics et collectifs-privés d'intérêt local – Crédit d'étude (CHF 215'000.00)
- Achat de la parcelle N° 217 de Lancy, avenue du Petit-Lancy 62 / avenue du Plateau 35 (CHF 1'568'100.00)
- Révision du Plan directeur cantonal 2030
- Octroi d'une subvention d'investissement à l'Association espace de vie enfantine Clair-Matin pour son agrandissement et divers travaux (CHF 480'000.00)
- Création d'une place de jeux au square Clair-Matin – Crédit d'étude et crédit de construction (CHF 340'000.00)

Sujets présentés en information :

- Présentation du compte rendu administratif 2016
- Présentation de la formation APM
- Concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours
- Présentation du site Internet Museumonline
- Présentation du programme

du festival Mai au Parc 2017

- Présentation de la programmation de la salle communale du Petit-Lancy, du festival Lancy-Tennessee et du festival des Lumières
- Point de situation sur la politique et la planification culturelle de la Ville de Lancy
- Situation financière du Lancy FC
- Point de situation sur le chèque économique
- Cité de Pesay – Présentation du projet de construction de logements
- Présentation des crèches de Lancy

28 septembre 2017

- Prestation de serment de M. Simon ANTICH (PDC), en remplacement de M. Jean-Daniel REYMOND, démissionnaire
- Constitution d'une servitude de passage à véhicules d'intervention sur la parcelle N° 2910 (école du Bachet-de-Pesay)
- Cession au domaine public cantonal, constitution de servitudes sur les parcelles N° 5083, 5084, 5152, 5153, 5157 et 5158 – Immeuble Carrare – angle route de Saint-Georges / avenue du Cimetière
- Collecteur intercommunal EC route du Grand-Lancy – Crédit d'investissement (CHF 492'000.00)
- Immeuble Tressy-Cordy 3 – Travaux de rénovation – Crédit d'investissement complémentaire (CHF 685'000.00)
- Achat du bien-fonds, sans les droits à bâtir, de la parcelle N° 1652, sise chemin des Erables (CHF 7'174'300.00)

Sujets présentés en information :

- Présentation de la semaine des films intergénérationnels organisée en collaboration avec l'Association Viva
 - Examen des subventions 2018 en lien avec la culture
 - Poursuite de l'examen de la politique et la planification culturelle de la Ville de Lancy
 - Présentation de la nouvelle procédure de la signalétique (art. 1A RALCR)
 - Visite et présentation de l'Association La Virgule
 - Examen du budget de fonctionnement 2018 – volet social
 - Révision du Plan directeur communal – Point de situation
 - Présentation du Vélo club de Lancy
 - Bilan Tuttisports – Edition 2017
 - Contrats de prestation – Point de situation
 - Plan directeur des cheminements piétons : présentation de la démarche
- ### 19 octobre 2017
- Nomination des présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'année 2018
 - Modification du statut du personnel (congrés spéciaux)
 - Avenue du Curé-Baud – Bassin de rétention sous les terrains du tennis des Fraisiers – Crédit d'investissement (CHF 212'000.00)
 - Boucllement du crédit d'engagement (La Dépendance) – Crédit complémentaire (CHF 5'236.37)
 - Boucllement du crédit d'enga-

gement (Pavillon de l'Orange-rie) – Crédit complémentaire (CHF 56'343.10)

- Boucllement du crédit d'engagement (Grand-Lancy 96 – bâtiment I / Sous-Bois) – Crédit complémentaire (CHF 180'790.80)
- Boucllement du crédit d'engagement (Grand-Lancy 96 – bâtiment II - Crédit complémentaire (CHF 393'822.85)
- Boucllement du crédit d'engagement (salle polyvalente Villa Tacchini) – Crédit complémentaire (CHF 140'816.40)
- Boucllement du crédit d'engagement (achat parcelle chemin des Verjus) – Crédit complémentaire (CHF 4'353.90)
- Boucllement du crédit d'engagement (Gérard-de-Ternier – service de l'environnement) – Crédit complémentaire (CHF 57'212.29)
- Boucllement du crédit d'engagement (Lancy Tennis club du Petit-Lancy) – Crédit complémentaire (CHF 3'959.58)
- Projet de modification des limites de zones 30'048-543 – Lancy / route de St-Julien – chemin de Trèfle-Blanc
- Résolution du PDC s'opposant à la décision de l'Association des communes genevoises (ACG) relative à l'attribution d'une subvention de CHF 330'000.00 par le Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône

Sujets présentés en information:

- Concept énergétique territorial (CET) pour la Ville de Lancy
- Politique énergétique des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville de Lancy
- Point de situation sur les fu-

tures constructions de logement à Lancy

- Visite et présentation du Tennis club Lancy-Fraisiers

16 novembre 2017

- Constitution et modifications de servitudes, cessions à la Ville de Lancy chemin du Gué / chemin des Pâquerettes
- Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la valeur comptable de la parcelle N° 3365, avenue des Morgines 33
- Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la valeur comptable de la parcelle N° 879, route du Grand-Lancy 52
- Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la valeur comptable de la parcelle N° 3609, route de Saint-Georges 86
- Route du Grand-Lancy, secteur Gilly – Collecteurs privés d'intérêt local – Crédit d'étude (CHF 97'300.00)
- Examen et approbation des budgets de fonctionnement et des investissements 2018 et fixation des centimes additionnels
- Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale
- Versement de la contribution annuelle 2018 au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) (CHF 1'221'400.00)
- Préavis pour la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre
- Avenue Communes-Réunies 86b – Centre d'action sociale – Travaux d'agrandissement – Crédit de construction (CHF 370'000.00)
- Villa Bernasconi – Réfection de l'enveloppe et traitement

de l'accueil, aménagements extérieurs – Crédit d'étude (CHF 150'000.00)

- Octroi d'un prêt au Lancy FC (CHF 140'000.00)
- Présentation du schéma de circulation rampe du Pont-Rouge / chemin des Pâquerettes
- Tennis Club Lancy Fraisiers – Rénovation du sous-sol du bâtiment et aménagements extérieurs – Crédit d'investissement (CHF 1'350'000.000)

Sujets présentés en information:

- Présentation du rapport de l'auditeur des comptes du Lancy FC
- Situation actuelle du Lancy FC
- Rapport de la Cour des comptes sur le Lancy FC, suite à donner
- Présentation du nouveau contrat de prestation entre la Ville de Lancy et le Lancy FC
- Visite et présentation de l'école et foyer Clair-Bois Lancy
- Présentation du projet d'intégration d'une classe de personnes en situation de handicap à la future école des Marbriers
- Présentation du Lancy-Natation – Audition de M. Max TSCHABUSCHNIG, Président
- Présentation, par l'office de l'urbanisme, du guide de densification de la zone villa sans modification de zone
- Audition de l'Association PIC-VERT sur la politique suivie par le Conseil d'Etat en matière de création de logements sur le canton

14 décembre 2017

- Vente à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) de la parcelle N° 3882, chemin de Pesay (CHF



Autorités | Séances du Conseil municipal

3'541'918.00)

- Amortissement complémentaire 2017 sur le crédit relatif à la participation communale au coût des travaux pour la réalisation de la couverture de la T104 (CHF 2'500'000.00)
- Comptage des énergies – Crédit d'investissement (CHF 200'000.00)

Sujets présentés en information:

- Election du/de la Président/e de la commission de la culture
- Présentation du projet culturel multidisciplinaire dans le cadre du périmètre du PAV (Praille/Acacias/Vernets)
- Programmation 2018 des

centres d'art

- Présentation du chef du service de la protection de la population
- Protection de la population – Présentation du domaine de la « protection des biens culturels »
- Politique de gestion des déchets – Point de situation
- Présentation de l'accessibilité des parcs et des cheminements aux canidés
- Politique d'achats responsables – Point de situation
- Règles de passage des crédits d'investissements devant la commission des finances
- Présentation du CAD par M.

Yves PERROT

- Présentation de Contact Aînés Lancy, avec la participation de l'Association Viva
- Projet de cession, par la Ville de Lancy, à la société AMAG, d'une partie de la parcelle N° 3351 et projet de construction d'une passerelle mobilité douce
- Audition de l'Association Genève Montagne
- Entreprise TOTALE et entreprise GENERALE, quelles différences ?



Conseil municipal 2015-2020 | © Rebecca Bowring



↑
→
Images de la commune
© Alain Grosclaude



Personnel

Engagements

Affaires sociales M. Jean-Michel FROISSART (1er avril), M. Reda AOUCHETT (1er mai), M. Philippe WETZEL (1er septembre), **Culture et communication** M. Yves-Alain SCHAER (1er janvier), Mme Gwendoline ROMAND (15 mars), Mme Laetitia LEROUX (1er novembre) **Environnement** M. Jorge Manuel PEREIRA ESTEVES (15 janvier), M. Yann MARGARI (28 août), Mme Niki KYRIAKANTONAKIS (28 août) **Patrouilleurs-euses scolaires** Mme Isabelle ROBYR (1er mars), Mme Resmigül SENGÜL (22 novembre) **Protection civile** M. Pascal GISCHIG (1er septembre)

Départs

Affaires sociales Mme Lisa OTTONE (31 mai), M. Marco BARBERO (6 décembre) **Culture et communication** Mme Hélène MARIETHOZ (30 avril), Mme Cristina CASTELLI (31 octobre) **Patrouilleurs-euses scolaires** Mme Cleonice DIAS ALMEIDA (31 août) **Police municipale** M. François FASEL (30 novembre) **Secrétariat général** M. Didier LANZ (31 mai)

20, 30 et 40 ans de service

Bâtiments publics M. Gérard CROTTAZ (1er février 1997), Mme Carmen CROTTAZ (1er mars 1997) **Environnement** M. Aaron STHIOUL (20 juillet 1987) **Financier et informatique** Mme Christine BESSIÉ (1er février 1987) **Travaux et urbanisme** M. Didier ANDREY (1er août 1987)

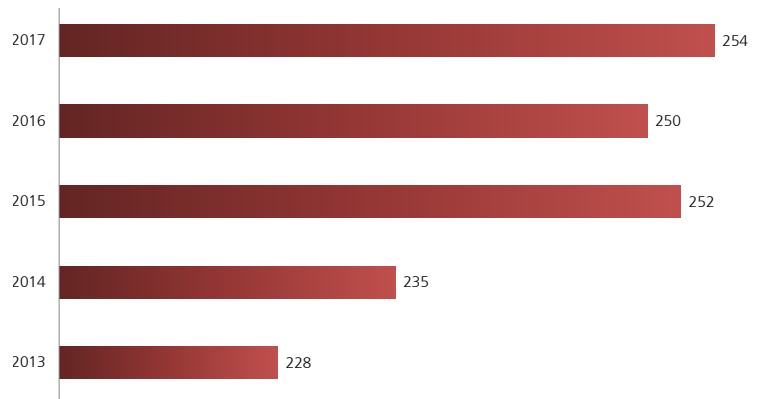
Le recrutement en chiffres

- En incluant les jobs d'été et l'engagement du personnel temporaire, 122 contrats ont été rédigés.
- le service a traité plus de 350 offres spontanées et a répondu à pas moins de 950 candidatures parvenues dans le cadre des différents postes à pourvoir.

Evolution de l'effectif au cours des cinq dernières années

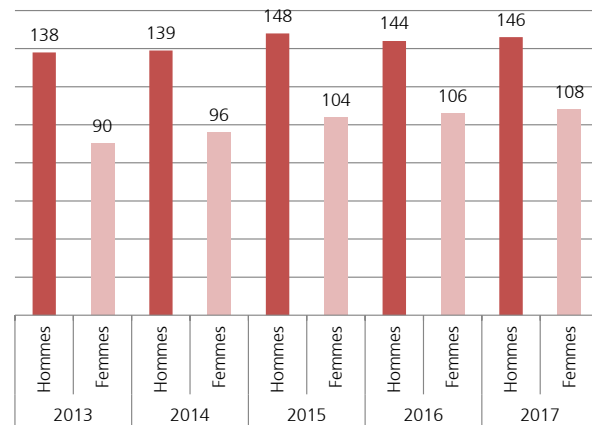
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les apprentis, les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

■ Nombre de collaborateurs



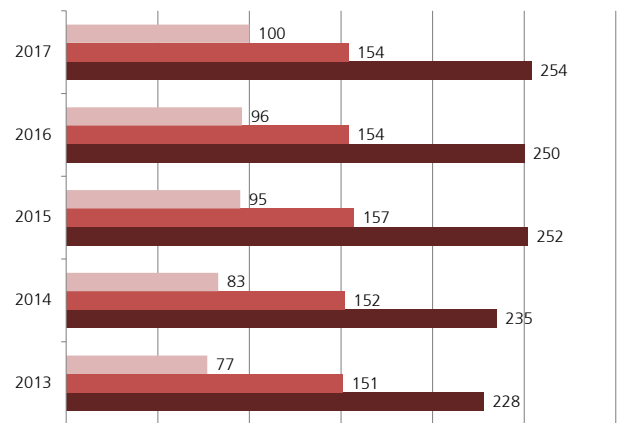
Répartition hommes/femmes

Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les apprentis, les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

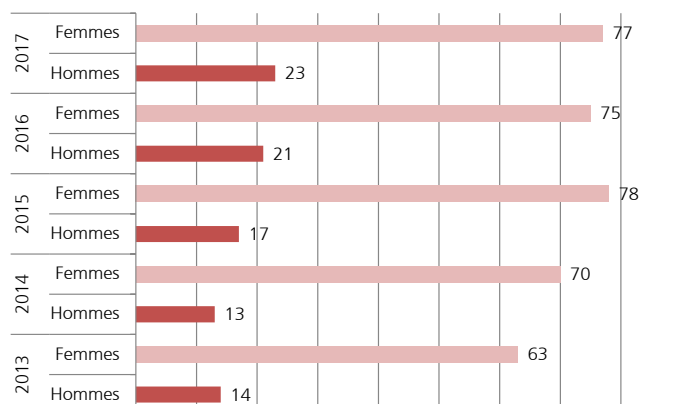


Répartition des taux d'activité

■ Nombre de collaborateurs à temps partiel
 ■ Nombre de collaborateurs à 100 %
 ■ Nombre de collaborateurs total



Répartition des temps partiels hommes/femmes





Personnel

Effectif du personnel par service

	Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2017	
	Fonctionnaires	Auxiliaires	Fonctionnaires	Auxiliaires
Secrétariat général	16*	0	16*	1
Entretien des bâtiments publics et locatifs	16	1	16	1
Service financier et de l'informatique	11	0	11	0
Service de la culture et de la communication	17	0	16	0
Service des affaires sociales	17	0	19	0
Restaurants scolaires	20	0	20	0
Service de l'environnement	78**	0	80***	0
Service des sports	12	0	12	0
Services des travaux et de l'urbanisme	11	0	11	0
Protection civile	5	0	5	0
Police municipale	23	0	22	0
Patrouilleuses scolaires	0	23	0	24
Total	227	24	229	26

* dont 1 apprentie | ** dont 3 apprentis | *** dont 4 apprentis



↑
→
Bâtiments administratifs situés dans le
parc de la Mairie © Alain Grosclaude



Damien BONFANTI | Maire

Dicastères

Aménagement du territoire • Environnement
et développement durable • Communication

Aménagement du territoire

L'autonomie communale en matière d'aménagement du territoire s'avère assez limitée. Il n'en demeure pas moins que les autorités ont dû prendre un certain nombre de décisions lors de l'année écoulée.

Les enjeux pour les autorités communales restent les mêmes à savoir garantir un cadre de vie de qualité aux habitants actuels et à venir. L'urbanisation du territoire doit se faire avec pour principal objectif le bien-être des résidentes et des résidents.

Projets

Bac-Maisonnettes – plan localisé de quartier N° 29'900

- Préavisé favorablement, Conseil municipal du 26 janvier
- PLQ en force, adopté le 26 juillet par le Conseil d'État

Rambossons/Communes-Réunies

Plan localisé de quartier N° 29'860 (dit des Passereaux)

- Aboutissement d'un avant-projet de PLQ suite à la démarche participative avec de nombreux acteurs dont l'Office de l'urbanisme, la Ville de Lancy, l'Association les Passereaux et les propriétaires
- Préparation d'une conférence de presse (février 2018)

Quartier de Pont-Rouge (anciennement Adret)

- Phase de réalisation
- Pose de la première pierre en août
- Requête en autorisation de construire déposée pour le chemin des

- Mérimos et demande de complément des CFF et du SERMA, en cours
- Requête en autorisation de construire déposée en fin d'année (lots D, E et L13)
- Coordination des réseaux pour le quartier

Promenade Nicolas Bouvier (anciennement Promenades des Crêtes)

- Crédit d'investissement, Conseil municipal du 26 janvier, y compris la construction d'une passerelle reliant le parc de Surville au quartier de Tivoli
- Promenade qui permettra de rejoindre à pied ou à vélo le quartier de Tivoli à la gare de Lancy-Pont-Rouge en passant par le futur quartier de Surville

Plan directeur cantonal 2030 (PDCn)

- Révision préavisée défavorablement, Conseil municipal du 22 juin
- Les membres du Conseil municipal ont notamment refusé les modifications de zones (fiche A03) à la rampe de Pont-Rouge, à Pré-Monnard et sur le plateau de St-Georges

Plan directeur communal (PDCom)

- Révision en phase de concrétisation
- En cours : travail avec les services internes, constitution de fiches thématiques et des objectifs par services et choix de la méthode de validation politique. Point de situation avec la commission de l'aménagement du territoire du 6 septembre
- Production du PDCCP (plan directeur des chemins pour piétons), concertation avec différents acteurs locaux : crèche Chante-joie, Foyer Handicap, etc...

Trèfle-Blanc modification des limites de zones N° 30'048

- Préavisé positivement, Conseil municipal du 19 octobre
- Construction d'une infrastructure sportive d'importance cantonale

Pont-Rouge modification des limites de zones N° 29'935

Préavisé négativement, Conseil municipal du 30 mars.

Surville plan localisé de quartier (PLQ)

- Acquisition de la parcelle N° 1652 de 21'860 m² (famille AUBERT) et vente des droits à bâtir du Parc Chuit / Conseil municipal du 28 septembre
- Négociations foncières (cessions, servitude, entretien) en cours
- Coordination avec la Promenade Nicolas Bouvier

Guide de densification de la zone villa

- Nouvel outil remis par le canton qui permet de gérer la densification non maîtrisée des zones villas du canton
- Présentation de l'outil et de ses critères lors de la commission de l'aménagement du territoire du 1er novembre



Projets

Liaison autoroutière L1-L2 – Genève-Sud

- Crédit d'investissement, Conseil municipal du 30 mars (participer aux coûts de construction de la liaison)

Praille-Acacias-Vernets (PAV)

Secteur Praille Ouest

- Dépose d'une DR (demande de renseignement) pour l'aménagement du dessous du Viaduc des Jeunes pour un aménagement culturel
- Reprise de l'étude Praille-Ouest avec l'intégration des CFF et de la Migros. Développement de scénarios par 3 bureaux : Urbaplan, AETC et FDMP
- Scénario de développement de la logistique Migros et du Grand Parc : stratégie de mise en œuvre (contrainte de mise en œuvre, comparaison de scénarios) par Urbaplan.

Culture

Création d'un groupe de travail culture PAV : réflexion sur la forme, la place dans l'espace public, période de transition.

Phasage PAV

- Travail sur l'opérationnalité
- Opérations tiroirs
- Mécanismes financiers

Acquisitions foncières

Achat

- Acquisition, sans ses droits à bâtir, de la parcelle N° 1652, chemin des Erables 17-19, d'une surface de 21'860 m² avec deux bâtiments dans le but d'agrandir le parc Chuit voisin, pour le prix de CHF 7'174'300.00. Conseil municipal du 28 septembre
- Acquisition de la parcelle N° 217 d'une surface de 817 m², 62, avenue du Petit-Lancy, pour le prix de CHF 1'568'100.00. Conseil municipal du 22 juin

Cession gratuite

- Cession gratuite de la parcelle N° 5167 par la FPLC conformément au PLQ 29'984, futur chemin des Mérinos (domaine public communal).

Motions et résolutions

Résolution

Projet du groupe PLR « Pour un moratoire sur toute nouvelle demande de déclassement sur la Commune de Lancy », refusé, Conseil municipal du 30 mars.

Motion

Projet du groupe PLR « Pour un état de situation des constructions prévues sur la Commune de Lancy », refusé, Conseil municipal du 30 mars.



↑
 →
 L'urbanisme du territoire
 doit se faire avec pour
 principal objectif le bien-être
 des résidentes et des résidents
 © Alain Grosclaude



Damien BONFANTI

Environnement

L'année a été particulièrement chargée et enrichissante pour l'ensemble du service. L'Unité du développement durable a intégré le service de l'environnement, ce qui a permis, entre autres, de renforcer la mise en application des lignes directrices de la Stratégie pour un développement durable.

Des objectifs concertés ont pu être établis dans des thématiques respectives afin de permettre à la Commune de se développer sous les meilleurs auspices.

Effectif

- Au 1er janvier : 75 personnes
- Au 31 décembre : 80 personnes

Répartition du personnel

- Administration : 9
- Maintenance : 34
- Espaces verts : 34
- Gestion et logistique des déchets : 2
- Développement durable : 1

Apprentis

- un apprenti/horticulteur spécialisation paysagisme
- deux apprentis/horticulteurs spécialisation culture fleurs en pot
- un apprenti/mécanicien d'appareils à moteur

Bilan 2017

Les enjeux environnementaux ont pris une place prédominante dans les orientations techniques et opérationnelles quotidiennes du service, tout en précisant que la sensibilité des porteurs de thématiques était déjà bien présente et effective dans les projets.

Il faut saluer les compétences et les efforts du personnel qui a porté ces changements, imposant parfois à réapprendre un métier. Cette implication sans faille associée à une volonté affirmée d'améliorer les actions ont permis de faire reconnaître la Ville de Lancy comme précurseur dans :

- la gestion des déchets
- la gestion des espaces verts
- les actions de sensibilisation, en termes de développement durable, pour les écoles et associations lancéennes

Le service a également été sollicité pour l'accompagnement de projets d'espaces publics comme : Lancy Pont-Rouge, la halte de Lancy Bachet ou encore l'élaboration de plans localisés de quartiers. Ces collaborations internes et externes permettent d'envisager des espaces publics de qualité, de grande diversité mais aussi rationnels en ce qui concerne l'entretien. L'arrivée de nouvelles manifestations communales à l'exemple de la «Faites du jardin !» ou du «Festival Lancy Tennessee», mettent parfois à flux tendu personnel (pour le montage) et matériel (qui n'est parfois même plus stocké entre les fêtes pendant certaines périodes). Le bilan de l'année met en évidence la quantité et la diversité des tâches assurées par le service et annonce aussi les enjeux des années à venir. La densification engagée sur le territoire impose la création d'espaces publics diversifiés, appropriables par les utilisateurs tout en prenant en considération une rationalisation des coûts de gestion et ceci en augmentant la biodiversité de la Commune.

Entretien des voiries

- Entretien et nettoyage des routes, trottoirs, pistes cyclables, places, parkings, cheminements dans les parcs et divers
- Nettoyage des préaux des écoles communales
- Effectuer les petites réparations

Cette année encore, des horaires spéciaux ont été initiés afin de nettoyer les espaces sensibles ou à fort trafic. A ce titre, les préaux d'écoles sont nettoyés avant l'arrivée des élèves, permettant de limiter les risques d'accidents et les nuisances pendant les horaires scolaires.

Manifestations

Environ 170 manifestations comprenant la livraison, le montage, le démontage, la reprise du matériel ainsi que son rétablissement et de nombreux transports ont été assurés – 60 pour la Commune et 110 pour les sociétés communales ou privées.

L'organisation de nouvelles manifestations a permis d'augmenter l'usage du matériel. Des mutualisations d'infrastructures de tentes ont été initiées, à l'image de la fête des écoles et du «Festival Lancy Tennessee».

Equipe atelier et logistique

Cette équipe peut être considérée comme une compagnie de service. En effet, les transports en tous genres, ainsi que l'entretien de mécanique des véhicules, engins et machines dépendent d'elle.

- 92 véhicules immatriculés au nom de la Ville de Lancy, dont 6 électriques et 6 à gaz.
- 379 machines, agrégats et engins divers (tondeuses, motoculteurs, débroussailluses, souffleuses, taille-haies, tronçonneuses, machines électriques, etc.).

Section de la maintenance



Section de la maintenance

L'atelier de mécanique s'occupe de l'entretien de ce parc et, dans certains cas, mandate des entreprises privées pour certains travaux pour lesquels ce dernier n'est pas équipé.

Le magasin de pièces détachées et matériel est géré par un magasinier, lequel contrôle leur état et planifie leur remplacement.

Dans le cadre de nouvelle acquisition ou/et remplacement de véhicules, une méthodologie a été mise en place visant en particulier à :

- Rationaliser le type de véhicule permettant de limiter les coûts de gestion et simplifier l'entretien.
- Répondre aux enjeux liés au développement durable.
- Répondre à un besoin et pas à une attente du demandeur
- Garantir le respect de la concurrence et les principes de l'accord inter-cantonal sur les marchés publics (AIMP)

Section des espaces verts

La section a pour but de gérer l'entretien et la rénovation des parcs, le fleurissement des massifs et bacs, l'entretien et la rénovation des terrains de football, ainsi que toute la gestion du cimetière.

L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs ainsi qu'une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales.

Cela représente un total de 51'300 plantes :

- 1'450 plantes fleuries et fleurs coupées
- 22'350 plantes estivales
- 18'860 plantes automnales
- 7'900 plantes vivaces
- 740 plantons de légumes

L'été a été très chaud, avec des périodes de sécheresse également en automne et au début de l'hiver. La végétation arborée n'a pas montré de signes flagrants de dépérissement suite aux deux étés précédemment chauds et très secs.

Production respectueuse de l'environnement

Reconversion de la production florale respectant les critères du bourgeon Bio. La première année complète en production s'est bien déroulée. Les cultures ont été régulières, les massifs ont pu être plantés comme prévu et aucun incident dans les massifs à relever.

Toujours dans un souci visant à respecter au mieux l'environnement, le terrain de football des Fraisiers n'a reçu aucun apport d'engrais minéral, seuls des apports organiques ont été apportés.

Il en va de même pour les deux grandes pelouses du parc Navazza-Oltremare malgré des sollicitations importantes lors de manifestations.

Les grandes surfaces en herbe dans le cimetière ne sont plus arrosées pendant l'été. Cela répond à deux objectifs :

- permettre à des plantes à fleurs de se développer plutôt qu'aux graminées qui ne sont pas extrêmement riches pour les insectes
- réduire la consommation d'eau non justifiée

Au bas du parc Chuit, le talus étant très difficile d'accès pour l'entretien, des moutons ont été placés. Le parc exclut les zones d'Orchis protégées.

Potager communal

En sus d'être un magnifique préau vert éducatif pour les écoles lancéennes, les récoltes en faveur de l'Épicerie solidaire ont porté leurs fruits: 272 kg de légumes, petits fruits et herbes aromatiques récoltés (par exemple 23kg de courgettes, 19 kg de haricots, 800gr de groseilles).

Sensibilisation et communication

Des panneaux Nature en ville ont été placés dans différents lieux dans les parcs afin d'expliquer de manière synthétique les mesures en faveur de la nature.

Travaux de rénovation et création

- école des Palettes : les plantations autour du préau ont été entièrement faites. Certains massifs ont été plantés avec l'aide des écoliers. Une activité qui a remporté un franc succès.



Les enjeux environnementaux ont pris une place prédominante dans les orientations techniques et opérationnelles quotidiennes du service | © Alain Grosclaude



Section des espaces verts

- stade des Fraisières : le terrain synthétique a été rénové (pelouse synthétique avec remplissage en granulé de caoutchouc encapsulé). Du fait de l'ouverture du terrain au public, une variante a été choisie qui permet un entretien relativement facile. Malgré des panneaux aux entrées rappelant l'usage exclusif du football, le terrain est quotidiennement le lieu d'autres activités, ce qui crée malheureusement des dommages.
- parc Navazza : le revêtement du chemin principal a fait l'objet d'une réfection. La couche de surface a été reposée, il s'agit d'un Colclair chiné blanc-rouge.
- parc Louis-Bertrand : les travaux de réaménagement ont débuté. L'inauguration est prévue en 2018.
- chemin des Pâquerettes : les plantations dans le nouvel aménagement ont été exécutées. Ce petit square, agrémenté d'un banc, profitera d'une floraison printanière des cerisiers à fleurs.
- patrimoine arboré : des replantations d'arbres dans les parcs et autres espaces verts continuent, par exemple, les pins qui ont remplacé les micocouliers dans le périmètre de la piscine de Marignac. Les travaux n'ont pas été faciles du fait des aménagements en place.
- crèche Couleurs du Monde : le cèdre, arrivé en fin de vie, a été sculpté. Cette sculpture représente le lien entre les personnes, les enfants de la crèche et les seniors du Centre d'activité (CAD).

L'équipe du cimetière a effectué en sus de l'entretien du lieu, de l'accueil des familles et amis des défunts :

- 35 inhumations dans des fosses
- 28 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes
- 35 urnes dans le columbarium
- 5 urnes dans le jardin des souvenirs
- 33 exhumations
- 30 monuments relevés

Cela représente 27% d'inhumations de plus qu'en 2016.

Récupération des déchets

Ce qu'il faut retenir...

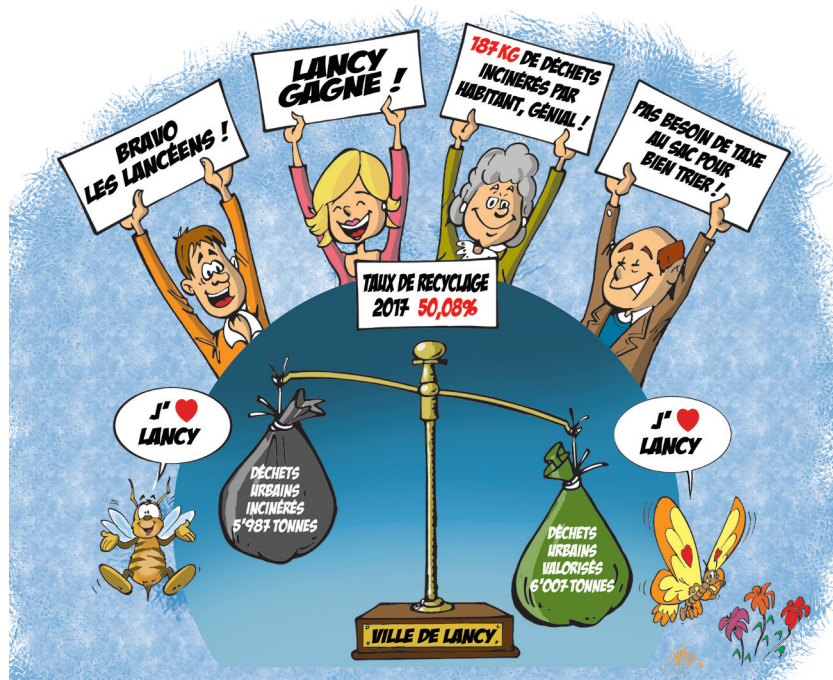
2017 est une année historique pour la Ville de Lancy puisque nous avons enfin dépassé un taux de recyclage de 50 % et atteint un poids moyen de déchets urbains incinérés de 187 kg par habitant (encombrants incinérés compris).

Malgré l'augmentation régulière de la population il a été possible de diminuer de 431 tonnes le tonnage des déchets incinérables.

Cet excellent résultat est dû notamment à la collecte de plus de 290 tonnes de déchets de cuisine supplémentaires, à l'application du principe du pollueur-payeur à l'ensemble des micro-entreprises lancéennes, à la multiplication des infrastructures de tri communales et à l'effort de tri des lancéens.

La Ville de Lancy démontre ainsi qu'il n'est pas nécessaire de passer par

Avec 187 kg de déchets urbains incinérés par habitant (déchets encombrants compris) et un taux de recyclage qui dépasse enfin la barre des 50%, les lancéens ont fait du bon travail en 2017!



la taxe au sac ni par le porte-monnaie du citoyen pour améliorer les performances de tri.

Rappelons également qu'atteindre un taux de recyclage supérieur à 50 % ne sera désormais plus un objectif impérieux car le poids moyen des déchets incinérés par habitant représente l'unique valeur de référence permettant de déterminer de façon incontestable la bonne dynamique de tri d'une commune.

Ce message a été entendu par le canton et cette valeur statistique sera désormais mise très largement en avant dans le plan cantonal de gestion des déchets 2018-2022.

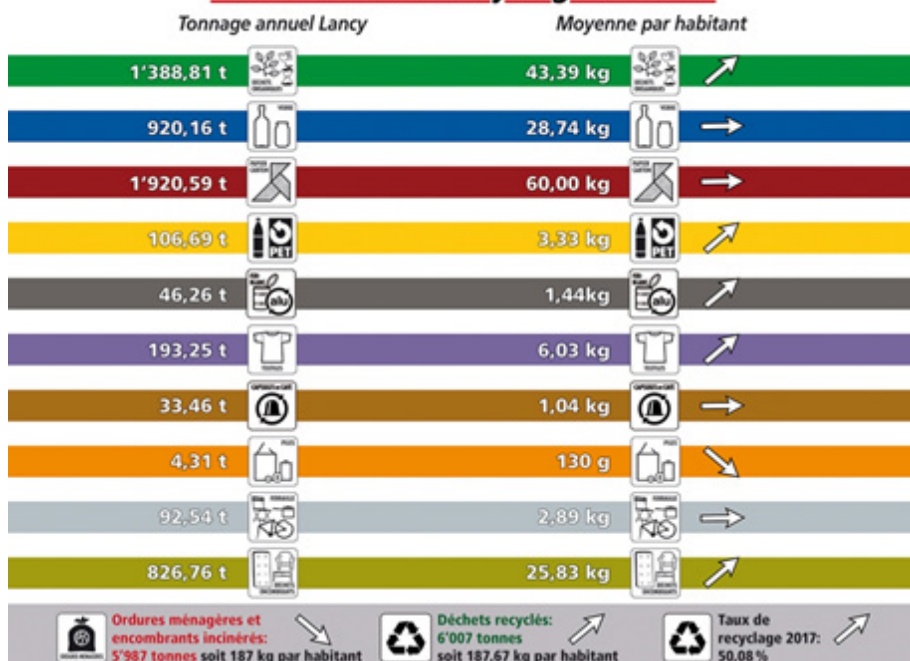
Lancy doit donc se concentrer dorénavant sur le nouvel objectif fixé par le canton pour l'horizon 2024 (date correspondant à l'ouverture de la nouvelle usine d'incinération « Cheneviers 4 ») qui consiste à atteindre un poids moyen de déchets incinérés par habitant de 170 kg.

Il est intéressant de constater que le tonnage des ordures ménagères se reporte chaque année un peu plus sur les points de récupération enterrés communaux ou privés avec un tonnage global de 1'858 tonnes collectées en 2017 (soit 1/3 du tonnage annuel). Cette progression va tout à fait dans le sens de la politique de gestion des déchets, qui pousse au développement des points de récupération enterrés sur le territoire communal.

Récupération des déchets



Votre effort de recyclage en 2017



↙ Evolution (comparaison avec l'année 2016) des principaux déchets collectés par la Ville de Lancy et ses partenaires voirie.

En tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités sur le territoire communal, le taux de récupération 2017 pour la Ville de Lancy est de 50,08% (population de 32'045 habitants à fin décembre 2017)

*Transvoirie SA pour les collectes porte à porte et Serbeco SA pour les collectes des éco-points communaux

Campagne sur les déchets organiques : « Les premiers effets de la P'tite poubelle verte ! »

Depuis la distribution de 17'000 P'tites poubelles vertes à l'ensemble de la population lancéenne, les tonnages de déchets de cuisine ont fortement augmenté (+ de 290 tonnes collectées en porte à porte et aux points de récupération).

La mise en place, dans les différents points de récupération communaux, de bennes enterrées spécifiques de couleur verte dédiées au tri des déchets de cuisine a eu un véritable effet incitatif sur la population. 202 tonnes de déchets de cuisine d'excellente qualité ont ainsi été collectées sur ces seules bennes enterrées.

Gratuité pour les sacs compostables

Au vu de ces très bons résultats et afin de maintenir cette dynamique de tri, la Ville de Lancy a décidé de distribuer gratuitement en 2017 les sacs compostables de 7 litres (opération reconduite en 2018).

Verre, PET, papier-carton, encombrants, ferraille

Avec 920 tonnes de verre collecté en 2017, le tonnage du verre reste identique à celui de l'année 2016. Ce déchet se recycle très bien et ne pose pas de problème de tri dans l'esprit des habitants lancéens.

Le tonnage du PET augmente légèrement mais a tendance à se stabiliser depuis plusieurs années maintenant. Il faudra toujours se poser

la question du bien-fondé de cette collecte qui coûte très cher pour un tonnage très confidentiel. La valorisation du PET a néanmoins le mérite d'amener les gens vers les éco-points.

Le tonnage du papier-carton a augmenté de 15 tonnes et reste toujours très élevé. Ce déchet est néanmoins encore trop présent dans le container d'ordures ménagères du lancéen (environ 10 %) et une nouvelle campagne de sensibilisation devra être lancée.

Le tonnage des encombrants se maintient à un très haut niveau (826 tonnes) et progresse de 60 tonnes par rapport à l'année 2016.

Ces importants volumes s'expliquent toujours pour les raisons suivantes :

- La population ne cesse d'augmenter et les grands magasins offrent des meubles bon marché dont la durée de vie est limitée.
- Les habitants ont toujours autant de peine à se déplacer à l'espace de récupération cantonal (ESREC) de la Praille puisqu'un service de proximité régulier est imposé par l'Etat.
- Les nombreux emménagements et déménagements qui résultent du développement urbain important et continu produisent des déchets encombrants supplémentaires.
- La problématique des punaises de lit n'incite plus les habitants à donner leurs vieux meubles mais à les jeter définitivement.
- Face au développement immobilier de la Ville de Lancy et à l'implantation de nouveaux immeubles locatifs, nous avons dû évacuer également de nombreuses maisons destinées à être détruites.

En lien avec la levée des objets encombrants, **le tonnage de la ferraille a légèrement augmenté** (+ 5 tonnes) mais reste très stable dans l'ensemble. Pour information, les cours de la ferraille sont toujours aussi bas et les rétrocessions financières liées à ce déchet ont été quasiment nulles.

Les rétrocessions obtenues grâce à la valorisation de l'ensemble de nos déchets recyclables se montent à plus de CHF 167'000.00.

Punaises de lit

Nous avons été confrontés à de nombreux cas de punaises de lits au cours du premier trimestre 2017. La Ville de Lancy a pris des mesures concrètes en fournissant notamment des housses de protection aux habitants infestés et en organisant des évacuations personnalisées avec des véhicules spécifiques.

Dans le but de prévenir les risques, une réflexion sur la mise en place d'un contrôle semestriel par une entreprise spécialisée dans les bâtiments publics est toujours à l'étude.

Cette problématique des punaises de lit risque néanmoins de devenir un vrai problème de santé publique dans les prochains mois.



Récupération des déchets

Vaisselle compostable

L'utilisation de la vaisselle compostable lors des manifestations est devenue naturelle et systématique auprès des organisateurs. Elle est distribuée tout au long de l'année sans interruption selon une nouvelle directive.

Les verres consignés ont été utilisés de façon ponctuelle en 2017 sur certaines grandes manifestations communales (Lancy Tennessee, Fête de l'Abeille et du Terroir, etc.)

Levées des commerces et des industries lancéennes

La Ville de Lancy applique toujours la tolérance zéro pour les entreprises dont les déchets restent quantifiables. Ces dernières sont toutes sous contrat de levées avec la société TRANSVOIRIE et partiellement SERBE-CO, toutes deux signataires d'une convention avec la Commune. Afin d'encourager les entreprises au tri à la source, la Ville de Lancy offre la gratuité pour la collecte de déchets recyclables tels le papier, le verre ou les déchets organiques.

L'ensemble des micro-entreprises lancéennes (représentant 1'065 emplois), dont les déchets n'étaient pas quantifiables et qui utilisaient les installations de tri communales ou les containers des habitats verticaux, a été taxé sur la base d'un tarif forfaitaire validé par le canton, CHF 120.00 HT/an. La Ville de Lancy s'est donc immédiatement mise en conformité face à la demande du canton en appliquant de façon équitable le principe du pollueur-payeur.

Eco-points communaux et privés

Trois nouveaux éco-points enterrés ont été installés avec succès, qui donnent entière satisfaction et permettent d'améliorer non seulement la qualité du tri des déchets mais également de résoudre de graves problèmes sanitaires.

A noter que la Ville de Lancy a installé le premier point de récupération cantonal (éco-point situé devant l'Espace Palettes) muni de bennes de 7 m³. Ces nouvelles bennes, à fort volume, optimisent la gestion des déchets dans certains grands quartiers et seront désormais régulièrement utilisées.

De nouveaux projets d'éco-points communaux sont en cours de réalisation et se termineront en 2018 (les Mouilles, Chapelle 1 et 2, En Sauvy, Verjus, Pierre-Longue). La mise en fonction de ces éco-points permet de supprimer progressivement les tournées en mode porte à porte au profit des levées par grue plus écologiques.

Une tournée grue spécifique, organisée dorénavant le samedi matin, a été maintenue pour collecter les points de récupération à risque afin d'éviter tous les débordements sanitaires du week-end.

Label obtenu par la Ville de Lancy

No littering qui impose à la commune de mettre en place des actions régulières contre les incivilités de rues.

Coffrets SIG

Les SIG ont décoré 16 coffrets électriques. L'opération ne sera pas reconduite en 2018. La Ville de Lancy réfléchit à faire décorer les derniers coffrets restants, à sa charge, afin d'uniformiser le parc et réduire les pollutions visuelles. Ces décorations sont bien respectées et ne souffrent d'aucune dégradation.

Sensibilisation dans les écoles

Les ateliers de lombricompostage ont été renouvelés pour la 5ème année consécutive et rencontrent toujours un beau succès dans les écoles. Il est régulièrement proposé aux établissements scolaires de nouveaux projets pédagogiques liés au tri des déchets.

Règlement communal

Le règlement communal sur la gestion des déchets a été revu en lien avec les nouveaux objectifs du canton et les nouveaux impératifs communaux. Le document a été validé par le canton et doit encore être signé par le Conseil administratif en 2018.

Il faudra continuer à sensibiliser la population sur :

- La collecte des déchets organiques qui reste le défi principal à relever en 2018 si nous souhaitons pouvoir diminuer encore et toujours le poids de la poubelle ménagère.
- La diminution du papier dans la poubelle ménagère.



Nouvel éco-point situé devant l'Espace Palettes | © Alain Grosclaude



Damien BONFANTI

Développement durable

Stratégie pour le développement durable de la Ville de Lancy

Parmi les dix thématiques définies comme prioritaires par les autorités, l'accent a été mis en 2017 sur les axes suivants :

- Nature et paysages
- Gestion de l'énergie
- Achats responsables
- Information et sensibilisation

Potager communal du parc Navazza-Oltramare

Lancy a reçu la «Distinction cantonale du développement durable» récompensant la réalisation du potager communal. De plus, dans le but de développer des initiatives autour de celui-ci, la Commune a pour objectif de créer un pôle nature permettant de valoriser un lieu d'exception situé au cœur de la Ville de Lancy. Le «Prix Nature en ville» a également été remis dans le but d'encourager cette démarche et permettre la réalisation d'un sentier didactique.

Opération éco-sociale Clair-Matin

Une nouvelle opération éco-sociale, menée en collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG) et Contact Emploi Jeunes (CEJ), a eu lieu dans le quartier du square Clair-Matin, entre mars et avril.

568 logements ont été visités par les ambassadeurs. Au total, plus de 7000 ampoules ont été changées et près de 600 interrupteurs à multiprises installés. Comme pour les opérations précédentes, l'objectif était de permettre aux locataires de réduire d'environ 15% leur facture énergétique tout en limitant leurs émissions de CO₂, ceci grâce à l'installation de matériel plus efficace et à l'apprentissage d'éco-gestes simples.

Achats responsables

Le personnel de l'administration a été sensibilisé et responsabilisé aux impacts environnementaux et sociaux des achats publics (biens et services). Le premier projet-pilote a ciblé les petites fournitures de bureau, pour lesquelles chaque produit (stylos, gommes, ciseaux, etc...) a été évalué afin de proposer des alternatives plus écologiques aux produits habituellement commandés. Le processus a également été amélioré, en limitant les temps de déplacement, grâce à une réorganisation interne et la mise à disposition d'un outil facilitant les commandes.

Faites du jardin ! / sorties ornithologiques

La première édition de la Faites du jardin ! a eu lieu le 15 mai dans le but d'informer et sensibiliser les lancéen-ne-s à l'importance de préserver et développer la nature de proximité. Pendant une journée, les habitants ont

pu redécouvrir le Parc Navazza-Oltramare et le potager communal, tout en visitant le marché aux plantons bio ou en participant à des activités organisées pour les plus jeunes (rempotage d'une plante produite par l'établissement horticole, préparation d'une bouture de saule, etc.).

De plus, afin de faire connaître les richesses naturelles de la Commune, deux sorties ornithologiques, encadrées par deux experts, ont permis à une quarantaine d'habitant-e-s d'écouter et observer les oiseaux qui peuplent notre territoire.

Fête de l'Abeille et du Terroir

Le 25 septembre a eu lieu la 3ème édition. L'objectif principal est de sensibiliser les visiteurs aux thèmes liés à la production locale tout en faisant connaître les acteurs de la région ainsi que leurs produits. Des animations et activités ont été proposées autour du thème de la nature et de la biodiversité (fabrication d'hôtels à insectes, rempotage de plantes produites dans les serres de la Commune, etc.), du terroir (fabrication de pains, dégustation de jus de pomme au pressoir, etc.) et de la convivialité.



Faites du jardin! au parc Navazza-Oltramare | © Alain Grosclaude



Damien BONFANTI

Communication

Création du Pôle communication

Créé en janvier 2017, le pôle communication a pour mandat d'élaborer et mettre en place un certain nombre de stratégies et d'outils de communication ainsi que fournir transversalement l'expertise nécessaire permettant de soutenir le Conseil administratif et les services de l'administration dans leurs diverses actions de communication.

Rôle du pôle communication :

- Appliquer la politique communale de communication
- Apporter une aide transversale aussi bien stratégique qu'opérationnelle
- Superviser le contenu et le contenant des publications
- Mettre à disposition des outils de communication en adéquation avec les différents publics
- Encourager la contribution des services à l'amélioration continue de la communication

Le pôle communication est constitué d'une chargée de communication à 90% et d'une stagiaire (poste renouvelé tous les six mois).

Politique communale de communication

En tant que troisième ville du canton, Lancy poursuit son développement en intégrant la communication à sa culture organisationnelle. A l'heure où les technologies de l'information font évoluer les modes et la vitesse d'interaction entre les organisations et leurs différents publics, il devient important de structurer et encadrer la pratique de la communication. Dans ce contexte, la politique communale de communication s'appuie sur un certain nombre de principes directeurs permettant d'assurer la diffusion de messages efficaces et coordonnés dans le but de véhiculer une image forte et cohérente de la ville.

Diffusée auprès du personnel de l'administration en janvier, la politique communale de communication s'inscrit dans la palette d'outils de gestion et de planification stratégique. Elle permet de mettre en place puis garantir une « cohérence institutionnelle » ainsi que définir des normes de qualité en matière de communication.

Le succès de cette politique repose sur la promotion de son contenu auprès des différents acteurs amenés à réaliser des actions de communication au nom de la Ville de Lancy. Qu'il s'agisse de la réalisation d'une publication, de la diffusion d'informations sur internet, de l'organisation d'un événement ou encore de contacts avec les médias, le présent document permettra à chacun de s'approprier les enjeux de la communication institutionnelle. Il permettra également de participer au rayonnement de la Ville de Lancy à travers ses orientations, ses prestations et ses projets.

La charte graphique rassemble différentes règles permettant une utilisation adéquate et cohérente du logo de la Ville de Lancy ainsi que des éléments composant son identité visuelle. Il est important que les notions de qualité et de cohérence institutionnelle émanent de toutes les productions communales. L'identification claire et immédiate, la valorisation, la lisibilité et l'harmonisation des communications internes/externes passent par le respect des quelques règles d'application présentées dans la charte. Ce document offre un cadre de référence évolutif dans lequel tous les documents produits par la Ville de Lancy doivent trouver leur place. La créativité de chacun peut toutefois s'exprimer et il se peut que certains usages spécifiques ne figurent pas dans la charte. Dans ces deux cas, le pôle communication est chargé de valider les choix graphiques effectués.

Une charte graphique puise sa force dans la rigueur et la constance de son utilisation.

Charte graphique



Concert —
Yael Miller

Samedi 23 septembre 2017
Salle communale du Petit-Lancy






Ville de Lancy

Allô, Tri-porteur !

Un vélo-remorque «voirie» électrique au service des personnes à mobilité réduite ou isolées.



Ville de Lancy






Marché de Noël de Lancy

Marché artisanal avec 30 exposants, spectacles et animations lumineuses

Place du 1^{er} Août

Judi 30 novembre 18h-21h
Vendredi 1^{er} décembre 18h-21h
Samedi 2 décembre 11h-22h
Dimanche 3 décembre 11h-17h







Les marchés de Lancy

Proximité, convivialité et fraîcheur

Place des Ormeaux	Place du 1^{er} Août
Lundis et jeudis	Mercredis et vendredis
6h – 14h	6h – 14h






Diverses réalisations arborant la nouvelle charte graphique de la Ville de Lancy



Frédéric RENEVEY | Conseiller administratif

Dicastères

Affaires sociales • Sports • Sécurité •

Affaires sociales

Événements

Voici les quelques évènements qui ont marqué cette année 2017:

- **Prix Radix** : le 15 juin, l'Association Viva et le chef du service des affaires sociales se sont rendus à Berne afin d'y recevoir le prix Radix, intitulé « Ville en santé », remis par l'Association des villes suisses, en présence de M. Alain BERSET, Conseiller fédéral. Ce prix est une belle reconnaissance pour le travail et l'engagement de l'Association Viva, en collaboration avec le service des affaires sociales, pour une meilleure qualité de vie des aîné-e-s de Lancy.
- **Espace Palettes** : le samedi 16 septembre, a eu lieu l'inauguration de l'Espace Palettes en présence d'un très nombreux public. Cet évènement a marqué l'aboutissement d'un long travail de mise en forme de ce projet réunissant la Maison de quartier « Sous l'Etoile », les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM), la Ludothèque et l'administration.
- **Le Temps d'un arrêt** : le 16 septembre a permis également de découvrir le nouveau tea room-restaurant. Placé sous la responsabilité de Contact Emploi Jeunes (CEJ), il est destiné à devenir un lieu de stage ou de pré-formation pour des jeunes lancéens et lancéennes. Un cuisinier maître socio-professionnel a été engagé. M. Philippe WETZEL a la tâche à la fois de faire fonctionner l'établissement et d'accompagner les jeunes dans leur processus de formation. Un apéritif a été offert à plus de 500 personnes par M. WETZEL et son équipe de jeunes stagiaires.
- **Maison de quartier du Plateau et poste de police municipale**: le 30 septembre, la Maison de quartier du Plateau a inauguré ses nouveaux locaux à la route de Saint-Georges, 86, couplée à l'inauguration du nouveau poste de la police municipale du Petit-Lancy. Les habitants de ce quartier, en plein développement, sont venus nombreux découvrir et apprécier ce nouvel espace d'accueil, de rencontres et de loisirs.

- **Festival intergénérationnel du cinéma** : en septembre, a eu lieu la première édition. Ce projet a été mené par l'Association Viva, les services de la culture et de la communication et des affaires sociales.
- **Contact Aînés Lancy (CAL)** : démarrage du projet avec les premiers entretiens au domicile des personnes sollicitées. Ce projet a été mis en place grâce à une étroite collaboration entre l'Association Viva, l'université de Genève et le service des affaires sociales. Il a pour volonté de prévenir le risque d'isolement des personnes âgées et, par des contacts personnalisés, de répondre au mieux à leurs besoins. Cette action va se dérouler sur l'ensemble du territoire communal et s'étendra sur plusieurs mois.

- 120 nouvelles personnes se sont présentées à la permanence sociale pour demander une aide.
- 69 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs frais médicaux.
- 91 personnes ont bénéficié d'une aide financière ponctuelle.
- 193 rabais ont été accordés pour le paiement de restaurants scolaires.
- 36 enfants ont bénéficié d'une aide pour partir en camps.
- Les frais d'obsèques de 23 décès ont été pris en charge.
- Collaboration avec Pro Juventute pour proposer aux nouveaux parents de recevoir, pendant une année, le mensuel d'information sur le développement de l'enfant. 269 courriers ont été envoyés.
- 96 personnes ont sollicité une consultation auprès de la permanence juridique.
- 206 lancéen-ne-s de 90 ans et plus ont reçu un cadeau à l'occasion des fêtes de Noël.
- 56 personnes ont reçu la visite à domicile du service des affaires sociales à l'occasion de leur 90ème anniversaire.

La permanence Accueil intercommunal pour les demandeurs d'emploi (AIDE) a reçu 317 personnes, dont 203 pour la première fois.

- 44% sont des hommes et 65 % des femmes.
 - 65% des consultants et consultant(e)s sont domiciliés à Lancy, 9% à Plan-Les-Ouates, 10% en Ville de Genève et 15% dans diverses autres communes.
 - 89% concernait une aide à la rédaction d'un CV et la recherche d'un emploi via internet.
-
- 91 jeunes, âgés de 15 à 25 ans, ont été accueillis à CEJ.
 - 75 jeunes ont bénéficié d'un suivi et ont pu vivre d'enrichissantes expériences grâce aux nombreux mandats ponctuels proposés.
 - 58 jeunes ont effectué un total de 1'533 heures de travail dans le cadre des contrats CEJ.

Événements

Action sociale

Emploi

Contact Emploi Jeunes — CEJ



Contact Emploi Jeunes — CEJ

- 12 jeunes sont retournés en emploi ou à l'école et 15 autres ont commencé une formation initiale qui devrait les amener à l'obtention d'un CFC ou d'une AFP.
- 6 jeunes ont logé dans l'un des appartements-relais.
- 10 ans d'existence. Cet anniversaire a coïncidé avec l'inauguration de ses nouveaux locaux sis aux 98, route du Grand-Lancy.

Les jeunes de CEJ ont participé aussi à

- L'opération éco-sociale en collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG)
- L'exposition Lancy d'Autrefois
- L'opération Triporteur – service de l'environnement

Bénévolat

170 personnes ont rempli le formulaire via internet pour être informées des événements ponctuels nécessitant de l'aide. Une centaine de personnes s'est inscrite pour effectuer du bénévolat régulier ou ponctuel.

- Bonhomme hiver, Tour du canton pédestre, Ethnopoly écoles En-Sauvy et Palettes, Festival Lancy-Tennessee, exposition Lancy d'Autrefois, Cyclocross à Navazza, goûter des ainé-e-s avec l'Association des Intérêts du Grand-Lancy, récoltes du Samedi du partage.
- 45 bénévoles sont actifs de manière suivie au sein de l'Épicerie solidaire, les repas des ainé-e-s, les ateliers cuisine, les transports ou les aides à l'informatique.
- Les visites à domicile connaissent un bel essor, puisque 32 personnes (16 duos) en ont la charge.
- 25 bénévoles pour participer à des activités d'accompagnements proposées aux migrant-e-s installés dans la Commune.
- L'Épicerie solidaire a pu proposer des denrées alimentaires et des produits de soins à environ 36 familles chaque mercredi. 80% de ces familles sont au bénéfice d'une attestation fournie par l'Hospice général, les autres par la Commune. Cela représente au total 1'697 enfants et 2'569 adultes.
- Les repas des ainé-e-s ont été très régulièrement fréquentés. Entre 40 et 45 personnes tous les quinze jours. Ce sont des moments de rencontre et de partage sous le signe de la convivialité et de la simplicité, lorsque des jeunes de CEJ sont présents, leurs animations sont très appréciées !



Inauguration de l'Espace Palettes @DR



Remise du prix Radix « Ville en santé » à Berne @DR



Les 10 ans de Contact Emploi Jeune et inauguration des nouveaux locaux @DR



Ecoles

Effectifs

Ecoles	2016-2017		2017-2018	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes
Bachet	132	8	128	7
En-Sauvy	466	23	463	23
Palettes	495	29	455	25
Caroline	317	17	316	16
Cérésole	172	8	174	8
Morgines	74	4	75	4
Petit-Lancy	332	16	364	17
Tivoli	395	19	378	19
Le Sapay*	242	12	313	15
Classes spéciales				
Caroline	32	4	28	4
En-Sauvy	22	3	21	3
Palettes	17	3	15	3
Total	2'696	146	2'730	144

Moyenne de 19 élèves par classe.

*Ecole intercommunale qui accueille des élèves de Lancy et Plan-les-Ouates

Répartition des classes

Ecoles	Degrés	1-2 P		3-8 P	
		2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
Bachet		4	4	4	3
En-Sauvy		6	6	17	17
Palettes		5	5	21	20
Caroline		3	4	13	12
Cérésole		2	2	6	6
Morgines		2	2	2	2
Petit-Lancy		4	5	12	12
Tivoli		5	5	14	14
Le Sapay		4	5	8	10
Total		35	38	97	96

Palettes: 2 classes - 24 élèves
Caroline : 1 classe - 11 élèves

Ces classes accueillent, à mi-temps, des élèves non-francophones déjà intégrés dans une classe de niveau 4P à 8P. Cet enseignement permet l'apprentissage de la langue française et prépare l'élève à intégrer un cursus scolaire genevois à plein temps.

Les activités parascolaires dépendent du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), dont la Commune de Lancy fait partie, et concernent les restaurants scolaires, ainsi que les activités surveillées.

Nombre de repas servis dans les restaurants scolaires de la Commune :

Restaurants scolaires	2015-2016	2016-2017
Bachet	9'193	9'689
En-Sauvy	38'909	39'018
Palettes	34'898	34'934
Caroline / Morgines	28'398	28'450
Cérésole	12'710	13'177
Petit-Lancy	24'609	24'803
Tivoli	28'164	28'695
Total	176'881	178'766

Ecole intercommunale Le Sapay: le restaurant scolaire est géré par la commune de Plan-les-Ouates

Classes d'accueil

Activités parascolaires



Ecole du Petit-Lancy @Denis Jutzeler



Solidarité internationale

Projets

La Ville de Lancy a soutenu plus de 60 associations ou groupements, pour un montant total de CHF 780'000.00 (y compris les associations soutenues par le biais de la Fédération genevoise de coopération).

Certains projets peuvent concerner des réalisations plus conséquentes dont la planification s'étend sur plusieurs années. Ci-contre quelques projets qui ont bénéficié d'un soutien notamment en 2016 et 2017.

Entité	Pays	Projet	Montant alloué
Aide et Action	Vietnam / province de Hoa Binh	Nutrition et éducation pour les jeunes enfants issus de minorités ethniques / amélioration des bâtiments scolaires. Dans la province montagneuse de Hoa Binh, un ménage sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. Les minorités ethniques, ciblées par ce projet, ne parlent pas le vietnamien. L'isolation géographique et linguistique, couplée à la malnutrition et l'agriculture de simple subsistance, posent de sérieux obstacles au développement des enfants et à leur accès à l'éducation.	CHF 20'000
Aqua Alimenta	Afrique de l'Ouest / Burkina Faso, Mali, Togo et Niger	Amélioration des conditions de vie des petits paysans et leurs familles / gestion de l'eau, accès facilité à l'eau, arrosage approprié. En Afrique de l'Ouest, la majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage. Dans la région du Sahel, les précipitations suffisent normalement à assurer une, voire deux récoltes annuelles de céréales. Ces dernières décennies, on déplore des manques de récoltes, provoqués par des précipitations irrégulières ou persistantes. La petite irrigation permet aux paysannes et paysans de planter des légumes en période de sécheresse et d'améliorer ainsi leur alimentation et leur revenu.	CHF 12'000
Association Assikloassi	Togo	Lycée de Toulassi-Kondji – construction de 3 salles de cours et des toilettes. Les cours sont donnés dans des structures de fortune à la merci des intempéries et aussi des animaux, comme les serpents.	CHF 5'000

Entité	Pays	Projet	Montant alloué
Association Puits à Madagascar	Madagascar	<p>Puits ou forage ?</p> <p>Si la nappe phréatique se situe à moins de 25 mètres de profondeur, il est possible de construire un puits, sinon il faut utiliser la technique du forage. Un bon puits est capable de procurer un débit d'eau supérieur à celui que l'on obtient au même endroit par un forage : puits = 500 à 5'000 litres/heure forage = 600 à 2'000 litres/heure Qualité de l'eau : celle d'un puits est souvent de moindre qualité, car moins filtrée et plus facilement polluée que celle d'un forage. Le puits de Tsongoritelo est finalisé. Il facilite la vie des habitants en leur évitant de se déplacer sur des kilomètres pour trouver de l'eau.</p>	CHF 3'000
Collège universitaire Henry-Dunant	Genève / université d'été des droits de l'homme	<p>Par son soutien régulier, la Ville de Lancy offre, à plusieurs étudiants, les frais d'inscription à cette formation.</p> <p>En 2017, 31 participants de 12 nationalités différentes et sélectionnés sur plus de 250 candidats, ont suivi une semaine de formation sur les droits de l'homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - système international de la protection des droits de l'homme - objectifs du développement durable - les organes des traités 	CHF 5'000/an



Projet d'amélioration des conditions de vie des petits paysans et leurs familles © Aqua Alimentaria



Frédéric RENEVEY

Sports

Fonctionnement du service et ressources humaines

Le service fait face à la demande croissante d'utilisation des équipements sportifs. Pour rappel, la Ville de Lancy finance la construction, l'entretien et l'exploitation de ses équipements sportifs.

Le service compte actuellement 12 collaborateurs et collaboratrices.

Infrastructures

Salle Omnisports du Petit-Lancy

Des travaux de rénovation ont été entrepris, un nouvel éclairage LED dans l'ensemble du bâtiment et une nouvelle sonorisation. Une optimisation des régulations chauffage et ventilation a été complétée par un accès à distance. Suite à un important dégât des eaux à la fin du printemps, la réfection des résines de sol a été reportée à l'été 2018.

Salle de gymnastique de l'école des Palettes

Dans la continuité de la rénovation de l'établissement et de la salle de gymnastique en 2016, les vestiaires ont été rénovés. Un agencement d'armoires pour le rangement du matériel est venu compléter l'offre de mise à disposition pour les sociétés sportives.

Judo Kwaï Lancy de l'école de la Caroline

L'équipement sportif a été renouvelé. La salle est désormais équipée d'une nouvelle surface de combat

Stade des Fraisiers

L'ensemble de l'éclairage des vestiaires, dont les luminaires de secours, a été remplacé par de nouveaux modèles à LED. Les sols ont été traités contre les remontées d'humidité et une nouvelle peinture de sol a été posée. Une étude préliminaire sur la faisabilité d'inclure au site de nouveaux vestiaires et une buvette à proximité du parc des Fraisiers a été établie aux abords des deux terrains de football. Le remplacement des monoblocs de ventilation et la redistribution du réseau de gaines permet d'améliorer la ventilation des locaux. En collaboration avec le service de l'environnement, la réfection du terrain synthétique s'est réalisée durant la trêve estivale. L'équipement sportif a été revu et mis aux normes prescrites par l'Association cantonale genevoise de football (ACGF) et l'Association suisse de football (ASF).

Stade de Marignac

L'appartement a été rénové. Des joueurs du Lancy Football Club occupent dorénavant ce logement. En collaboration avec le service des travaux et de l'urbanisme, l'assainissement du chauffage et des ventilations a été réalisé.

Tennis Club Lancy Fraisiers

Les travaux du bassin de rétention ont finalement débuté cette année, sans attendre les travaux du tram jouxtant le site. L'objectif a été de coordonner les interventions entre le service des travaux et de l'urbanisme de Lancy et la Commune de Plan-Les-Ouates afin de transiter par un seul et unique mandataire.

Les travaux prévus consistent à :

- Démolir l'actuel mur d'entraînement
- Construire un court de padel et aménager des abords en lieu et place du mur d'entraînement
- Réaliser divers équipements, tels que mini-tennis, jeux, mobiliers urbains et aménagements paysagers
- Installer des mâts d'éclairage de 16m de haut autour des courts de tennis
- Construire des gradins et un cheminement piétons autour des courts de tennis avec rampe d'accès au restaurant pour personne à mobilité réduite
- Rénover l'ensemble du sous-sol du bâtiment du Tennis Club, aménager des cabines de douches dans les vestiaires, mettre en place un système de ventilation efficace, redistribuer les pièces et désamianter le bâtiment (seules les fenêtres sont concernées)
- Construire des locaux extérieurs pour les containers poubelles et le stockage des équipements de tennis volumineux (SAS d'entrée de la bulle) ;
- Installer une mise en passe du bâtiment en lien avec le système de plug-in pour la réservation des courts de tennis.

Street-Park de la Praille

Conjointement avec la Ville de Carouge, des travaux ont été menés. Un nouvel éclairage, une sécurisation des équipements sportifs et la création de portails sont venus compléter les lieux. Début 2018, une fermeture nocturne sera mise en place pour renforcer la sécurité.

Skateplaza Lancy

Inauguration prévue en mars 2018. Une association a été mandatée pour encadrer les activités. Un petit atelier et un bureau ont été installés.

Piscine du Bachet-de-Pesay

Réfection des vestiaires de la piscine. Le sol en carrelage a été repris, les W.C., les anciennes menuiseries (bancs vestiaires, portes W.C) ainsi que les parois ont été remplacées et des crochets pour habits ont été posés.

Piscine En Sauvy

Remise à neuf de la totalité des bancs en carrelage se trouvant le long du vitrage de la piscine. Ces derniers étaient détériorés.



Infrastructures

Piscine de Tivoli

Remplacement des portes d'entrée des vestiaires qui étaient vétustes ainsi que du système d'actionnement des douches.

Piscine de Marignac

Divers travaux dans l'enceinte de la piscine. Concernant les bassins, comme chaque année, il y a eu une réfection des joints ainsi que des carreaux abimés. Au niveau du solarium, une main courante, en inox, a été installée sur le muret afin d'éviter tout risque de chute. Côté pataugeoire, les jeux d'eau pour enfants ont été repeints (champignon, escargot et toboggan). Enfin, le portail d'accès au restaurant a été remplacé.

Projet d'exploitation du bassin olympique de la piscine de Marignac / période hivernale

La réflexion quant à l'exploitation hivernale du bassin olympique se poursuit avec la présentation du projet devant les commissions des sports, finances et travaux à l'automne. En parallèle à l'étude sur la couverture iso thermique, un mandat externe a été confié à un architecte pour étudier la mise à niveau des vestiaires afin d'accueillir le public tout au long de l'année. La synthèse de ces travaux a été présentée au Conseil municipal.



Piscine Marignac | © Alain Grosclaude

Ecole Le Sapay

Première année complète d'exploitation du bâtiment des sports qui comporte une salle de gymnastique « double » et un bassin de natation de 25m. Pour rappel, cet établissement est administré par un groupement intercommunal (Lancy & Plan-les-Ouates). Ces deux infrastructures sportives sont mises à disposition des classes pendant la journée et des associations / clubs sportifs communaux (Lancy et Plan-les-Ouates) dès 16h30. Une offre particulièrement riche est proposée à la population pour la pratique de la natation avec des créneaux horaires disponibles tôt le matin, à midi et en soirée, ceci plusieurs fois par semaine.

Fondation du Stade de Genève (FSG)

La FSG a poursuivi ses efforts de remise à niveau de l'infrastructure du stade, grâce à l'aide de l'Etat de Genève et d'une généreuse fondation. Tous les travaux concernant la sécurité sont terminés et la tenue de grands matchs montrent que les installations sont parfaitement fonctionnelles. Les contrats d'entretien nécessaires ont été signés. Il a été également effectué une réhabilitation des parcelles à l'arrière du Stade de Genève en propriété privée avec la réalisation d'un parking de 105 places.

Le contrat de prestations signé avec l'Etat de Genève prévoit des objectifs et des indicateurs pour la période 2017 – 2020 :

- Diversifier l'accueil d'événements sportifs et extra-sportifs (2 événements minimum par année) ;
- Assurer la maintenance du stade (CHF 750'000.00 investis et mise en conformité du stade aux normes internationales) ;
- Assurer l'équilibre financier de la FSG (résultat de l'exercice, capitaux propres suffisants, liquidités à court terme suffisantes) ;
- Proposer à la location l'infrastructure du stade.

Outre les matchs des clubs résidents, le Servette Football Club et le Servette Rugby Club, la finale de la Coupe de Suisse du 25 mai a été un grand succès. Tant l'Association suisse de football (ASF) que le département de la sécurité et de l'économie ont fait part de leur satisfaction. La journée des écoles de football du canton le 28 mai et la fête de la danse le 3 mai ont rencontré un franc succès.

A noter également l'organisation le 14 octobre d'un match de rugby entre les équipes d'Oyonnax et Connacht.

Patinoire du Trèfle-Blanc

Un groupe d'investisseurs a remis au Conseil d'Etat, en octobre, un dossier qui prévoit un financement entièrement privé, sans appel d'offres. Celui-ci entre en matière sur l'étude d'une telle proposition.

Toutefois, le nouveau projet présenté est très différent du projet d'origine. Après une première batterie d'analyses techniques conduite par

**Evènements
majeurs**



Evènements majeurs

Manifestations

Magazine des sports

différents services du canton, le dossier s'avère encore incomplet. Il nécessite des éclaircissements de la part des investisseurs. Le travail devra donc maintenant porter sur la viabilité financière et sur l'inscription du projet dans l'aménagement et la mobilité propre au périmètre de ce secteur, ainsi que son adéquation au cahier des charges spécifique d'une patinoire de compétition. Une rencontre sera organisée prochainement entre les promoteurs du projet et les services compétents, afin de clarifier les différentes problématiques identifiées.

Tour du Canton

Le Tour du Canton est passé à Lancy avec une étape agendée le 31 mai en début de soirée. Près de 2'000 coureurs-euses se sont élancés avec un départ donné au stade des Fraisiers pour une boucle d'environ 9 km passant par le Grand-Lancy, le Petit-Lancy et Plan-les-Ouates.

Urban Training

Début mai, 2ème édition à Lancy qui offre la possibilité aux citoyens de pratiquer une activité physique tout en redécouvrant la Commune. Lancy se transforme alors en salle de sport géante où places de jeux, bancs, escaliers, etc. deviennent autant d'appareils d'entraînement et d'exercices. 60 minutes de sport encadrées par un coach, combinant marche et exercices adaptés à chacun. Les séances sont entièrement gratuites grâce au soutien de la Commune et des entreprises citoyennes investissant pour la santé et le bien-être publics.

Tuttisports

8^e édition. Planifiée après la rentrée scolaire, pas moins de 30 disciplines différentes étaient représentées sur toute la semaine, 220 rendez-vous sportifs ont été organisés sur 35 sites différents.

Sant"e"scalade

La Ville de Lancy a poursuivi son soutien. C'est un programme d'entraînement en commun avec une partie consacrée à l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique au quotidien. Sant"e"scalade vise surtout les enfants entre 6 et 12 ans, 8 sessions comptant 403 élèves sur Lancy.

Une nouvelle publication sur le sport à Lancy a vu le jour. Aujourd'hui, la communication revêt une importance primordiale. C'est pourquoi, il a été décidé de créer un magazine de sport qui a permis d'informer sur les actions du service des sports, des associations et clubs partenaires. A travers ce magazine, plutôt que de passer en revue de manière systématique les différents sports, il s'agit d'effectuer un éclairage sur les nouvelles tendances de l'offre sportive. Du sport bien-être, à l'avènement de la technologie dans le sport en passant par la nutrition. Ces thèmes

ont été mis en lumière dans cette publication.

Le Conseil administratif, en plus de décerner le Mérite sportif, salue les clubs ou athlètes ayant obtenu un très bon résultat sportif. En effet, en 2017, le Vélo- Club Lancy, le Lancy Volleyball Club, le Lancy Plan-les-Ouates Basket, l'Ippon Karaté Club, la Fédération suisse de gymnastique section de Lancy, le Lancy Natation et le 1212 Singto Muay Thaï Gym ont vu certains de leurs sportifs ou de leurs équipes obtenir des résultats remarquables qui font la fierté de la Commune. La judoka Céline FLURY a également été associée à cette fête pour ses magnifiques performances au niveau suisse, mais également européen.

Pour la sixième année consécutive, il s'adresse aux jeunes lancéens subsidiés. Ce chèque, d'une valeur de CHF 100.00, est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives situées sur le territoire de Lancy et associées au projet. Pour rappel, le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgé(e) de 4 à 18 ans ;
- Etre domicilié(e) sur le territoire de la Ville de Lancy ;
- Etre bénéficiaire d'un subside de l'assurance maladie.

En fin d'année, tous les chèques avaient trouvé preneur.

La Ville de Lancy continue de mener une politique active, notamment par un soutien financier et/ou la mise à disposition d'infrastructures. Elle a également soutenu diverses manifestations en lien avec les sociétés sportives communales (tournoi de basketball des P'tits rois, spectacle de gymnastique, etc.).

En plus des contacts avec les autres communes, les travaux de la commission sportive de l'ACG se sont poursuivis. Différents thèmes ont été évoqués durant cette année, notamment la question liée à la répartition des tâches entre le canton et les communes en matière de sport (loi sur la répartition des tâches - LRT).

Piscine de Marignac

- La saison d'exploitation a débuté le 1er mai pour se terminer le 22 octobre, avec un accès uniquement au bassin olympique dès le 18 septembre.
- Nous avons enregistré 6'797 entrées sur les 35 jours de prolongation.
- La saison fut marquée par un très bel été qui a contribué à une fréquentation quasi record.

Résultats sportifs

Chèque sport

Associations sportives communales

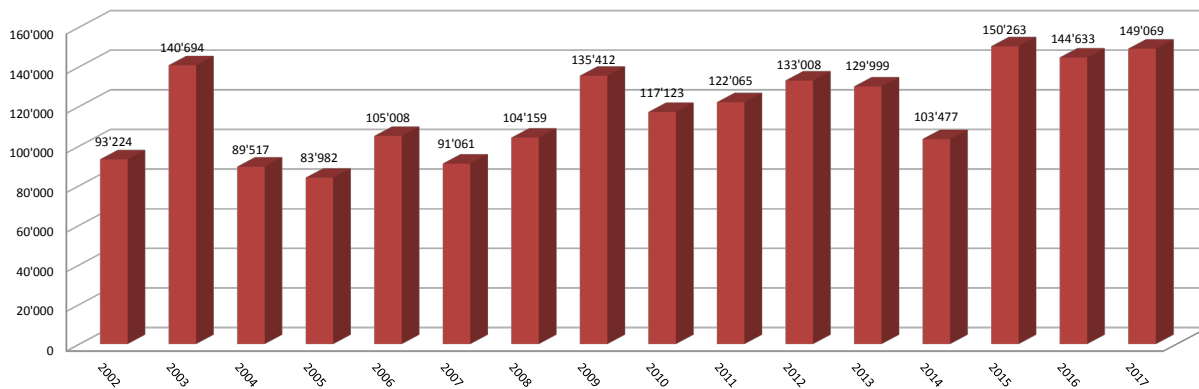
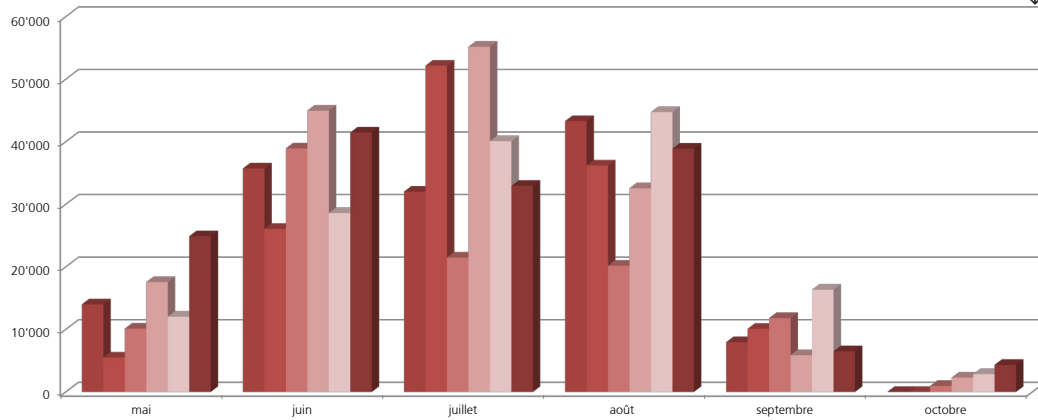
Contacts inter-commune

Section des piscines



Piscine de Marignac

Nombre d'entrées
de 2012 à 2017



Piscine de Marignac

Total des entrées
de 2002 à 2017

Section des piscines

- Pévente d'abonnement (rabais de 10% sur les abonnements achetés avant l'ouverture) : 816 abonnements annuels ont été délivrés sur place.
- Infirmierie : remerciements à la section des Samaritains de Lancy qui assure une permanence durant les week-ends ainsi que les jours fériés afin de décharger les gardiens durant les fortes affluences.
 - Interventions été 2015 : 434
 - Interventions été 2016 : 423
 - Interventions été 2017 : 370
- Machinerie : les installations techniques de traitement d'eau ainsi qu'un bon suivi du nettoyage quotidien des bassins ont valu une très bonne qualité d'eau.
- Sécurité : en fonction des besoins, les services d'une société de sécurité privé sont requis afin de faire respecter l'ordre, le règlement en vigueur et surtout de garantir la sécurité des clients et du personnel durant les journées de grande affluence. Le résultat reste positif et

cette présence n'incommoder en aucune façon la clientèle.

- Restaurant de la piscine : le gérant donne toujours entière satisfaction sur la qualité des mets et plats du jour soignés qui sont proposés le midi, que vous soyez ou non clients de la piscine.
- Massage : le petit chalet en bois accueille de nombreux adeptes pour un moment de détente et de bien-être. Des massages sportifs, relaxants et réflexologie donnés par des masseurs diplômés rencontrent toujours un vif succès.

Piscine de Tivoli / ouverte au public

Ouverte au public le mardi (midi) et le mercredi (midi et soir), dès la fermeture de la piscine de Marignac.

Pataugeoires de quartiers

Des travaux de sécurisation ont été entrepris afin de respecter la recommandation du bureau de prévention des accidents (BPA). Un grillage a été installé autour des pataugeoires avec diverses portes, afin de limiter l'accès au bassin pour les enfants en bas âge durant la journée. Le soir, une entreprise de sécurité est en charge de la fermeture desdits accès.





**Location
de salles**

Salle / Occupation	Variation 2016-2017
Salle communale du Petit-Lancy 94 occupations : 90 Lancy, 4 hors Lancy	+76
Centre omnisports du Petit-Lancy 31 occupations : 28 Lancy, 3 hors Lancy + occupations pendant toutes les vacances scolaires + fermé du 1er juillet au 27 août pour des travaux	-7
Pavillon de l'Orangerie 64 occupations : 63 Lancy, 1 hors Lancy + fermé du 9 au 26 octobre pour des travaux	-2
Grange Navazza Réception : 59 occupations : 57 Lancy, 2 hors Lancy Conférence : 29 occupations : 19 Lancy, 10 hors Lancy + Exposition du 7 au 12 février, Ville de Lancy + Festival Lancy Tennessee du 3 au 10 juillet + Lancy d'Autrefois du 15 septembre au 11 octobre	-9 -3
Salle Annevelle 100 occupations : 100 Lancy	+23
Aula de l'école Caroline 12 occupations : 12 Lancy + parascolaire à midi et le soir + cours privés tous les lundis, mercredi et jeudis	-4
Ecole de Tivoli (aula, gym et rythmique) 15 occupations : 15 Lancy	Idem
Salle communale du Grand-Lancy 60 occupations : 59 Lancy, 1 hors Lancy Salle des partis politiques: • louée tous les lundis Salle des Intérêts : • louée tous les lundis, mardis, samedis	-6

Salle / Occupation	Variation 2016-2017
Aula de l'école en Sauvy 22 occupations : 22 Lancy L'aula est louée tous les mercredis soirs	-3
Aula de l'école des Palettes 16 occupations : 16 Lancy	-12
Salle du Bachet 10 occupations : 10 Lancy	-1
Local des Aînés 10 occupations : 10 Lancy La salle est louée tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis	-5
Centre omnisports Aimée-Stitelmann (1 week-end sur deux à Lancy) 18 occupations : 9 Lancy, 9 hors Lancy + occupations pendant toutes les vacances scolaires	+1
Cave du Centre Marignac 51 occupations : 51 Lancy (la cave est occupée uniquement par le Centre Marignac et l'association Les Concerts de Lancy)	+8
Villa La Solitaire 41 occupations : 41 Lancy + occupations tous les lundis et jeudis soirs	-2
La Dépendance (inauguration le 15 septembre 2017) 32 occupations : 32 Lancy	+ 32

Location
de salles



La Dépendance inaugurée le 15 septembre 2017 | © Alain Grosclaude



**Fondation des
Evaux — FE**



Organisation

Sis sur les communes d'Onex et de Confignon et aux frontières des communes de Bernex et Vernier, le Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux, d'une surface totale d'environ 50 hectares, est le plus grand parc urbain de Suisse.

La Fondation est administrée par un Conseil de fondation composé des magistrats des cinq communes membres : Bernex, Confignon, Genève, Lancy et Onex. Les parcelles attribuées à la Fondation des Evaux faisant partie intégrante d'un droit de superficie accordé par le Canton de Genève jusqu'en 2078, un siège est réservé à un représentant du Canton.

Personnel

- 16 mars, un nouveau directeur est engagé
- 18 collaborateurs fixes soit l'équivalent de 16,8 emplois plein temps depuis 2012
- un apprenti horticulteur-paysagiste en 3ème année
- un auxiliaire aide jardinier à plein temps

La Fondation des Evaux a employé 12 jeunes entre 18 et 25 ans pour assurer la surveillance des jeux d'enfants, les après-midi entre mars et octobre durant les jours fériés, les week-ends et les vacances scolaires, ainsi que pour assurer la réception durant les week-ends et jours fériés.

Elle a permis à 8 jeunes, âgés de 15 à 17 ans, de pratiquer un job d'été durant deux semaines en tant qu'aide jardinier en juillet et août. La Fondation des Evaux a accueilli plusieurs stagiaires en horticulture: jeunes à la recherche d'orientation professionnelle et personnes en réinsertion suivies par des organismes d'aide à l'intégration.

Événements, manifestations et sorties

Le Centre accueille tout au long de l'année un grand nombre de visiteurs (200'000 en 2017). Les événements sportifs et la présence des écoles sur le site sont en constante augmentation d'avril à octobre. 68 demandes ont été traitées, dont 16 annulations.

Camps de vacances

Les activités estivales sont présentes durant les mois de juillet et août avec quatre associations différentes qui organisent des camps et stages pour enfants :

- Footballissima, stages de football : 8 semaines de présence
- Girlissima, stages multi-activités : 4 semaines de présence
- Lancy FC, stages de football : 3 semaines de présence
- Kid's games, stage d'activités sportives et ludiques, ponctué de moments de découvertes de la Bible : 1 semaine de présence

Locations

Associations, entreprises, services communaux, entités publiques et particuliers ont la possibilité de louer différents locaux :

- Le chalet rustique : 134 locations
- La salle Belvédère : 77 locations
- Le dortoir : 14 locations
- Le réfectoire : 49 locations
- L'ensemble : réfectoire et dortoir, 5 locations

Entretien, travaux et réalisation

Outre les entretiens habituels du parc et des bâtiments, les aménagements et travaux suivants ont été réalisés :

- Traitement des chenilles processionnaires
- Réfection complète de la piste cyclable en matière calcaire compactée
- Remplacement de certains regards en fonte ou en béton abîmés et usés sur l'ensemble du parc et remise à niveau d'autres

Zone nature :

- Rénovation et reprise des chemins qui descendent et mènent au bord du Rhône. Des bordures en bois ont été ajoutées ainsi que deux mains courantes, les murs de soutènement ont été consolidés
- Elagage et entretien des arbres par une entreprise externe
- Pose de mulch (copeaux de bois) au pied des arbres
- Réfection et aménagement de l'emplacement des bennes de la déchetterie

Zone loisirs :

- Mise en place de six zones de tri (espace pique-nique) ainsi que d'un concept d'évacuation des déchets. Aménagement en matière calcaire, plantation de haies et pose de barrières en bois
- Abattage des peupliers selon autorisation et rognage des souches
- Re-plantation de 10 arbres : chênes, charmilles et ormes

Zone sportive

- Pose d'une moquette synthétique le long du terrain de foot synthétique pour créer une zone de propreté de transition
- Réparation du terrain synthétique qui a subi un acte de vandalisme (moquette brûlée et découpée)
- Remplacement des grillages des pare-ballons en place depuis plus de vingt ans
- Réfection de la nourrice d'arrosage du terrain de foot n° 2, remplacement des électrovannes et rénovation de la fosse technique
- Traitement des terrains de foot n° 1, 4 et 5 à l'engrais biologique, de même que le terrain de la piste d'athlétisme
- Les autres terrains de foot ont été traités à l'engrais minéral
- Dès l'année prochaine l'ensemble des surfaces sera traitée à l'engrais biologique



**Fondation des
Evaux — FE**

- Nettoyage des courts de tennis à la machine à haute pression, travaux effectués tous les deux ans

Bâtiments

Salle Belvédère :

Installation de ventilateurs au plafond

Bâtiments en général :

- Rafrâichissement de l'ensemble des bâtiments, murs repeints et reprises de carrelage effectuées
- Rénovation des blocs douches
- Réaménagement des caves

Skatepark :

Requête en autorisation de construire pour la rénovation du pavillon wc. Les travaux ont débuté à la fin de l'année et seront terminés fin mars 2018.

Espace de l'atelier :

Marquage des places pour les véhicules et aménagements de sécurité.

Le Café des Evaux :

Suite à une procédure de recrutement classique pour la mise en gérance du Café des Evaux, huit dossiers ont été reçus. Le choix de la Fondation s'est porté sur un couple travaillant en famille avec leur fils et belle-fille, connaissant très bien le domaine sportif et ses besoins.

Leur concept s'appuie sur une cuisine saine avec des produits du terroir. Ils ont repris la gérance au premier mars dans des locaux qui avaient été entièrement rénovés pour l'occasion. Le bilan de cette première année se révèle positif.

Le projet du « restaurant » :

Suite à la demande d'autorisation de construire aujourd'hui en force (déposée le 14 août 2015) pour le projet de démolition et reconstruction du bâtiment, une première demande de prolongation échéant en août 2018 a été déposée.

En 2017, le projet de reconstruction est intégré à un concept global en identifiant le restaurant en tant que lieu central des Evaux répondant ainsi à des enjeux sociaux et environnementaux de la Fondation.

Le restaurant proposera une alimentation saine et équilibrée à des prix modérés afin d'être accessibles au plus grand nombre d'usagers. Dans la mesure du possible, les repas seront composés de produits saisonniers, frais et locaux.

Voir rapport de gestion complet sur le site www.evaux.ch



Frédéric RENEVEY

Sécurité

Groupement de la sécurité (GSL)

Composition du groupement :

- Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- Service de la protection de la population et de l'organisation régionale de la protection civile Lancy-Cressy
- Sauveteurs auxiliaires
- Samaritains
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Service de l'environnement
- Police municipale

Activités

L'Etat-Major du GSL s'est réuni à plusieurs occasions, traitant les affaires courantes de coordination entre les différents corps d'intervention, sans oublier le budget de fonctionnement annuel de chacun.

Interventions

Un sinistre de grande ampleur durant le mois de janvier a eu lieu à la route du Grand-Lancy, immeuble locatif du N° 29 à 37 ce qui a nécessité la mobilisation de tous les corps du GSL.

Protection civile — ORPC Lancy-Cressy

Mesures de santé et de sécurité au travail (MSST)

La campagne de prévention des accidents, sur le thème « Bien dans sa nuit, bien dans sa vie » lié aux troubles du sommeil, a eu lieu du 2 au 13 octobre au centre de formation de la commune de Vernier. 153 personnes ont participé à cette campagne.

Pour rappel, ces campagnes de prévention sont organisées chaque année par les cinq plus grandes communes du canton réunies (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier – TOP 5), en collaboration avec la SUVA.

Défibrillateurs

Trois nouveaux défibrillateurs ont été implantés, portant ainsi à 54 le nombre de défibrillateurs installés à divers endroits sur la commune.

Piscine

Le service de la protection de la population a été appelé à collaborer avec le service des sports de Lancy, dans le cadre de l'application des normes OPAM (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs).

Evénement particulier

- Le groupe de travail cantonal a présenté deux versions du projet de ré-

forme de la PCi aux magistrats, lors d'une séance de commission sécurité de l'Association des communes genevoises (ACG). Soumises au vote, elles ont été refusées, certains points doivent encore être approfondis.

- Une réorganisation au sein du commandement de l'ORPC Lancy-Cressy a été opérée dès le 1^{er} septembre, suite à l'arrivée du nouveau commandant, le Major Pascal GISCHIG.

Les différents domaines

Les domaines composant l'ORPC Lancy-Cressy (Aide à la conduite, Assistance + Sanitaire, Protection des Biens Culturels, Appui et Logistique) ont été affectés dans les différentes constructions de la protection civile :

- Poste de commandement Caroline: Etat-Major & Aide à la conduite
- Confignon : Assistance + Sanitaire & Logistique (cuisine)
- En Sauvy : Etat-Major & Appui & PBC & Logistique & Logistique (cuisine)
- Anneville & Electricité & Grand'Portes : matériel surnuméraire

Un travail de fond a été mis en place pour sensibiliser les partenaires de la sécurité au fait que la protection civile est présente et qu'il ne faut en aucun cas hésiter à la solliciter pour venir en appui. Preuve en est, l'ORPC Lancy-Cressy a répondu présent à chaque demande d'intervention.

Interventions

Incendie route du Grand-Lancy allées 29 à 37 (27.01)

- Prise en charge des personnes évacuées ne pouvant pas réintégrer leur appartement et relogement à l'hôtel
- Repas chauds préparés pour environ 60 intervenants (sapeurs-pompiers de Lancy et de Carouge, police municipale de Lancy, PCi) et consommés au chaud dans la construction PCi de l'école En Sauvy

Les interventions ont totalisé 45 jours de service

Interventions au profit de la collectivité

- Marathon UNICEF (07.05): 11 personnes engagées
- Saga des Géants le (29.09) : 54 personnes engagées
- Saga des Géants (30.09 – 01.10) : 48 personnes engagées
- Marche de l'Espoir (08.10) : 8 personnes engagées
- Course Trans'Onésienne (18.11) : 7 personnes engagées

Ces manifestations ont totalisé 180 jours de service pour l'année.

Formation et perfectionnement

Les cours du premier semestre ont été planifiés pour les cadres de chaque domaine afin de leur rappeler les bases du management et de la conduite. Quant aux cours du deuxième semestre, ils étaient axés sur les FoRE (Formations Rapidement Engageables) afin de faire prendre conscience au personnel de l'importance de ces formations et du délai d'intervention imposé par le canton, soit 1h30.



**Protection
civile — ORPC
Lancy-Cressy**

871 jours de service ont été utilisés pour le perfectionnement des astreints.

Etat-Major

Cinq journées de cours ont eu lieu pour permettre de planifier le fonctionnement de l'ORPC Lancy-Cressy, de prendre les décisions et partager les expériences. À noter que les membres de l'Etat-Major sont toujours très volontaires, engagés et collaborent sur tous les dossiers. 60 jours de service pour les cours EM.

Contrôle des abris

Aucun contrôle d'abris n'a pu être effectué cette année. En effet, la priorité était de finaliser la mise à jour de la base de données informatique ABRI 2000. Les bases de données physiques pour les abris privés d'Onex et Confignon seront mises à jour en 2018. Les nouvelles mesures de gestion ont pu être effectuées, qui permettent de connaître les zones des trois communes nécessitant la création d'abris pour la population lors de la construction de nouvelles habitations.

Effectif

Au 31 décembre :

- 448 astreints instruits et actifs sur un effectif réglementaire de 479 personnes
- 15 personnes de la classe d'âge 1977 ont été libérées de l'obligation de servir
- 38 nouveaux astreints ont été affectés à l'ORPC dans le courant de l'année.

Nominations

18 astreints ont été nommés – commandant (Cdt), officiers (Of), sous-officiers (Sof) ou spécialistes (Spéc) :

- Cdt de compagnie : 1
- Of assistance : 3
- Of appui : 1
- Sof logistique : 3
- Sof aide conduite : 1
- Sof assistance : 5
- Sof appui : 6
- Spéc PBC : 1

Conclusion

L'ORPC Lancy-Cressy doit continuellement parfaire et perfectionner son état de préparation à l'engagement qui doit être entraîné sans relâche afin de répondre à toute demande.



↑
→
Incendie route du
Grand-Lancy
allées 29 à 37© DR



Sapeurs-pompiers

Effectifs

- **Au 31 décembre 2017** : 54 actifs, dont 3 femmes
- 3 admissions : MM. Bruno BERBEL, Joey COLLEONI (ex JSP) et Mathias WICHT (ex JSP)
- **8 personnes ont quitté la compagnie** : Mmes Yasmine BEAUD, Sonia CASELLA, Mélanie De SANCTIS et MM. Yves MOUKOURI, Nika SAMOIAN, Samuel TROVATO, Michael WAKKER et Geoffrey FERRAND

Formation

- École de formation : Mme Daniela GRAENICHER et MM. Bruno BERBEL, Vincent ETTER et Hicham JOST JOUIHRI
- École de protection respiratoire : MM. Kévin SCHALLER et Olivier WAGNER
- 35 sapeurs ont suivi divers cours: récupération des insectes, tronçonnage, conduite avec feux bleus, préparation au permis C1, BLS – AED

Manifestations/événements

- 13 janvier : Vermouth et rapport du Commandant suivi d'un repas
- 25 janvier : Rapport annuel OCPPAM à Bernex
- 1er février : Pré- assemblée FGSP à Russin
- 25 février : Assemblée caisse de secours à Bernex
- 4 mars : Assemblée FGSP à Troinex
- 5 avril : Assemblée Cdt. caserne des Vernets
- 8 avril: Exercice de la compagnie à Bürren an der Aare, avec un détachement de JSP. Acquérir de nouvelles connaissances : travailler dans des conditions réelles: moyen d'extinction, Badkraft / Flashover, feu (d'appartements, de cave, dans un escalier), travail des lances
- 9 mai : Commande du nouveau véhicule tout-terrain
- 28 juin au 1er juillet : Fêtes des écoles
- 1er août : Fête Nationale
- 27 septembre : Assemblée FGSP à Russin
- 7 octobre : Exercice de compagnie à la Praille. Apprendre les automatismes et la connaissance des engins : travail d'une motopompe en aspiration, échelle remorquable, connaissance des nœuds, transport de blessés, déploiement de conduites de différents types
- 18 octobre : Assemblée OCPPAM au SIS, en présence de M. Pierre MAUDET, Conseiller d'État
- 13 novembre : Assemblée d'arrondissement à Bernex
- 21 décembre : Arrivée du nouveau véhicule

Interventions

- 233 interventions
- 19 collaboration avec le SIS
- 61 compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy
- 153 SIS

Dont

- 39 Feux
- 25 Inondations
- 25 Alarmes fumées
- 19 Sauvetages animaux
- 23 Préventions / déblaiements
- 15 Divers
- 5 Renforts

Une des interventions

31 octobre, 16h21 alarme incendie dans un appartement au 76, avenue des Communes-Réunies. En collaboration avec le SIS, 25 sapeurs de la compagnie de Lancy étaient présents (144 heures de travail). Les Sauveteurs auxiliaires, la police municipale et le service de l'environnement ont été sollicités.



Incendie dans un appartement au 75, avenue des Communes-Réunies © DR



Véhicule de la compagnie © DR



Police municipale

Mission principale et objectifs

Le policier de proximité est polyvalent, sa fonction regroupe prévention et dissuasion, mais aussi répression. Cette dernière pourra être mieux anticipée, ciblée, proportionnée et acceptée grâce à la connaissance fine du terrain que permet la police de proximité.

Les principaux objectifs sont :

- diminuer le sentiment d'insécurité, la petite délinquance, les incivilités
- lutter contre l'insalubrité et les nuisances sonores
- réprimer les infractions à la législation sur les stupéfiants et celles concernant la législation sur le séjour des étrangers
- veiller aux comportements à risque en matière de circulation routière.

Au quotidien, la police municipale lancéenne travaille en partenariat avec des institutions, locales ou régionales, telles que la police cantonale, les polices municipales des communes voisines, les patrouilleurs scolaires, les responsables d'école, les concierges, les commerçants, les différents services de l'administration communale, les services de sécurité privée, les tpg, la police des transports, les TSHM (travailleurs sociaux hors murs), les associations de quartier, le Groupement de la sécurité de Lancy (regroupant le service de l'environnement, les pompiers, les sauveteurs, les samaritains et la protection civile).

Effectif

Petit et Grand-Lancy :

- 20 agents-tes en uniforme
- 3 collaborateurs-trices administratifs-ves
- 24 patrouilleurs-euses scolaires œuvrant pour la sécurité des enfants se rendant dans les écoles de la commune

Déménagement

Le 30 septembre, les nouveaux locaux, situés au 2A, avenue du Cimetière, ont été inaugurés.

Évènements et réalisations

Pour un partage du renseignement et une présence de terrain renforcée, 43 actions ont été menées en collaboration avec la police cantonale dans le cadre du Contrat Local de Sécurité (CLS) :

- 20 actions de police de proximité
- 9 contrôles radar
- 12 actions sur la circulation routière

En 2017, le personnel de la police municipale a procédé à 2'698 réquisitions.

Comparaisons avec l'année précédente:

- Accidents de circulation (+ 5%)
- Affaires de stupéfiants (-34%)
- Réquisitions concernant des animaux (-0.60%)
- Interpellations (+35%)
- Contrôles de personne (-24%)
- Conflits entre personnes (-13%)
- Nuisances sonores (+80%)
- Assistances aux personnes (+21%)
- Manifestations (+4 %)
- Points de contact / îlotage / prévention (+24%)
- 26 suivis judiciaires, soit 121 heures de procédure

Vivre en sécurité constitue un besoin essentiel, c'est pourquoi la police de proximité doit être en mesure d'apporter à la population des réponses rapides et concrètes. Les agents-es ont répondu à 2'512 appels sur le numéro gratuit **0800 417 417**.



Poste du Petit-Lancy | © DR



Stéphane LORENZINI | Conseiller administratif

Dicastères

Travaux et constructions • Finances et logement
Administration et affaires économiques • Culture

Présentation des comptes

En regard d'un bénéfice budgété de CHF 622'000.00, les comptes 2017, qui ont été audité, sont bouclés avec un excédent de revenus de CHF 10'642'052.39.

Essentiellement lié à la fiscalité, ce résultat conjugue plusieurs éléments qui vous sont expliqués en détail ci-après.

Confirmée par le département des finances, la production estimée de l'impôt des personnes morales portée aux comptes 2017 a bondi de plus de 300% par rapport à 2016. La fin d'un allègement fiscal qui avait été octroyé, pour une période de 10 ans, à une société sise à Lancy, en est la principale raison. Par rapport au budget, l'écart positif se monte à CHF + 12.8 mios, dont CHF 9.2 mios de correctifs estimés pour 2016. En regard des chiffres qui s'appuient sur des productions d'impôts estimées, une solide provision à hauteur de 30% a été portée aux comptes 2017, pour couvrir le risque élevé d'estimation.

Les charges de la nature 31 "biens, services et marchandises" présentent à nouveau un important disponible, de l'ordre de CHF 3.3 mios, représentant un non-dépensé d'environ 12% par rapport au budget.

Les comptes de l'année 2017 intègrent un amortissement complémentaire de CHF 2.5 mios, portant sur le crédit relatif à la participation communale au coût des travaux pour la réalisation de la couverture de la tranchée couverte des Palattes.

La part à financer pour les investissements du patrimoine administratif (P.A.), en incluant l'amortissement complémentaire, s'élève à CHF 15.83 mios, contre CHF 15.15 mios prévus au budget. Au niveau des dé-

penses, en excluant l'achat de la parcelle ex-Aubert de CHF 7 mios, qui n'était pas budgété, on constate que 77% de la planification s'est concrétisée.

Quant au résultat net des immeubles du patrimoine financier (P.F.), il se situe plus ou moins dans la cible, avec un léger écart défavorable de 5%, soit CHF – 433'000.00. Les dépenses d'investissement du P.F. se sont quant à elles élevées à CHF 5 mios.

La dette communale a passé de CHF 150 mios à CHF 172 mios en fin d'année, essentiellement pour financer le volume substantiel des investissements et l'achat de la parcelle ex-Aubert, ainsi que pour couvrir le remboursement à l'Etat de CHF 5 mios relatif au solde de la fiscalité 2016 en notre défaveur

en compte courant. Conséquence du faible niveau des taux, la charge d'intérêts est en baisse, le taux moyen de la dette s'établit à 0.64% au 31 décembre 2017.

Les revenus, sans les immeubles, atteignent CHF 122.68 mios alors que le budget prévoyait un total de CHF 108.01 mios, soit un écart positif de CHF 14.67 mios.

Le total des charges, sans les immeubles, s'inscrit à CHF 119.20 mios alors que le budget prévoyait un total de CHF 114.98 mios, soit un dépassement net de CHF 4.22 mios.

Alors que le résultat net des immeubles s'élève à CHF 7.16 mios, et compte tenu de ces éléments, l'excédent de revenus total s'élève à CHF 10,64 mios.

Comptes de fonctionnement

Les revenus

En tenant compte du résultat

net du P.F. de CHF 7.16 mios, les revenus s'élèvent à CHF 129.84 mios contre CHF 106.88 mios aux comptes 2016, et CHF 115.61 mios au budget 2017.

L'écart favorable par rapport aux comptes 2016 est de CHF 22.96 mios ou de + 21.5 %.

L'essentiel des revenus de notre collectivité provient du produit de l'impôt communal. La production brute de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques évolue de la manière suivante :

- Comptes 2016 : CHF 63.91 mios (- 12.76 %)
- Comptes 2017 : CHF 73.14 mios (+ 14.44 %)
- Budget 2017 : CHF 71.87 mios
- Budget 20178 : CHF 67.49 mios

En se basant sur les chiffres fournis par l'administration fiscale cantonale (AFC), la production brute globale des personnes physiques est en augmentation de 14.4% par rapport aux comptes 2016. Et

si nous comparons l'impôt estimé entre les exercices fiscaux 2016 et 2017, net des correctifs des années précédentes, estimés ou notifiés, une hausse de 10.2% est constatée, essentiellement due à l'impôt à la source.

Les correctifs d'années antérieures s'élèvent à CHF 2.5 mios. A ce sujet, l'AFC nous renseigne : "la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimation, positifs ou négatifs, viennent alimenter les comptes. Ils intègrent les modifications apportées par l'AFC au gré de l'avancement de la taxation. Ils sont obtenus, pour chaque année fiscale, en soustrayant la production évaluée lors du dernier bouclage à l'évaluation qui en est faite lors du bouclage courant. Après 6 années d'estimations successives, la production est suivie de manière exacte et comptable sur la base des bordereaux notifiés aux contribuables."

En millions de francs	
Résultat net du budget 2017	0.62
Écarts sur les charges	
Disponible sur le poste "biens, services et marchandises" (P.A.)	3.31
Disponible sur la rubrique amortissements du P.A	0.37
Amortissement complémentaire	-2.50
Augmentation de provision sur le risque d'impôt estimé des PM	-5.46
Autres écarts sur les rubriques de charges, net	0.06
Écarts sur les revenus	
Impôts, fonds de péréquation et taxe professionnelle	14.50
Autres écarts sur les rubriques de revenus, net	0.17
Écarts sur le résultat des immeubles du P.A	-0.43
Résultat final 2017	10.64

Tableau 1
Décomposition en écarts en partant du résultat net du budget 2017



S'agissant de l'impôt cantonal et communal (ICC) au barème ordinaire, l'AFC fournit conjointement les informations suivantes :

- La production 2014 a été notifiée à raison de 97.2% et enregistre un écart positif en 2017 de CHF 195'568.00.
- La production 2015 a été notifiée à raison de 93.9%, et le solde est constitué d'estimations. Cette production enregistre un écart positif estimé en 2017 de CHF 957'114.00.
- La production 2016 a été notifiée à raison de 82.6%. On constate en 2017 également que le correctif total estimé est positif et se monte à CHF 709'412.00.
- L'estimation de la production 2017 montre une progression de CHF 911'184.00 par rapport à l'exercice fiscal 2016, en tenant compte des correctifs inhérents à cet exercice, soit + 1.8%.

Impôt à la source, son niveau est en corrélation avec la somme inscrite au budget. Toutefois, les chiffres portés en compte par l'AFC ont surpris. On se rappelle l'importante baisse constatée lors du bouclage des comptes 2016. Or, cet impôt, perçu directement et sans reliquat, a valu d'inscrire aux comptes 2017 un revenu de CHF 18.65 mios, contre CHF 12.89 mios une année auparavant.

L'AFC fournit des éléments d'explication :

Le mode de comptabilisation de l'impôt à la source est assimilable à un principe de caisse.

La perception brute 2017 est attribuée aux bénéficiaires selon une clé de répartition, basée sur la production de l'année 2016.

Pour l'année fiscale 2016, il est tenu compte de la différence entre la répartition fournie au bouclage 2016 et celle qui résulte de la production et de la perception au bouclage 2017. Ce mode de calcul est également appliqué sur les années fiscales antérieures.

Hormis pour 2017, les autres composantes contribuent plutôt négativement à la production de l'impôt à la source. Contrairement à la plupart des impôts, les taxations opérées à l'impôt à la source génèrent souvent une diminution d'impôt (rectification de taxation), voire une annulation de l'impôt avec transfert au rôle ordinaire (cas des quasi-résidents notamment). En définitive, plus l'AFC taxe, plus l'impôt à la source diminue. Concrètement, différents facteurs interfèrent sur les chiffres retenus :

- Prise en compte de la perception globale de l'année écoulée;
- Ajustement des taxations portées à valoir concernant les années fiscales précédentes;
- Approche qui a le désavantage d'être fortement dépendante du rythme de traitement des dossiers;
- Entre 2015 et 2017, importantes variations constatées pour la plupart des communes du canton en raison

de ce phénomène;

- Introduction d'une nouvelle norme légale contraignante qui a ralenti le processus de taxation en 2015;
- Grande partie du retard comblé en 2016, qui a généré un recul marqué sur cet impôt;
- Taxations 2017 en augmentation, résultant d'une normalisation du rythme de taxation et stabilisation du nombre des quasi-résidents en 2016;
- Exercice de prévision extrêmement complexe, sans forcément de lien direct avec la conjoncture.

Globalement, en associant les impôts au barème ordinaire, sur les prestations en capital, l'impôt à la source et la reclassification des correctifs des exercices précédents, l'impôt 2017 des personnes physiques, par rapport à l'exercice fiscal 2016 ainsi corrigé, est en augmentation de CHF 6.6 mios.

Au final, l'estimation globale 2017 portée en compte est de 1.8% supérieure à la production estimée au budget, soit CHF +1.27 mio.

La provision pour estimation de la production est restée inchangée, en prévision de la baisse substantielle du taux admissible dans le cadre du retraitement des soldes d'ouverture pour le passage au modèle MCH2 au 1er janvier 2018.

L'impôt communal sur le bénéfice et le capital perçu auprès des personnes morales évolue quant à lui comme

suit en termes de production brute :

- Comptes 2016: CHF 5.09 mios (– 43.82%)
- Comptes 2017: CHF 21.59 mios (+ 323.75%)
- Budget 2017: CHF 8.79 mios
- Budget 2018: CHF 12.94 mios

La production brute des personnes morales par rapport aux comptes 2016 est donc en forte augmentation, soit 324%. Les correctifs d'années antérieures sont positifs, de l'ordre de CHF 9.2 mios pour l'exercice 2016 et CHF 734'000.00 pour l'exercice 2015.

L'analyse de la production, en replaçant les correctifs des années antérieures dans leur exercice comptable respectif, indique que l'estimation de la production 2017, par rapport à l'estimation corrigée de 2016, est en nette baisse (CHF – 5 mios, ou – 30.3%).

L'AFC informe qu'afin d'anticiper les risques liés aux fluctuations d'estimation, un panel d'entreprises répond, deux fois par an, à des questions portant sur l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimation. Il est composé d'une centaine d'entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente près de la moitié de l'impôt total. Ainsi, le propre taux de croissance est appliqué à chaque entreprise du panel, sur la base des retours de questionnaire les plus récents. Pour les autres entreprises, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire.

La production estimée 2016 est basée sur 17% d'impôts notifiés. La production reflétée dans les comptes 2017 est constituée quant à elle de 100% d'estimation.

L'important correctif d'estimation sur l'année 2016, ainsi que la baisse de l'estimation sur la production 2017 résultent principalement des prévisions particulièrement fluctuantes émanant d'une importante société implantée sur la Commune. Les chiffres fournis doivent être interprétés avec la plus grande prudence, avec un risque de volatilité élevé. C'est pourquoi, la provision a été portée à hauteur de 30% de la production globale.

La taxe professionnelle : les revenus se présentent comme suit :

- Comptes 2016: CHF 7.44 mios (– 15.46 %)
- Comptes 2017: CHF 9.00 mios (+ 20.91 %)
- Budget 2017: CHF 8.20 mios
- Budget 2018: CHF 7.80 mios

Le résultat 2017 est constitué d'une part des déclarations basées sur les années 2015 et 2016, période de calcul pour la taxation 2017 d'une partie des groupes professionnels. L'autre source des revenus est composée des contribuables dont la taxation annuelle a été reconduite, basée sur les exercices 2014 et 2015.

L'excellent résultat en 2017 est la conséquence de 3 facteurs principaux :

- Piloté par la Ville de Genève

au nom de plusieurs communes, l'aboutissement d'un recours auprès d'une société, qui a été gagné, a permis d'établir plusieurs taxations rétroactives;

- La taxation 2017 d'une entreprise multinationale a substantiellement augmenté;
- En contrepartie, on déplore une détérioration de la taxation de deux grandes banques, notamment par la baisse du taux d'imposition des sociétés du groupe professionnel "banques et sociétés financières". Cet élément n'était pas connu lors des projections budgétaires.

D'autres sources de revenus :

- les revenus divers du P.A. s'élèvent à CHF 5.96 mios, contre CHF 10.65 mios en 2016. Cette rubrique recouvre, entre autres, les émoluments administratifs, les loyers des IEPA, les redevances d'utilisation et prestations de services (piscine, salles, cimetière, etc.), les ventes des cartes CFF et des repas dans les restaurants scolaires, les remboursements des assurances, ainsi que les encaissements des amendes. En 2016, l'utilisation de provisions fiscales excédentaires avait impacté le résultat global de cette rubrique.
- les loyers du P.A. atteignent la somme de CHF 6.55 mios, contre CHF 6.31 mios en 2016.
- le fonds de péréquation intercommunale procure CHF 4.80 mios contre CHF 5.14 mios au budget et CHF 4.78 mios en 2016. Il est alimenté par 20% des recettes des personnes morales et est ensuite réparti entre les communes.



Stéphane LORENZINI | Présentation des comptes

- les subventions allouées aux comptes de fonctionnement se montent à CHF 384'500.00, contre CHF 316'800.00 aux comptes 2016.
- les parts à des recettes ou contributions sans affectation totalisent la somme de CHF 638'100.00, contre CHF 551'200.00 aux comptes 2016. Cette rubrique regroupe la part en notre faveur du fonds de régulation de la LRT, la part des taxes versées par les Compagnies d'assurance incendie et le produit sur la taxe du CO2.
- le produit des intérêts et des participations du P.A. s'élève à CHF 182'000.00.

Les charges

Le total des charges s'élève cette année à CHF 119.20 mios contre CHF 105.24 mios en 2016, ce qui représente une augmentation de CHF 13.96 mios, ou +13.3%. Par rapport au budget 2017, les charges sont supérieures de CHF 4.2 mios, ou + 3.67%.

Les postes essentiels des dépenses du P.A. (par ordre d'importance) :

- Charges de personnel : CHF 27.35 mios aux comptes 2017, contre CHF 26.75 mios en 2016. Le budget 2017 s'élevait à CHF 27.30 mios, la rubrique est donc dans la cible.
- Biens et services : CHF 24.85 mios en 2017 contre CHF 24.07 mios en 2016, soit une sensible hausse de CHF

780'000.00. En regard d'un budget 2017 de CHF 28.16 mios, on constate un disponible important sur les biens, services et marchandises de l'ordre de 11.7%, soit CHF 3.31 mios.

- Subventions : CHF 21.90 mios en 2017 contre CHF 20.49 mios en 2016, et CHF 22 mios au budget 2017.
- Amortissements du P.A. : CHF 19.63 mios en 2017 contre CHF 16.57 mios en 2016. Le budget 2017 s'élevait à CHF 17.50 mios. Les comptes intègrent un amortissement complémentaire de CHF 2.5 mios.
- Dédommagements versés aux collectivités publiques : ce poste regroupe principalement les frais de perception de l'impôt et les participations aux frais du SIS, de la Fondation des Evaux, de l'ACG, du SIACG, du GIAP et de la FASE: CHF 12.46 mios en 2017 contre CHF 10.59 mios en 2016 et CHF 12.06 mios au budget 2017.
- Contributions à d'autres collectivités : CHF 5.52 mios en 2017 contre CHF 4.59 mios en 2016, et CHF 5.78 mios au budget 2017. Cette rubrique se compose principalement de la compensation financière versée aux communes frontalières.
- Intérêts passifs : CHF 1.06 mio en 2017 contre CHF 1.44 mio en 2016. Le budget 2017 prévoyait la somme de CHF 1.13 mio, soit une économie de CHF 69'000.00.
- Amortissements du P.F. : contre un budget de CHF

1.05 mio, ce poste totalise la somme de CHF 6.43 mios aux comptes 2017.

Cette rubrique intègre l'ajustement de la provision fiscale pour le risque sur l'impôt estimé des personnes morales, qui a été portée à hauteur de 30% de la production, soit CHF + 5.46 mios. Elle comprend également les pertes sur débiteurs fiscaux, constituées des remises et irrécouvrables, ainsi que les imputations forfaitaires, selon les chiffres fournis par l'AFC.

La dette communale

La dette communale a augmenté de CHF 22 mios, passant de CHF 150 mios au 31 décembre 2016 à CHF 172 mios au 31 décembre 2017. On enregistre les mouvements suivants :

On enregistre les mouvements suivants :

- remboursements de 2 emprunts à long terme, arrivés à échéance, pour CHF 11 mios
- amortissement partiel d'un emprunt, pour CHF 1 mio
- 4 nouveaux emprunts pour un total de CHF 34 mios, dont 2 emprunts à court terme, renouvelables, totalisant CHF 12 mios.

Le taux moyen de la dette s'est établi à 0.64 % au 31 décembre 2017, contre 0.97% une année auparavant.

Le compte d'investissement

Les crédits votés

En 2017, le Conseil municipal a voté 38 crédits d'investissements, pour la somme de :

- CHF 32.26 mios (dépenses brutes) au P.A.
- CHF 1.34 mio (dépenses brutes) au P.F.
- Total: CHF 33.60 mios

Parmi les crédits votés au P.A., il convient de relever les objets financièrement les plus importants, voir Tableau 2 ci-dessous.

Parmi d'autres objets votés par le Conseil municipal, il faut relever également les dépenses suivantes :

- réfection d'un terrain synthétique au stade des Fraisiers
- réaménagement du chemin du Gué / tronçon Pâque-

rettes-Chancy

- participation communale à la création de la liaison routière L1 et L2 de Genève-Sud

Crédit voté au P.F. :

- achat de la parcelle N° 217, 62, avenue du Pt-Lancy pour CHF 1.57 mio
- crédit supplémentaire de CHF 685'000.00 pour la rénovation du bâtiment 3, chemin de Tressy-Cordy

Les dépenses effectives

Les dépenses brutes effectives s'élèvent à CHF 43.39 mios, alors que la planification tablait sur un montant de CHF 46.75 mios. Si l'on exclut l'achat de la parcelle N° 1652 (ex-Aubert) qui n'était pas planifiée en 2017, le volume des dépenses non concrétisé est de CHF 10.53 mios, ou 23%.

La répartition P.A./P.F. s'établit de la manière suivante

- CHF 38.39 mios pour le P.A., en regard d'un budget de CHF 39.07 mios
- CHF 5.00 mios pour le P.F., contre un budget de CHF 7.68 mios.

Si l'on examine de plus près les différences entre les estimations et la réalité, on relève que les travaux de chaussée et collecteurs à l'avenue du Plateau n'ont pas débuté comme prévu en 2017. La pose de la couverture thermique à la piscine Marignac, ainsi que la création du parc des Morgines, sont repoussées en 2018.

Concernant le P.F., la réserve de CHF 2 mios pour l'acquisition de parcelles n'a pas été utilisée.

Les études, réalisation et construction de la promenade Nicolas-Bouvier et de la passerelle Tivoli-Quidort	CHF 7.45 mios
L'achat de la parcelle N° 1652, chemin des Erables 17-19	CHF 7.17 mios
La construction des collecteurs et du bassin de rétention au futur chemin des Mérinos (étude incluse)	CHF 3.00 mio
La création du parc des Morgines, avec aménagements	CHF 1.75 mio
Les équipements intérieurs et les aménagements extérieurs nécessaires à l'achèvement de l'Espace Palettes	CHF 1.72 mio
La rénovation et les aménagements extérieurs des installations du Tennis Club des Fraisiers	CHF 1.35 mio
La construction de la route d'accès, des trottoirs, et d'un éco-point au chemin Le-Sapay (étude incluse)	CHF 1.33 mio

Tableau 2

Objets financièrement les plus importants parmi les crédits votés au P.A.



Le montant dépensé de CHF 43.39 mios a été couvert comme suit :

- Autofinancement par les amortissements : CHF 19.63 mios
- Subventions et recettes diverses : CHF 3.12 mios
- Autofinancement avant résultat : CHF 22.75 mios

Soit une insuffisance de financement de CHF 20.64 mios compensée par le résultat 2017. Au final, la dette augmente de CHF 22 mios, en tenant compte des autres positions bilancielles.

Conclusion

Le résultat positif de CHF 10,64 mios en regard d'un résultat escompté de CHF 622'000.00 peut essentiellement s'expliquer par des reliquats d'impôts des années précédentes, une nette amélioration des recettes fiscales des personnes morales et des économies sur le budget de fonctionnement.

Voici quelques explications :

- Pour ce qui est de la fiscalité des personnes morales, l'AFC n'avait pas eu l'occasion d'anticiper dans ses prévisions la sortie de l'exonération fiscale d'un très gros contribuable. Ainsi le budget 2017 était sous-évalué et les comptes 2016 artificiellement bas, l'impôt de cette société n'ayant pas été intégré car touché en 2017. Dans les comptes 2017 se rajoute un reliquat pour la même société pour 2016. Il y a donc

un double effet sur la hausse des recettes fiscales des personnes morales. Néanmoins, la taxation n'étant toujours pas finalisée, les chiffres se basant sur des acomptes provisionnels, nous avons par précaution et sur recommandation de l'AFC, intégré aux comptes une provision de 30% sur l'impôt des personnes morales.

- Pour ce qui est des personnes physiques et plus particulièrement de l'impôt à la source, le mauvais résultat de 2016 était lié à un regain d'activité des taxateurs qui en révisant les taxations font systématiquement baisser la taxation définitive des contribuables qui sont taxés à la source sur des barèmes ne tenant pas compte de leurs situations réelles (absence de prise en compte des changements de situation matrimoniale, naissances, charges exceptionnelles déductibles, revenus des conjoints plus faible que le calcul automatique du barème).

- Le non dépensé sur la rubrique « biens, services et marchandises » est très important, plus de CHF 3 mios, ce qui questionne sur la réalisation des budgets. Le nouveau plan comptable MCH2, qui a permis de diminuer drastiquement le nombre de comptes en procédant à des regroupements, devrait permettre, à l'avenir, d'éviter de tels écarts qui in fine sont préjudiciables. Lors de l'élaboration des budgets, les services doivent renoncer à des

projets, voire couper dans des prestations pour permettre d'équilibrer ce dernier.

Ces explications montrent ô combien la situation de la Commune est saine, mais d'une grande fluctuation et que les efforts doivent être poursuivis.

Au niveau des investissements, le Conseil municipal a voté pour CHF 33.6 mios de crédit d'investissements à réaliser ces prochaines années, ceci marquant une nette reprise de ces derniers. Nous devons accompagner l'accroissement de la population en réalisant des équipements publics et continuer à entretenir les patrimoines administratif et financier.

Grâce à l'utilisation du bénéfice, la dette n'a augmenté que de CHF 22 mios. Il est à relever que le coût de la dette n'a jamais été aussi faible avec un taux moyen de 0,64% et que, grâce à des emprunts à long terme, ce taux pourra être maîtrisé.

En tant qu'autorités, le défi est de faire face au développement de la Commune en matière de construction de logements ou d'infrastructures publiques, de maintenir les prestations sociales et d'équilibrer le budget. Par conséquent, il faut stabiliser les recettes fiscales, en particulier grâce à l'augmentation du nombre de contribuables et à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, ce

qui se confirme avec les annonces d’emménagement à Pont-Rouge.

En 2017, la Ville de Lancy est toujours une Commune solide et saine sur le plan financier. Les autorités comptent poursuivre dans cette voie, ce qui permettra d’affronter l’avenir avec confiance, même si les enjeux économiques du pays, et en particulier du canton de Genève, sont incertains. On relèvera également que de nombreuses incertitudes demeurent quant aux effets sur la fiscalité communale suite à la mise en place de PF17 qui devrait être effectif en 2020.

Mais avant tout, ce flou pourrait impacter directement la Ville de Lancy. Les gros contribuables rappellent à chaque entrevue à quel point ils ont besoin de stabilité fiscale pour défendre, au niveau de leurs « board », la compétitivité et l’attrait de Genève au niveau mondial. N’oublions jamais que Lancy est très dépendante de quelques multinationales et que leur réorganisation, voire leur départ, auraient des conséquences catastrophiques.

La dette augmentant sous le poids des indispensables investissements liés à l’agrandissement de la Commune et aux infrastructures, nous ne pourrions pas lui faire supporter des déficits de fonctionnement. La stratégie qui figure au plan quadriennal devra être poursuivie, mais adaptée pour tenir compte au mieux des effets de cette réforme fiscale, tout en ne péjorant pas la situation des habitants.

Il faudra également être attentif à la gestion de la dette. Se rappeler que les investissements que nous réalisons pour nos réseaux de canalisations, la création de places publiques ou respectivement la construction d’écoles, sont pris en charge partiellement ou complètement par des fonds tels que le FIDU, le FIE ou le FIA. Toutefois, ces derniers, trop sollicités, ne remboursent que sur plusieurs années (10 ans pour le FIDU, 40 ans pour le FIA). Ceci a donc un impact direct sur la dette. Néanmoins, cette dernière reste à un niveau acceptable surtout lorsqu’on la met en relation avec la valeur

des patrimoines financier et administratif.

Malgré tout, cette saine situation autorise le Conseil administratif et le Conseil municipal à poursuivre les objectifs fixés, à savoir :

- continuer à mettre l’accent sur l’entretien des bâtiments et des espaces publics communaux;
 - compléter et poursuivre le renouvellement des équipements mis à disposition de la population et notamment les efforts en matière de place d’accueil pour la petite enfance;
 - poursuivre notre volonté de construire ou de collaborer à la construction de logements pour la population ;
 - investir dans les nouvelles infrastructures en rapport avec le développement de nouveaux quartiers et répondre ainsi à des besoins clairement exprimés;
 - satisfaire enfin de manière plus générale aux besoins prépondérants de la population afin de favoriser son intégration dans la cité.
-



Logement

Parc immobilier

La Ville de Lancy est propriétaire d'un important parc immobilier, sis sur son territoire, dont la gestion est confiée à une régie.

Il se compose de 79 allées, réparties sur 21 groupes d'immeubles locatifs, pour un total de 648 appartements, soit 2'631 pièces de logement, cuisines comprises. Par ailleurs, certains immeubles offrent des espaces pour des arcades commerciales ou des bureaux, également loués.

En plus des immeubles, la Ville de Lancy possède 45 villas, dans lesquelles 54 logements sont mis en location, ainsi que 4 bâtiments entièrement affectés à la restauration.

Au cours de l'année 2017, on dénombre 64 changements de titulaires de baux à loyer pour nos logements. Le taux de vacance étant quasi nul, il s'agit des mouvements enregistrés en termes de résiliation – relocation.

L'année 2017 a été marquée par la construction de l'immeuble "La Résidence Carrare", sis à l'avenue du Cimetière 2-2A-2B au Petit-Lancy. Une allée complète a été acquise par la Ville de Lancy (2B), ainsi que deux appartements dans l'allée centrale (2A). En plus d'accueillir au rez-de-chaussée le nouveau poste de la police municipale pour l'antenne du Petit-Lancy, 22 appartements de catégorie HM ont été mis à disposition dans le courant de l'été. Composés de studios, ainsi que de 4 pièces et deux 5 pièces, qui bénéficient tous d'un balcon.

La régie

La régie a pour mandat, en plus de la gestion locative des biens, d'assurer l'entretien du parc et la gestion technique des bâtiments, de suivre l'évolution des réglementations liées aux normes de sécurité ou d'économie d'énergie et de collaborer à la politique de rénovation des immeubles en favorisant les principes de développement durable.

Les travaux

Outre les dépenses pour l'entretien courant des bâtiments et les diverses réfections de chaufferie et d'appartements, plusieurs immeubles ont bénéficié du remplacement des garde-corps des cages d'escalier (barrières, mains courantes) pour respecter les normes de sécurité.

En ce qui concerne le programme des travaux de rénovation sur les immeubles, le bâtiment sis chemin de Tressy-Cordy 3 est en cours de transformation complète. 7 nouveaux logements seront mis à disposition à la relocation dès l'été 2018.

Les immeubles, les villas, ainsi que les locaux commerciaux, enregistrés au patrimoine financier de la Ville de Lancy, ont généré en 2017 un résultat d'exploitation de CHF 7'160'000.00 entièrement reconnu dans les comptes communaux.

Patrimoine financier

Les personnes intéressées par une location remplissent un formulaire de demande de logement, disponible sur internet. Chaque année, on recense environ 300 dossiers qui sont mis sur une liste d'attente. Tous les ans, le-la candidat-te, pour conserver l'ancienneté de son inscription, doit renouveler sa demande en remettant un dossier complet (formulaire et annexes). Sans nouvelle, la Ville de Lancy part du principe que l'inscription n'est plus d'actualité.

Inscriptions à la location

Les attributions se font selon des critères bien définis, notamment :

- la domiciliation et le lieu de travail – priorité aux Lancéens-Lancéennes
- l'ancienneté de la demande
- les personnes et familles en situation d'urgence sociale



Le parc immobilier de la Ville de Lancy se compose de 79 allées, réparties sur 21 groupes d'immeubles locatifs | © Alain Grosclaude



Travaux et constructions

Bâtiments du patrimoine administratif

Petit-Lancy

Ecole de Tivoli

- Rénovation et agrandissement de l'école : mise en concurrence pour un mandat d'étude (procédure sélective) en entreprise totale avec contrat de performance énergétique (CPE).
- Agrandissement de la salle des maîtres.
- Modernisation de la transmission des alarmes

Ecole des Morgines

- Modernisation de la transmission des alarmes
- Pose de vannes thermostatiques.

Ecole de la Caroline

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Modification des pentes des toitures (eau stagnante).
- Pose de rideaux occultants et de garde-corps inox le long de la salle de rythmique.

Ecole du Petit-Lancy

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Réhabilitation de deux classes dans l'ancienne école.
- Rénovation de la fosse de récupération d'eau de pluie, remise en état des pompes de relevage.
- Traitement anti graffiti sur les façades du parascolaire.

Ecole Cérésolle

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Pose d'un parafoudre.
- Isolation thermique du local

parascolaire.

Ecole du Plateau

- Appel d'offres (procédure ouverte) pour la réalisation en entreprise totale par un groupement de conception-réalisation, sélection de l'entreprise Steiner S.A. avec le projet du bureau d'architectes CLR.

Grand-Lancy

Ecole des Palettes

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Pose d'une paroi vitrée sur parapet intérieur, donnant sur le restaurant scolaire.
- Pose d'un store intérieur dans le restaurant scolaire (fermeture de la cuisine).
- Rénovation de la chaufferie et des introductions électriques.

Ecole du Bachet

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Pose de barres anti-panique.

Ecole En Sauvy

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Remplacement d'un joint de dilatation sur le préau supérieur de l'école.
- Remplacement d'une partie importante du mobilier scolaire et fourniture d'armoires supplémentaires.
- Pose d'un store extérieur supplémentaire dans le bureau de la direction d'école.

Bâtiments du patrimoine financier

Petit-Lancy

Résidences Carrare, 2b, ave-

nue du Cimetière

- Livraison en août d'un immeuble de 22 logements et du nouveau poste de police municipale du Petit-Lancy.

Grand-Lancy

Immeuble Tressy-Cordy 3

- Rénovation du bâtiment débutée en janvier.

Bâtiments activités parascolaires, crèches, Mairie, divers

Petit-Lancy

Garderie des Tout-Petits — 6, chemin des Clochetons

- Réparation et rafraîchissement des façades.
- Pose d'un détecteur de gaz sur la chaudière.

Espace de Vie Infantile du Plateau

- Rénovation des boiseries du local poussettes.

Serres & Etablissement horticole

- Modernisation de la transmission des alarmes.
- Raccordement pour une alarme chauffage.

Salle communale du Petit-Lancy

- Achat de mobilier pour le vestiaire et d'un piano droit.

Grand-Lancy

Mairie

- Etude pour la rénovation partielle du bâtiment.

Pavillons scolaires mobiles En Sauvy

- Installation des pavillons provisoires (ex-Palettes) pour permettre la démolition de

la villa parascolaire 1, chemin des Rambossons, dans l'attente de la construction d'un immeuble dont le rez-de-chaussée sera destiné aux activités du parascolaire et au restaurant scolaire de l'école En Sauvy.

Centres de loisirs et divers

Petit-Lancy

Maison de Quartier du Plateau

- Ouverture en septembre.

Villa Tacchini

- Assainissement de la chaufferie.

Terrain d'Aventure du Petit-Lancy

- Vote de la commission des travaux en septembre, variante démolition/reconstruction de la villa.

Pavillon-buvette, parc Louis-Bertrand

- Mise en concurrence pour une nouvelle gérance et étude pour travaux de réhabilitation.

Locaux sous le viaduc des Grandes-Communes

- Etude de faisabilité pour la création de locaux pour une zone artisanale.

IEPA La Florimontaine et Les Palettes

- Etude pour mise aux normes des bâtiments.

Pavillon de l'Orangerie

- Assainissement de l'éclairage, pose de panneaux acoustiques et rafraîchissement au rez inférieur.

Grand-Lancy

Espace Palettes

- Ouverture en septembre : Tea-room « Le Temps d'un Arrêt », Maison de quartier sous l'Etoile, salle Michel Simon, travailleurs sociaux hors murs (TSHM), etc... et parking.

La Dépendance

- Ouverture en septembre.

Villa Bernasconi

- Vote d'un crédit d'étude en novembre pour la rénovation intérieure et les aménagements extérieurs.

Centre d'action sociale (CAS), 86b, avenue des Communes-Réunies

- Dépôt d'une demande d'autorisation de construire pour l'agrandissement des locaux.

Villa Marignac

- Rénovation de quatre bureaux à l'étage pour une nouvelle affectation suite au déménagement partiel de la Maison de quartier sous l'Etoile.
- Rénovation de la salle de spectacle au sous-sol.

Ferme Marignac

- Travaux de peinture et d'enduits sur deux des façades (pignons).
- Travaux de peinture intérieure.

Association Lancy Sud, 14 rue du Bachet et 62 avenue des Communes Réunies

- Cessation d'exploitation.

Restaurant le Croque-Note (Fondation Trajets)

- Remplacement de l'éclairage intérieur.

Arcades 56-58, route du Grand-Lancy (ex locaux FAS'e)

- Rafrâichissement des peintures intérieures suite au changement d'occupants.

Dépôt de Voirie 62 route du Grand-Lancy

- Mise en conformité de l'éclairage de secours.

Dépôt du Cimetière

- Travaux de peinture intérieure.

Routes, assainissement, cheminement piétons

Petit-Lancy

Chemin du Pré-Monnard, collecteurs séparatifs et réaménagement

- Traitement des défauts dans le cadre de la garantie de travaux.

Chemin des Maisonnettes

- Collecteurs séparatifs et réfection de la chaussée.

Chemin de Claire-Vue

- Mise en système séparatif réalisé avec modification de la circulation (sens unique entre le chemin de la Pépinière et la route de Saint-Georges).

Avenue du Petit-Lancy

- Suppression du rétrécissement latéral, modification du seuil de ralentissement au droit de l'entrée de l'Institut Florimont afin de fluidifier le trafic.

Avenue du Plateau

- Démarrage des travaux de mise en séparatif.

Chemin du Bac (tronçon Fort-de-l'Ecluse/Maisonnettes)

- Mise en séparatif et réfection de la chaussée terminées.

Aménagement du pourtour du plan localisé de quartier Pré-Longet/Mouilles

- Autorisation de construire déposée pour le projet d'aménagement des surfaces cédées au domaine public, en collaboration avec la Ville d'Onex.

Rampe du Pont-Rouge, réfection et suppression du trafic de transit au chemin des Pâquerettes

- Les mesures de circulations ont été présentées et adoptées par le Conseil municipal.
- Les offres pour les travaux d'aménagements sont rentrées et le message pour le crédit d'investissement sera



présenté au Conseil municipal début 2018.

Bossons-Caroline, nouvelle zone 30

- La Direction générale des transports (DGT) a été relancée afin de faire avancer ce dossier

Passerelle rampe du Pont-Rouge

- La mise aux normes des garde-corps a été réalisée.

Chemin du Gué (tronçon route de Chancy / chemin des Pâquerettes)

- Réaménagement du chemin, modification de l'éclairage public, réhabilitation d'un collecteur d'eaux claires et aménagement d'espaces verts.
- Vote du crédit d'investissement en février, travaux de juillet à octobre.
- Remplacement de deux bornes hydrantes

Zone bleue macarons 28B, extension

- Définition du projet avec la Ville de Genève et demande conjointe de la modification de la réglementation du stationnement.

Quartier de Surville

- Vote du crédit d'étude en juin par le Conseil municipal, appel d'offres pour le mandat d'ingénieur civil, démarrage des études en juillet.
- Coordinations avec les promoteurs des immeubles et les mandataires de la promenade Nicolas Bouvier

Avenue du Petit-Lancy (devant l'institut de la Fondation Clair-Bois)

- Réfection de la chaussée et du trottoir en coordination avec les architectes du nou-

veau bâtiment.

Chemin de Tivoli

- Rétrocession à la Ville de Lancy de la chaussée suite aux nouveaux aménagements liés aux immeubles nouvellement construits.
- Dépose d'une requête en autorisation afin de limiter le type de circulation sur cette chaussée.

Grand-Lancy

Chemin de l'Adret, collecteur

- Le projet est en instruction auprès de l'office des autorisations de construire, les travaux sont prévus en 2019-2020.

Chemin des Mérinos

- Finalisation du projet d'aménagement et coordination avec les différents intervenants.

Zone bleue macarons

28A Extension

- Rédaction d'un projet d'enquête publique par la Direction générale des transports (DGT).

Route du Grand-Lancy, collecteur EC (tronçon du chemin de la Colline à Onex)

- En collaboration avec la Ville d'Onex, début des travaux de reconstruction du réseau des eaux claires.

Route des Jeunes

- Carrefour du Bachet, traitement des défauts dans le cadre de la garantie.

Esplanade de Compostelle

- Plusieurs problèmes d'infiltrations dans l'ouvrage en sous-sol (appartenant aux Fondations) ont été identifiés, expertises en cours.

Chemin Dami, avenue

Rossini

- Suite et fin des travaux de mise en séparatif et réfection du chemin de janvier à mai.
- Remplacement de deux bornes hydrantes.

Quartier de La Chapelle – 1er lot d'immeubles

- Projet d'un nouvel éco-point au bout de l'esplanade en coordination avec le service de l'environnement.
- Dépose du dossier d'autorisation de construire.

Quartier de La Chapelle – 2ème lot d'immeubles

- Suite des travaux d'aménagements extérieurs et des cheminements du parc public.
- Pose d'une nouvelle conduite d'eau dans la crèche les Couleurs du Monde pour l'arrosage et la fontaine du parc public

Chemin Le-Sapay

- Coordinations diverses et dépose de la requête en autorisation de construire.
- Appel d'offres pour l'entreprise de génie civil.
- Vote du crédit d'investissement en juin.

Quartier Chapelle-Gui

- Appel d'offres pour la réalisation de collecteurs séparatifs sous la place haute

Secteur Trèfle-Blanc

- Suite de l'étude du plan directeur de gestion et d'évacuation des eaux.

Quartier des Semailles

- Réseau d'assainissement public et collectif privé d'intérêt local, suite des études et validation du concept d'évacuation des eaux.
- Réalisation de sondages géotechniques.
- Dimensionnement des ouvrages de rétention et calculs

hydrauliques des réseaux projetés.

- Quantification des eaux pluviales parasites dans le réseau d'eaux usées sur le secteur Semailles-Palettes-Verjus (campagne de mesure de débit).
- Dépose de la requête en autorisation de construire, première étape de travaux.
- Préparation de l'appel d'offres pour l'entreprise de génie civil.
- Coordinations avec promoteurs des immeubles et SIG-CAD

Chemin de la Colline (suppression du déversoir d'orage Ly4)

- Travaux de génie civil en juillet pour supprimer cet équipement et adapter les réseaux.
- Plantation d'une nouvelle haie en décembre

Chemin de Fraisiers

- Dépose d'une autorisation, procédure accélérée (APA) pour la réalisation d'un seuil de ralentissement vers le stade de football.

Bassin de rétention – Tennis-Club Lancy Fraisiers

- En partenariat avec la Commune de Plan-les-Ouates, début de réalisation du bassin de rétention des eaux claires sous les terrains du Tennis des Fraisiers, en collaboration avec le service des sports qui réalise des travaux d'aménagement.

Route du Grand-Lancy, secteur Gilly, collecteurs privés d'intérêt local

- Début des études de mise en séparatif des parcelles.

Promenade Nicolas-Bouvier

- Etudes en cours.

Chemin du Grand-Voiret, collecteurs privés d'intérêt local

- Travaux terminés.

Avenue des Communes-Ré-

unies

- Dépose d'une requête en autorisation, procédure accélérée (APA) pour la modification de la chaussée, au droit de la sortie du parking de l'Espace Palettes.
- Modification et mise aux normes de l'arrêt TPG devant l'Etoile Palettes et pose d'un abribus.

Secteur Camembert

- Etude de circulation, demande d'offres pour ingénieurs

Divers

Espaces publics Lancy-Bachet

- Projet de 2 nouveaux abribus

Parking de la Maire de Lancy

- Modification de la réglementation du parking et mise en place d'un parcomètre

Abris à vélos

- Mise en place d'un abri au 70, route du Pont-Butin.

Tram Saint-Julien

- Procédure d'opposition en cours de traitement par l'Etat
- Début estimé des travaux, fin 2019.

Diverses réfections ponctuelles de chaussées.

- Chemin de Surville.
- Divers abaissements de trottoirs et pose de bandes podotactiles.

Campagne de reprofilage des routes cantonales

- Remplacement de couvercles de collecteurs à l'avenue des Communes-Réunies et à la route du Grand-Lancy.

Divers collecteurs communaux

- Abaissement d'un regard à la route du Pont-Butin.
- Remplacement de deux couvercles à la route de Chancy.

Ligne TOSA

- Rehaussement du quai de l'arrêt Stade de Genève, di-

rection Carouge, traitement et modification de l'abribus.

- Traitement et modification de l'abribus à l'arrêt Bossons, direction aéroport.
- Mise en place d'abribus plus long à l'arrêt Chemin du Bac, direction aéroport.

Dépôt de plaintes

- 19 plaintes ont été déposées suite à des actes de vandalisme sur les bâtiments du patrimoine administratif (11 plaintes en 2016).

Energies du bâtiment

Politique énergétique

- établissement du plan énergie des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville de Lancy- objectifs 2020.

Suivi énergétique

- Mise en œuvre d'un programme de comptabilité énergétique Cité de l'énergie appelé « Enercoach » pour l'ensemble des bâtiments du patrimoine administratif.
- Choix d'Activico-Vision comme outil informatique de suivi énergétique.
- Suivi des consommations énergétiques hebdomadaires des écoles du Petit-Lancy, du Bachet et de la Caroline, du BAM (bâtiment administratif de la Mairie), de la Mairie et de la villa Thévenoz.
- Audit énergétique de la Grange Navazza.
- Etude d'un concept de comptage des énergies dans les bâtiments du patrimoine administratif.
- Etablissement des indices de dépense de chaleur des bâtiments (IDC) 2016 du patrimoine administratif.



Stéphane LORENZINI | Travaux et constructions

- Mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique (CPE), dans le cadre de la rénovation de l'école de Tivoli.
- Mise en œuvre d'un concept énergétique territorial (CET), pour l'ensemble du territoire de la Ville de Lancy.

Assainissement

- Assainissement des éclairages du bâtiment Gérard-de-Ternier 12.
- Assainissement de la chauffe-

- rie du stade de Marignac.
- Remplacement des vitrages de la Ferme Marignac et de la villa 10, chemin de la Solitude (parascolaire).

Fourniture énergétique

- Choix du tarif 40% Vital Vert pour les bâtiments du patrimoine administratif.
- Choix du tarif 20% Vital Vert pour les bâtiments du patrimoine financier.
- Renouvellement du contrat

du marché libre de l'électricité.

Développement des énergies renouvelables

- Etude du raccordement des écoles des Palettes et En Sauvvy au futur CAD Palettes
- Etude par les SIG pour la création d'une installation photovoltaïque à la salle omnisports.

Autorisations de construire

136 demandes traitées par le service des travaux et de l'urbanisme pour l'ensemble de la Ville de Lancy

Démolition	10
Demande définitive	26
Demande de renseignement	1
Demande préalable	1
Autorisation procédure accélérée	88
Autorisation par annonce des travaux	0
TOTAL	125

11 demandes déposées par la Ville de Lancy

Démolition	0
Demande définitive	6
Demande de renseignement	0
Autorisation procédure accélérée	5
Autorisation par annonce des travaux	0
TOTAL	11



↑
→
Images de la commune
© Alain Grosclaude



Administration et affaires économiques

Etat civil

Registre national

L'officier de l'état civil saisit dans une banque de données informatisée appelée Infostar, tous les événements d'état civil qui interviennent dans la vie d'une personne (de la naissance au décès). Le statut personnel (noms et prénoms, filiation, droit de cité, nationalité) est inscrit dans ce registre national, il doit appliquer les dispositions du code civil suisse. Les officiers de l'état civil délivrent, sur demande et contre émoluments, des extraits des différents enregistrements.

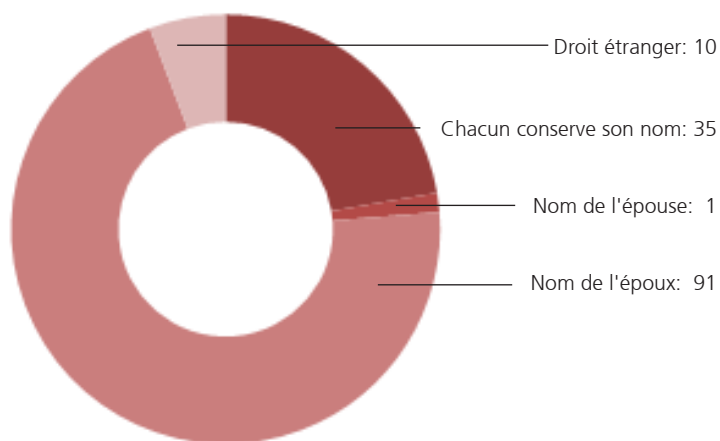
Enregistrements

- 2 naissances (enfants nés à domicile)
- 91 (113 en 2016) reconnaissances d'enfants (parents non mariés)
 - 70 prénatales
 - 21 postnatales
- 75 autorité parentale conjointe et autant concernant la convention sur l'attribution de la bonification pour tâche éducative.
- 5 partenariats enregistrés fédéraux (personnes de même sexe)
- 0 PACS cantonal
- 137 mariages (dont 97 comprenant au moins un étranger)
- 12 ACM (25 en 2016) (Autorisation de célébrer le mariage) pour les fiancés domiciliés à Lancy qui désirent se marier dans une autre commune.
- 14 ACM reçus (17 en 2016) pour les fiancés non domiciliés à Lancy, mais désirant s'y marier.
- 2 CCM (Certificat de capacité matrimonial), mariages célébrés à l'étranger

Notes concernant les mariages

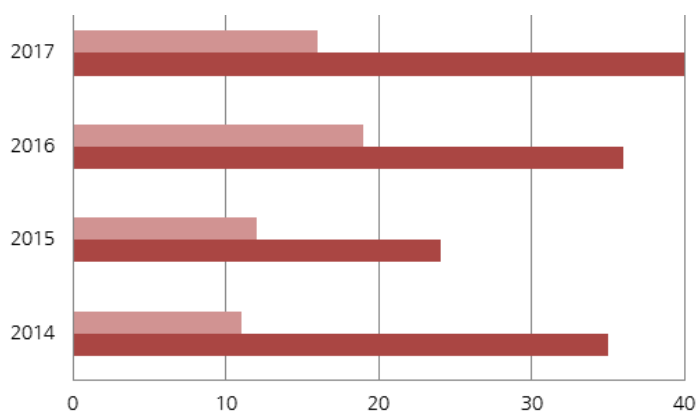
- 3 mariages ont été célébrés par un magistrat
 - 47 couples ont reçu une attestation en vue d'une célébration religieuse
 - Mariages le samedi : 33 célébrations – 4 samedis/an (mai, juin, août et septembre), réservés aux personnes domiciliées et/ou originaires de Lancy
-
- 36 (54 en 2016) déclarations de noms (reprenre son nom de célibataire et/ou choix du nom pour les enfants)
 - 29 personnes divorcées

Choix du nom après le mariage



Légalité de séjour obligatoire pour mariage ou partenariat

- Autorisation de séjour obtenue
- Illégalité de séjour



- 5 personnes encore mariées
- 2 couples ont enregistré une déclaration de changement de nom pour leur(s) enfant(s)

• 84 décès

- 19 à l'EMS des Mouilles
- 23 à l'EMS de la Vendée
- 6 « Police » (décès suspect ou suicide)
- 37 décès à domicile

- **12 enregistrements de mandat pour cause d'inaptitude.** Chacun peut établir des directives, par l'établissement d'un mandat, pour le cas où la maladie ou un accident viendrait lui ôter sa capacité de discernement, et enregistrer auprès de l'état civil le lieu de son dépôt. L'autorité de protection de l'adulte s'enquerra auprès de l'office de l'état civil de l'existence d'un tel mandat et s'assurera de sa validité.

- **258 (236 en 2016) dossiers de naturalisation**, soit 418 (380 en 2016) personnes y compris conjoint-e et enfant-s, pour saisie, vérification des données et délivrance d'acte en vue d'une naturalisation

- 225 dossiers de naturalisation ont reçu des préavis favorables de la Ville de Lancy
- 8 ont reçu un préavis défavorable de la Ville de Lancy
- 253 (85 en 2013) dossiers ont abouti qui concernent 383 personnes qui ont prêté serment (candidat-e, conjoint-e et enfant-s)

- **39 dossiers abandonnés ou annulés**, événements tous confondus

- **771 dossiers tous confondus** (774 en 2016, 445 en 2015)

- **311 (301 en 2016) saisies de personnes dans Infostar** (registre infor-

Enregistrements



Enregistrements

maté) personnes étrangères pour l'enregistrement d'événements ou pour naturalisation.

- **1838 actes d'état civil délivrés**
- **32 expéditions d'actes en légalisation** pour vérification ou authentification auprès des représentations suisses à l'étranger.
- **11 déclarations de données non litigieuses.** Conformément aux articles 41 CC et 17 OEC, l'officier de l'état civil peut, avec l'approbation de son autorité de surveillance, recevoir des déclarations substitutives de documents d'état civil.
- **1069 Cartes d'identité délivrées**
- **708 Attestations / démarches liées au domicile** (97 en 2010, année de transfert d'une partie des compétences canton/commune)
- **200 dossiers gérés simultanément en moyenne**, sans compter les cartes d'identité et les démarches liées au domicile.

Ressources humaines

L'office compte actuellement:

- deux officières d'état civil à 100%
 - une collaboratrice à 50%
(qui à terme passera son brevet fédéral d'état civil)
 - une secrétaire d'état civil à 80%
-



Rotomat

Le Rotomat, initialement installé à l'entrée de la Mairie, est inscrit au patrimoine culturel de la Ville de Lancy (réalisation artistique sur la face frontale du meuble).

La ronde de la « Matière grise » en Ville de Lancy

Les ronds sont répartis dans la composition de manière aléatoire, à l'instar des éléments d'une société. Chaque ligne est composée dans une autre échelle et avec un rythme différent. La ronde de la « Matière grise » est symbolisée par le roulement des ronds sur la surface de l'armoire contenant les documents d'Etat civil.

© Gilles Porret



Affaires économiques

Journée annuelle des entreprises

La traditionnelle journée des entreprises lancéennes s'est déroulée, comme de coutume, au printemps. Organisée à la Grange Navazza, centre de séminaire et de conférence, cette 18e édition a mis l'accent sur la nouvelle réforme de l'imposition des entreprises et ses avantages pour la place économique.

Les participants ont bénéficié de la présence et de l'expertise de MM. Serge DAL BUSCO, Conseiller d'Etat, Stéphane LORENZINI, Conseiller administratif, Pierre DE PENA, Vice-président du GEM et Ivan SLATKINE, Président de la FER. Cette journée, appréciée de tous, s'est conclue par un apéritif qui a permis aux cadres et dirigeants d'entreprises lancéennes d'établir des contacts, tant avec les autorités qu'avec les responsables de l'administration communale.

Petits-déjeuners des entreprises

Organisés deux fois par année, les petits-déjeuners sont devenus des rendez-vous incontournables pour les entreprises. Cette année, les participants ont eu l'occasion d'être accueilli par la Fédération Genevoise des Métiers des Bâtiments (FMB) puis l'entreprise Associés Successeurs des Ateliers Casai SA.

Réunissant un nombre croissant de participants, ces rencontres conviviales et informelles suscitent un intérêt toujours renouvelé auprès des entreprises lancéennes.

Nouvelle prestation : le chèque économique

La Ville de Lancy a accueilli le nouvel espace coworking « Voisins 105 » situé à la Praille, avec la création d'un chèque économique. Les autorités lancéennes, fermement engagées dans le développement et la dynamisation du tissu économique communal, ont mis en place un chèque, destiné aux entreprises en raison individuelle domiciliées à Lancy, d'une valeur de CHF 300.00. Son montant correspond à la finance annuelle d'inscription permettant de bénéficier des prestations de ce nouvel espace de coworking situé à la Praille, destiné aux entreprises et indépendants de la région.



↑
→
Nouvel espace coworking
« Voisins 105 » situé à la Praille
© Bylo Photographie



Stéphane LORENZINI

Culture

Affaires culturelles

A Lancy, l'offre culturelle est multiple, éclectique et ouverte au plus grand nombre. Elle est mise en place tant par la Ville de Lancy que par le monde associatif.

En 2017, cette offre a été renforcée via quatre nouveaux axes :

Une programmation culturelle à la Salle communale du Petit-Lancy

Profiter des nouvelles possibilités offertes par la salle communale rénovée

- Chaque mois : accueil de l'association Bulle en scène pour une saison de dîners-spectacles d'humour
- 16 mars : accueil du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) projection suivie d'un débat sur les crimes environnementaux et organisation de l'exposition NIDS par des élèves de l'ACPO (service de l'accueil du postobligatoire)
- 7 mai : concert de Léo Tardin Piano Solo (GE)
- 23 septembre : concert-vernissage d'album de Yael Miller (GE)
- 27 septembre / 1er octobre : accueil de l'Association VIVA pour «La semaine des FIGS» (films intergénérationnels)
- 14 octobre : concert de Pierre Omer's Swing Revue & special guest Lalla Morte (GE, F)
- 4 novembre : dernière édition de Livres à Lancy, bouquinistes, rencontres, ateliers, lire et flâner, sur le thème de l'Afrique

7-8 juillet

Un festival de musique : Festival Lancy Tennessee

Première édition d'un festival dédié à la musique Country, au Blues et au Rock'n'Roll au Parc Navazza-Oltramar. Groupes locaux et internationaux, animations (line dance, rodéo mécanique, jeux de rôles) et restauration (food trucks genevois et associations lancéennes).

30 novembre au 17 décembre

Un évènement hivernal : Lancy en Lumières

Nouvel évènement hivernal qui amène l'art dans l'espace urbain et invite le public à (re)découvrir le patrimoine communal autrement. Trois installations au Grand-Lancy par les collectifs d'artistes BigMap et mySquare (GE), ouverture de l'évènement avec une parade lumineuse au départ du Marché de Noël.

La Dépendance

Nouvel espace communal fraîchement rénové inauguré en septembre, pouvant accueillir des spectacles de petites formes, tels que :

- 8 octobre : spectacle «Une étrange petite ville» suivi d'un atelier, compagnie Rupille 7 (CH)

- 23 novembre : conférence illustrée Lac Baïkal, Perle de Sibérie, Nicolas Pernot (F)

Autres événements

- 27 janvier au 19 février : accueil du Festival Antigél (lieu central)
- 17-19 mars : Exposition des artistes lancéens à la Ferme Marignac
- 3 mai : accueil de la Fête de la Danse, soirée d'ouverture exceptionnelle au Stade de Genève avec le spectacle Anechoïc de Cindy Van Acker (GE)
- 20 mai : accueil de FBI Prod. pour le projet transfrontalier «Qu'est ce qui se Tram ?»
- 23 juin : Fête de la Musique dans le Parc Marignac par l'association les Concerts de Lancy
- Juillet-septembre : résidence de la compagnie de Cirque La Bulle d'Art (GE) dans le Parc Marignac, participation au Rallye des écoles
- 27 août : Cirque à Marignac, spectacle Kalasa, compagnie Che Cirque (B)



Première édition du Festival Lancy Tennessee | © Alain Grosclaude



Centre d'art

Suite au départ de la responsable de l'un des centres d'art lancé en, le Conseil administratif a décidé de réunir les deux lieux consacrés à l'art contemporain, la Ferme de la Chapelle et la Villa Bernasconi, sous la houlette de Mme Nicole KUNZ.

Ferme de la Chapelle

Caroline SCHMOLL et Barbara ELLMERER / **Origines**
Johan PARENT, Virginie PIOTROWSKI, Anne PEVERELLI / **Architectures potentielles**
Vidéos d'artistes / **Expo flash La beauté et le bâti**
Sylvie MERMOUD et Pierre BONARD / **Pas de deux**
Jacqueline BENZ, Lucia MASU, David JACOT / **Féminin pluriel**
Aline MORVAN, Marion TAMPON-LAJARIETTE, Mathilde TINTURIER, Thomas SCHUNKE / **Terrain fertile**
Virginie JAQUIER et Rachel MAISONNEUVE / **Entrailles**
Ecole Sogetsu / **Expo flash d'Ikébana**
Chis KISS, Collectif Papiers couchés / **Expo flash carte blanche aux Editions Ripopée**

Année riche en expositions

L'année a été scandée par neuf expositions, mettant en évidence la diversité de la scène artistique contemporaine et également les possibilités spatiales du lieu qui permet d'accueillir toutes sortes de médias. Du dessin à la céramique, de l'installation à la vidéo, les artistes nous ont fait réfléchir à des thématiques aussi diverses que la perception de l'espace, l'origine de la vie, la féminité, le patrimoine ou le livre.

Un espace d'exposition adaptable

A plusieurs reprises, la galerie a changé d'aspect sous l'impact de certaines installations parfois spectaculaires, comme la forêt suspendue de Mathilde TINTURIER, les centaines de globes en céramiques de Caroline SCHMOLL accrochés à la charpente, l'immense fresque d'Anne PEVERELLI, la salle transformée en bureau par Johan PARENT ou encore la Ferme de la Chapelle entièrement dédiée à la vidéo, pour l'exposition «La beauté et le bâti».

Intégration

L'expérience de briser les frontières entre l'art singulier et l'art contemporain a été renouvelée, pour l'exposition «Féminin pluriel» qui a accueilli l'artiste David JACOT, souffrant d'un handicap mental, aux côtés de Jacqueline BENZ et Lucia MASU, ce qui a démontré la richesse d'une telle confrontation entre art académique et dit brut.

Sortir de la galerie

Avec l'exposition «Terrain fertile», les artistes invités sont allés au-devant des habitants de La Chapelle pour les intégrer aux projets artistiques qu'ils avaient imaginés pour le quartier. Mathilde TINTURIER a animé un atelier de création de forêt magique et a improvisé un vol de samares dans la cage d'escalier d'un immeuble. Un tabloïd a été édité pour l'occasion,

présentant cette manifestation sous forme de news selon les rubriques habituelles d'un quotidien. Distribué dans le quartier de la Chapelle, cette publication a servi de support de communication avec les habitants. Différentes œuvres ont investi l'espace du quartier, comme la passerelle d'Aline MORVAN reliant deux immeubles, les images rétro-éclairées dans la forêt de Marion TAMPON-LAJARRIETTE, les sculptures de Thomas SCHUNKE.

Ferme de la Chapelle

Des collaborations enrichissantes

Une fois encore, la Ferme de la Chapelle a participé au Parcours céramique carougeois, en accueillant Aline MORVAN et son tronc en terre que les visiteurs pouvaient briser à la masse. Le projet de vidéo de Marion TAMPON-LAJARRIETTE a créé le lien improbable entre les gymnastes de la SGL (Société de gymnastique de Lancy) et le Museum de Genève où leurs performances athlétiques ont été filmées sur fond de diorama. Enfin, l'année s'est conclue par une carte blanche aux Editions Ripopée qui ont investi la galerie pour en faire un lieu entièrement dédié au livre d'artistes.

www.fermedelachapelle.ch



Exposition « Entrailles » de Rachel Maisonneuve @DR



Exposition « Architectures potentielles » d'Anne Peverelli @DR



Villa et Parc Bernasconi

Les quatre expositions ont mis en scène le multimédia, les écrans, la BD et l'histoire, transformant l'espace au gré de ces univers parfois psychédélics ou déjantés.

- Les installations lumineuses et géométriques de l'exposition «Temps ir-réel», dans le cadre du festival Antigél, avec 1024 architecture (François WUNSCHÉL et Pier SCHNEIDER) et François MONCAREY ont fasciné le public par les performances techniques défiant les lois de la physique et réunissant en un tout organique le son, la lumière, le mouvement et la couleur.
- Les visiteurs ont été nombreux également lors de l'exposition dédiée à Winshluss («Un monde merveilleux») et créée à l'origine pour le Musée des Arts Décoratifs de Paris. Dessins originaux, dioramas et courts-métrages ont permis aux aficionados et aux néophytes de se plonger dans des récits à l'humour décapant qui revisite le monde de l'enfance.
- L'écran a été au centre de l'exposition «Baies vitrées», proposé sous forme de photographies, de peinture, de vidéos et d'installations.
- Et en fin d'année, l'histoire de la Villa Bernasconi a servi de point de départ pour «La ruche et la valise», avec un accent porté sur la problématique de la migration et de l'éducation.

Spectacles, conférences et performances

- La performance «Stratux», conçu par François MONCAREY et Kevin RAMSEIER, a transformé la véranda en un espace façonné par la lumière et la danse.
- Le cinéma a tenu une place importante, avec «La Promesse de l'écran» de Pierre LEGUILLON dédiée la comédie musicale, la soirée de projection de films de Winshluss et la présentation de l'essai filmique «Una Cuba» mediterranea de Marco POLONI.
- La Villa a également accueilli plusieurs conférences : une réflexion sur les places d'Europe avec Yves METTLER, une discussion autour de l'anarchisme avec Marianne ENCKELL (responsable du Centre international de recherches sur l'anarchisme), un panorama de l'immigration italienne avec Toni RICCIARDI, et une table-ronde autour du travail vidéo de Marco FEDELE di CATRANO qui a fait étape à Lancy après Moscou et Zurich.

Médiation culturelle

- Un nouveau poste de médiation culturelle, créé en 2017, a rendu possible de nombreuses activités dédiées aux visiteurs jeunes et moins jeunes. Visites personnalisées, ateliers passionnants ont été proposés avec accueil privilégié de publics cibles avec un handicap visuel ou auditif, en lien avec différentes associations. Cette initiative a reçu un franc succès auprès de ces personnes qui ont pu bénéficier gratuitement d'une visite où il était possible de toucher des œuvres ou d'avoir une traduction en langage des signes.
- La Villa Bernasconi a rejoint le réseau «Culture accessible Genève» qui répertorie les événements culturels pour les publics en situation de han-

dicap et propose une aide à la préparation de sorties culturelles.

Villa et Parc Bernasconi

Partenariats et rayonnement

Différents événements ont été organisés avec le concours d'autres structures afin d'attirer des publics différents.

- Le désormais récurrent rendez-vous avec le Festival Antigal a attiré de très nombreux visiteurs au vernissage de l'exposition «Temps irréel».
- La collaboration avec le cinéma Cinélux a amené d'autres spectateurs à l'exposition Winshluss.
- Un bus-concert avec le groupe Gros Oiseau a fait le tour de Genève dans le cadre d'un projet mené par FBI Prod et intégré au festival Mai au Parc.

Mai au parc

Edition marquée également par la présence décoiffante de la Fête à Toto, fête foraine décalée qui a reçu un franc succès auprès de tous les publics. Des rythmes orientalisants de Gypsy Sound System au rock touareg de Bombino, des ballades au piano de Thomas FERSEN aux délires scéniques de Didier SUPER, les spectateurs n'en ont pas perdu une note, malgré le froid en soirée et les terrains détrempés. La fréquentation est en hausse continue depuis trois ans.

www.villabernasconi.ch



Villa Bernasconi
«Baies vitrées», 2017
© Marie Roduit



Fonds d'art visuel de Lancy

Couleurs retrouvées

Restauration d'un grand tableau du peintre d'origine lancéenne, Daniel IHLY. De grande dimension (plus de trois mètres de long), il représente une scène de genre sur fond de paysage genevois. Une diseuse de bonne aventure annonce une mauvaise nouvelle à un jeune paysan que ses compagnons de travail entourent en signe de sympathie. La restauration du tableau a mis en évidence des couleurs d'une grande luminosité ainsi que la parenté de style avec un autre peintre bien connu de l'époque et ami d'IHLY, Ferdinand HODLER. Le tableau sera transporté définitivement à la salle du Petit-Lancy en 2018.

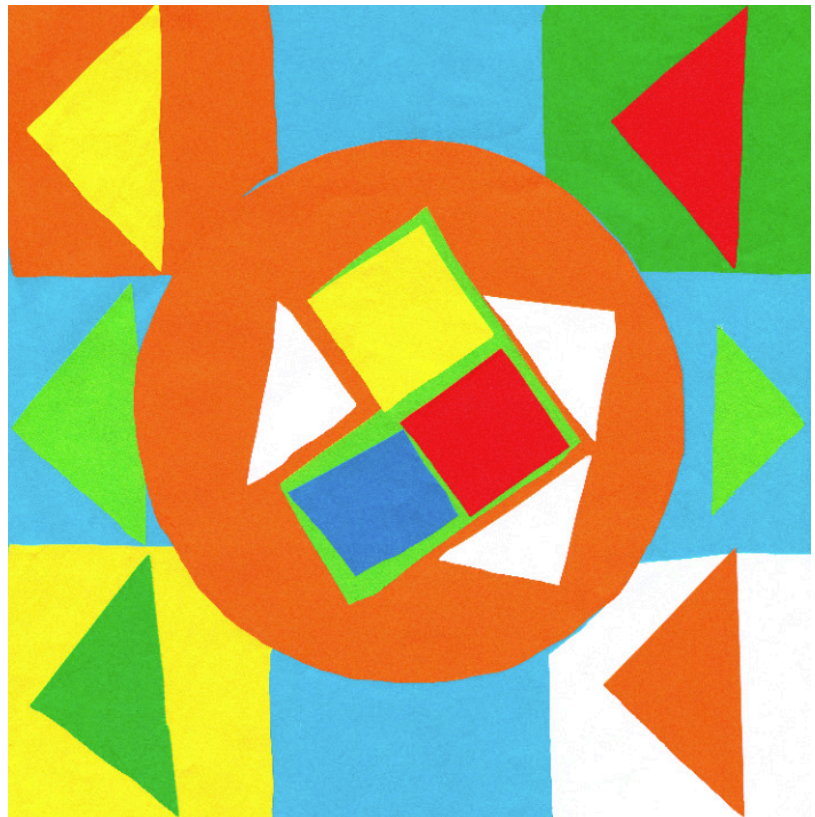
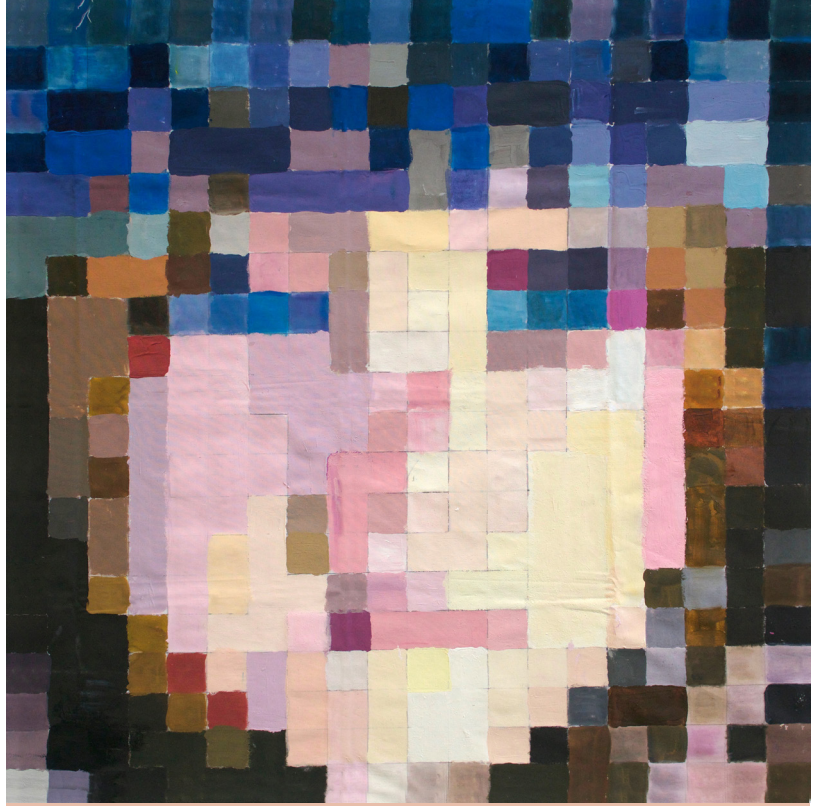
Inaugurations

Les drapeaux conçus par M. Stéphane DAFFLON à l'école Le Sapay ont été changés deux fois, comme le veut ce projet original et participatif. Le Collège de Florimont a eu la primeur, en juin, avec des portraits pixellisés, suivi en décembre par les élèves du parascolaire de l'établissement Le Sapay/Pré-du-Camp, qui ont réalisé des collages aux couleurs éclatantes sur coaching des graphistes AMI. Ces deux changements ont été l'occasion d'une petite fête en présence des autorités de Plan-les-Ouates et Lancy.

Lors de l'inauguration, au mois de décembre, de la gare Lancy Pont-Rouge, le Fonds d'art visuel vernit l'intervention artistique intitulée Lancy, «hier, aujourd'hui, demain» de l'artiste Gérard COLLIN-THIÉBAUT, lauréat du concours. Les images de la Commune se superposent sur cette longue frise en verre coloré, mêlant les différentes époques.

Acquisition

L'œuvre de 1024 Architecture, un tableau lenticulaire, montrée lors de l'exposition «Temps irréel» à la Villa Bernasconi a été acquise par la Ville de Lancy.



↑
→
Le Parascolaire du Sapay/Pré-du-Camp a réalisé les nouveaux drapeaux qui ont été mis en place en décembre dernier, en remplacement des précédents, imprimés à partir de dessins d'une classe du Collège Florimont (voir image du haut).



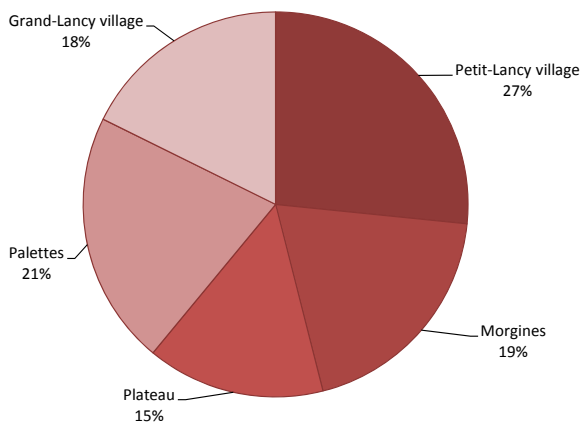
Bibliothèque municipale

Fréquentation et inscriptions

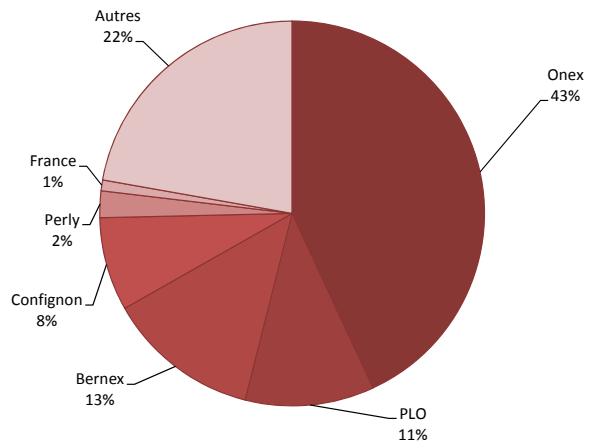
Au 31 décembre, la bibliothèque compte 10'229 adultes et 2'670 enfants inscrits. Les nouvelles inscriptions se répartissent entre 348 adultes (dont 218 Lancéens) et 329 enfants (dont 202 Lancéens).

Statistiques defréquentation

Lecteurs résidant à Lancy ↓



Lecteurs provenant d'autres communes ↓

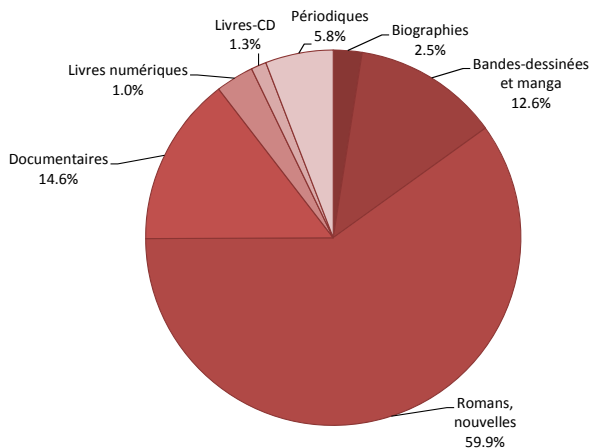


Prêts

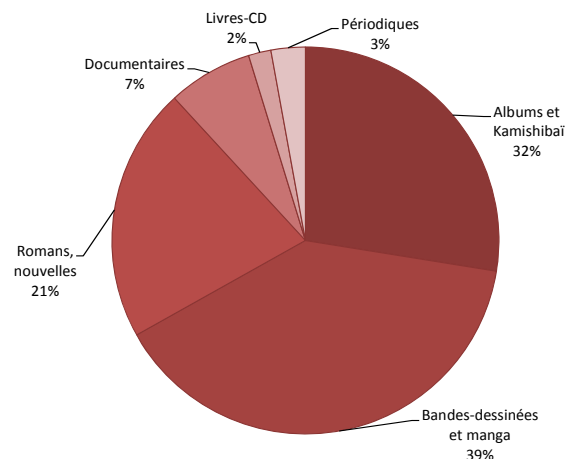
Chaque lecteur peut avoir en prêt six documents à la fois pour une durée de 28 jours. Le prêt et l'inscription sont gratuits. On enregistre une moyenne mensuelle de 2'540 prêts adultes et 4'263 prêts jeunesse. Il est à relever que sur les 81'647 prêts annuels, 47'445 sont des prêts des habitants de Lancy

Statistiques liées au prêt

Section adulte ↓



Section jeunesse ↓



Fonds et acquisitions

La bibliothèque propose en libre-accès un fonds total de 41'166 documents. Ce fonds se constitue de 25'087 documents adultes et de 16'079 documents jeunesse.

Les documents proposés au public sont des livres, des périodiques, des livres-audio et des livres-CD. Ils se répartissent en plusieurs genres : des albums, des kamishibai, des biographies, des bandes-dessinées, des mangas, des romans, de la poésie, du théâtre et des documentaires.

Depuis 2016, la bibliothèque propose à ses lecteurs le prêt de livres numériques en partenariat avec Bibliomédia. Pour compléter cette offre la bibliothèque offre depuis février de cette année la possibilité d'emprunter des liseuses.

Chaque année ces différents fonds sont désherbés et renouvelés selon les critères professionnels.

Animations et évènements

Chaque année, la bibliothèque accueille de nombreuses visites de classes (73 visites en 2017), de la crèche à l'école primaire, pour des présentations ponctuelles, des travaux de recherche ou pour des rendez-vous mensuels ou bimensuels, en dehors des heures d'ouverture au public.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires proposent aux enfants des journées lectures et/ou bricolages et atelier qui remportent un franc succès :

- Les lectures hivernales tous les mercredis du 18 janvier au 29 mars, suivies d'un goûter convivial.
- Lectures et bricolages de Pâques, le 5 avril, suivi d'une chasse aux poussins en chocolat dans le petit parc de la bibliothèque.
- Histoires de Kamishibai, le 17 mai.
- Lectures au bord de l'eau (au bord de la pataugeoire), tous les jeudis du mois de juillet, de 16h00-17h00.
- Un soir à la bibli... le 10 novembre, de 18h30-22h30, atelier d'ombre animé par M. TELESE, suivi par les histoires horribles racontées par Mme Lorette ANDERSEN pour les enfants dès 9 ans.
- Mère-Noël – Au secours !, un conte de Noël pour les enfants par la Compagnie des Contes Joyeux, le 20 décembre, suivi d'un goûter en présence du Père-Noël !
- Né pour lire, pour la quatrième année consécutive, un rendez-vous mensuel est proposé pour les tout-petits (0 à 4 ans) et leurs parents. Cette animation accueille les enfants en dehors des heures d'ouverture au public. Deux animations spéciales «Né pour lire» ont été organisées sur demande des accueillantes familiales de jour de Lancy.
- Ethnopoly, avec les écoles En Sauvvy, animation sur l'Australie et des Palettes pour une découverte de l'Islande.



Bibliothèque municipale

- Semaine sans écran : animations lors des semaines sans écran organisées par les associations de parents d'élèves des écoles du Grand-Lancy et d'Onex Parc.
- Prix Chronos et Enfantaisie, la bibliothèque participe à ces deux prix littéraires en faisant la promotion et en mettant à disposition du public les livres spécialement sélectionnés.
- Association VIVA, collaboration lors d'un café BD et des présentations littéraires.
- Un service de prêt à domicile est proposé aux habitants de Lancy ayant de la difficulté à se déplacer.

Une grande exposition sur les **Feel good books** a été proposée à nos lecteurs de mai à août. Des petites expositions sont également proposées tout au long de l'année.

Dans tous les numéros du Lancéen, les bibliothécaires ont leur rubrique «Coups de cœur» où ils proposent une sélection de livres.

Toutes ces animations rencontrent un vif succès auprès des lecteurs. Elles permettent aux bibliothécaires d'établir un lien privilégié avec le public et de le sensibiliser au monde fascinant des livres et de la lecture.



La bibliothèque propose en libre-accès
un fonds total de 41'166 documents
© Alain Grosclaude

Annexes

Examen de quelques comptes
de l'exercice 2017

Liste des subventions 2017

Total groupe de natures 36 : subventions		21'900'904.75
<i>* y. c. subventions sous forme de loyer</i>		
Subventions aux communes (nature 362)		938'038.60
54 <u>Institutions pour la jeunesse</u>		938'038.60
Accueil familial de Jour Rhône-Sud	699'141.00	
Accueil familial de Jour GE Sud-Ouest	238'897.60	
Subventions "propres établissements" (nature 363)		118'300.00
30 <u>Encouragement à la culture</u>		94'700.00
Attribution au fonds d'art visuel	94'700.00	
58 <u>Aide Sociale</u>		23'600.00
Attribution au fonds de bienfaisance	23'600.00	
Subventions à des institutions privées (nature 365)		19'596'976.30
01 <u>Conseil Municipal</u>		11'160.00
Partis politiques	11'160.00 *	
02 <u>Conseil Administratif</u>		100.00
Arbre de Noël SIS	100.00	
05 <u>Administration générale</u>		160'500.00
Le Lancéen - Journal Ass. Int. de Lancy	160'500.00 *	
14 <u>Incendie & Secours</u>		11'500.00
Sté des Samaritains - Section de Lancy	11'500.00	
21 <u>Ecoles publiques</u>		31'750.00
Ass. Ecole des mamans Palettes-Bachet	10'000.00	
Ass. Ligue Enseignants Parents Albanais	8'000.00	
Ass. parents d'élèves de Lancy	7'500.00	
DIP Collège du Marais	1'000.00	
Ecole des Palettes	1'000.00	
Ecole en Sauvy	1'000.00	
Centre de formation professionnelle - Technique (CFPT)	900.00	
Collège de Staël	600.00	
Ecole de Commerce Aimée-Stielmann	600.00	
DSE, Brigade d'éducation et de prévention	400.00	
Collège de Saussure	300.00	
DIP Collège de Budé	250.00	
EFP Conches	200.00	
30 <u>Encouragement à la culture</u>		805'697.55
Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre	277'004.00 *	
Musique de Lancy	166'000.00 *	
Ass. des Concerts de Lancy	96'724.00 *	
Orchestre de Lancy-Genève	90'852.00 *	

Liste des subventions 2017

(suite fonction 30)

Fond. Culture & Rencontre (Collège de Saussure)	48'000.00	
Ass. Lancy d'Autrefois	25'167.55	*
Ass. Musicodance (Antigel)	20'000.00	
Fête de la Musique	20'000.00	
Orchestre Praeclassica	7'000.00	
Lancy Percussions-Genève	6'000.00	
Espace de Pratique Instrumentale, Carouge	5'000.00	
La Bulle d'Air	5'000.00	
Marionnettes Les Croquettes	5'000.00	
Ass. FIFDH	3'000.00	
Ass. L'Atelier	3'000.00	
Ass. Réseau Danse Suisse	3'000.00	
Ensemble Polhymnia	3'000.00	
Ass. Abajour	1'800.00	
Du Bois Vincent "CAL AS"	1'500.00	
Ass. L'Homme Orchestre	1'200.00	
Artos	1'000.00	
Ass. Laps	1'000.00	
Centre Akwaba	1'000.00	
Dia Ousmane	1'000.00	
Ecole Polytechnique Fédérale	1'000.00	
Féd. Musicale Genevoise	1'000.00	
Fond. CMA	1'000.00	
Fond. Maison Rousseau & de la Littérature	1'000.00	
Grimaces Editions	1'000.00	
Institut des Cultures Arabes et Méditerranéennes	1'000.00	
Radio Vostok, émission culturelle	1'000.00	
Smith Johan	1'000.00	
Accademia d'Archi.	750.00	
Ass. Bataille du Livre	500.00	
Ass. Cinema des Trois Mondes	500.00	
Ass. Danse Habile	500.00	
Cie des Mots en Notes	500.00	
Cohen Manuel Joseph Alberto	500.00	
Cucu Gregory	500.00	
Palestine (Filmer c'est exister)	500.00	
Silancyjoue	500.00	
Sonmez Demir, Photography Geneva	500.00	
Ass. Gezuar Genève	200.00	
34 Sports		1'435'171.00
Lancy FC	733'940.00	
Dojo Lancy-Palettes	101'975.00	*
Tennis-Club Lancy-Fraisiers	95'830.50	*
Lancy Plan-les-Ouates Basket	70'000.00	
Lancy Tennis Club	65'368.00	*
ZZ Lancy, tennis de table	58'775.00	*
Yamabushi Arts Martiaux, Lancy	41'764.45	*
Yen-Dô	40'504.10	*
Singto Muay Thai	40'502.95	*
Lancy Hand-Ball Club	31'590.00	
Lancy Natation	28'900.00	

Liste des subventions 2017

(suite fonction 34)

Ass. Pulp 68	22'500.00	
Lancy Volley-Ball	20'720.00	
Vélo-Club de Lancy	16'200.00	*
FSG Lancy	15'000.00	
Sant"E" scalade	10'075.00	
Ski Club de Lancy	10'000.00	
Escrime Florimont Lancy	5'000.00	
Ippon Karaté-Club Tivoli	5'000.00	
Judo Kwai Lancy	5'000.00	
Groupement des Vétérans de l'ASF	3'500.00	
Ass. Urban Training	3'000.00	
Ski Club de Lancy, samedis de ski enfants	1'016.00	
Ass. Swiss Open	1'000.00	
FC Semailles Futsal	1'000.00	
Handisport	1'000.00	
Lancy Gym Santé	530.00	
Ass. Genevoise d'Athlétisme, Genève	500.00	
Ass. Genevoise de Gymnastique	500.00	
Ass. Genevoise Lutte Suisse	500.00	
Ass. Sportive Schtroumpfs	500.00	
Gymnastique Séniors Genève	500.00	
Rock Dance Company	500.00	
Gym Tonic Lancy	480.00	
Club d'Orientation Cern	300.00	
FC Collex Bossy	300.00	
Fondation Sportsmile	300.00	
GVA Roller Derby	300.00	
Ass. Genevoise de Handball	200.00	
Ass. Polmunevents	200.00	
Schopfer Joshua et Jonathan	200.00	
Test Genevois d'Orientation de Nuit	200.00	
35 <u>Autres loisirs</u>		1'468'690.75
Maison de Quartier sous l'Etoile	433'946.15	*
Villa Tacchini	267'750.00	*
Maison de Quartier du Plateau	232'655.00	*
Ass. Ludothèque de Lancy	149'187.25	*
Terrain d'Aventures Lancy-Voirets	115'075.00	*
Terrain d'Aventures du Petit-Lancy	89'973.00	*
Group. Hab. Plateau de Lancy (GHPL)	41'772.15	*
Club des Aînés de Lancy	32'972.80	*
Ass. des Intérêts du Petit-Lancy	15'000.00	
Ass. des Intérêts du Grand-Lancy	15'000.00	
Ass. Habitants Lancy-Sud	13'471.40	*
Centres aérés Marignac	11'682.00	
Locaux autogérés (MQ sous l'Etoile)	10'440.00	*
Centre Protestant de Vacances	6'430.00	
Caritas Jeunesse	5'340.00	
Ass. Colonies de Vacances du Christ-Roi (La Fouly)	4'710.00	
Soc. Des Colonies de Vacances de Plainpalais	3'300.00	
Ass. Genève-Loisirs	2'780.00	

Liste des subventions 2017

(suite fonction 35)

Ass. Scoutisme Genevois	2'040.00	
Agrigenève - Ecole à la Ferme	1'770.00	
Poney Club "La Gavotte"	1'680.00	
Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR)	1'140.00	
Ass. Vacances Nouvelles	1'100.00	
KidsGames Genève	942.00	
La Cordée	940.00	
Colonie de Vacances Arc en Ciel	910.00	
Colonie de Vacances La Joie de Vivre	910.00	
Autres camps et colonies	750.00	
WWF Panda Club	720.00	
Contact-Jeunes	580.00	
Colonie de Vacances St-Gervais	560.00	
Colonie de Vacances Caecilia	520.00	
Pro Juventute	492.00	
Accademia d'Archi.	420.00	
Paroisse Protestante Plan-Les-Ouates	320.00	
Colonie de Vacances Catholiques Ste-Croix	210.00	
Ass. Scoutisme Genevois Groupe Henry-Dunant	210.00	
Féd. Genevoise d'Echecs	200.00	
Colonie de Vacances Protestante	180.00	
Ass. Sauvegarde Léman	162.00	
Ass. Esportsport	120.00	
Ass. Au Fil des Sons	90.00	
Ass. Une Semaine de Sport	90.00	
Ass. Jeunesse et Camps	70.00	
Ass. Animation Acacias	30.00	
Ass. Maison du Quartier de Carouge	30.00	
Meute du Guesclin	20.00	
54 <u>Institution pour la Jeunesse</u>		14'942'168.75
Espace de Vie Infantine Clair-Matin	4'570'000.00	
Crèche Les Couleurs du Monde	3'957'280.00	*
Crèche Chante-Joie	2'777'400.00	
Espace de Vie Infantine du Plateau	1'760'762.50	*
Garderie de l'Etoile	622'792.45	*
Garderie Plateau-Caroll	514'820.55	*
Garderie Le Petit Prince	324'043.00	*
Garderie des Tout-Petits	275'294.00	*
Unions Chrétiennes de Genève, Villa YOYO	119'056.25	*
Fondation Clair-Bois, droit de superficie théorique	14'720.00	
Ass. Fourchette Verte Genève	3'000.00	
ACG, Véhicule Transport Handicap	3'000.00	

Liste des subventions 2017

58 <u>Aide Sociale</u>		590'021.25
Ass. VIVA	148'000.00	*
Ass. La Virgule	120'300.00	*
Fond. Trajets	97'868.00	*
Educateurs de rues + Moniteurs sportifs / FAS'e	41'108.00	*
Ass. d'Entraide Urgens	27'950.00	*
Café Communautaire Palettes/Fase	23'145.25	*
EMS La Vendée, droit de superficie théorique	19'570.00	
Fond. Cap-Loisirs	10'000.00	
Caritas Genève	10'000.00	
Ass. Paidos	5'000.00	
Ass. Partage	5'000.00	
Centre Social Protestant	5'000.00	
Ass. Aide Victimes Violence En Couple AVVEC	4'000.00	
Centre de Contact Suisses-Immigrés, Genève	4'000.00	
Observatoire du droit d'asile	4'000.00	
Ass. Actifs	3'000.00	
Ass. Café Cornavin	3'000.00	
Ass. Carrefour-Rue, Genève	3'000.00	
Ass. Centre F-Information	3'000.00	
Ass. SOS Femmes	3'000.00	
Le Caré	3'000.00	
Le Trialogue	3'000.00	
Pluriels Consultations Psychologiques Migrant	3'000.00	
Ass. ALBA	2'480.00	*
Ass. Amis Bureau Central Aide Sociale	2'000.00	
Ass. Bateau Genève	2'000.00	
Ass. Dialogai	2'000.00	
Ass. ELISA - ASILE	2'000.00	
Ass. Voie-F - Formation Femmes	2'000.00	
Ecole des Parents	2'000.00	
Mouvement des Familles	2'000.00	
Pro Infirmis	2'000.00	
Université Populaire du Canton de Genève	2'000.00	
Ass. CTAS	1'200.00	
Ass. La Escuelita	1'200.00	
Ass. Appartenances Genève	1'000.00	
Ass. Cerebral Genève	1'000.00	
Ass. Colis du Cœur	1'000.00	
Ass. Espace A	1'000.00	
Ass. Genevoise d'Intégration Sociale AGIS	1'000.00	
Ass. Hôpiclowns	1'000.00	
Ass. Insieme	1'000.00	

Liste des subventions 2017

Ass. Lire et Ecrire	1'000.00	
Ass. Stop Suicide	1'000.00	
Centre Genevois de consultation pour Victimes Infractions	1'000.00	
Féd. Genevoise Associations LGBT	1'000.00	
Mouvement ATD Quart-Monde	1'000.00	
Nez Rouge	1'000.00	
Rass. en fav. Politique Soc. du Logement	1'000.00	
Ted Autisme Genève	1'000.00	
Viol-Secours	1'000.00	
Ass. Argos	500.00	
Ass. Lecture et Compagnie	500.00	
Ruban Blanc Suisse	500.00	
Secours Suisse d'Hiver	500.00	
Coordination Intercommunautaire	200.00	
65 <u>Trafic Régional</u>		93'419.00
Noctambus	93'419.00	
78 <u>Divers de l'environnement</u>		46'798.00
Ass. Caddie Service	36'574.00	
Ass. Glocal	5'724.00 *	
Ass. Handicap Archit. Urbanisme HAU	500.00	
Ass. La Libellule Excursions Nature	500.00	
Ass. Label-Vie	500.00	
Ass. Semences de Pays	500.00	
Club Fauteuil Roulant	500.00	
Fond. Suisse Prot. & Aménagement Paysage - SLFP	500.00	
Ville de Genève - bicentenaire jardin botanique	500.00	
Ass. Chouette Nature	300.00	
Pro Vélo Suisse - IG Velo Schweiz	300.00	
Ass. Sauvegarde Léman	250.00	
Ass. Océaneye	100.00	
Pro Longo Mai	50.00	
Subventions à des personnes physiques (nature 366)		470'595.85
21 <u>Ecoles Publiques</u>		2'036.00
Activités Parascolaires / Ciné Kids	2'036.00	
30 <u>Encouragement à la Culture</u>		190.00
Chéquier Culture	190.00	
34 <u>Sports</u>		14'675.00
Chéquier Sport	14'675.00	
58 <u>Aide Sociale (Service des Affaires Sociales)</u>		278'995.95
Repas restaurants scolaires	105'916.00	
Autres prestations - Aides casuelles	61'427.65	

Liste des subventions 2017

Assurances & frais médicaux	23'147.60	
Frais & gratuité pour décès	56'080.65	
Epicerie solidaire	13'516.10	
Atelier de l'alimentation	15'125.45	
Aides pour séjours colonies de vacances	3'782.50	
78 <u>Soutien au développement durable</u>		174'698.90
Bons de transports TPG	162'000.00	
Plan mobilité de l'administration	12'698.90	
Subventions à l'étranger (nature 367)		776'994.00
58 <u>Aide Sociale</u>		776'994.00
Fédération Genevoise de Coopération	397'742.00	
Lancy Coopération Afrique	50'000.00	
Ecole des Métiers et Arts Burkina Faso agrandissement école	30'000.00	
Aide et Action Suisse	10'000.00	
Ass. Bilifou Bilifou	10'000.00	
Ass. Erika	10'000.00	
Ass. Zedaga	10'000.00	
Fond. Biovision	10'000.00	
Ass. Doria	9'700.00	
Ass. Miman Benin	8'000.00	
Ass. Réa Suisse	8'000.00	
Casdepe Suisse	8'000.00	
Ass. Paidaorphanage	7'500.00	
Nordesta	7'460.00	
Aqua Alimenta	7'000.00	
Ass. Luvuvamu	7'000.00	
Ass. Mbollo	7'000.00	
Ass. Ushagram Suisse	6'200.00	
Alliance Int. Gestion Eau Pluie Irha, Bolivie	6'000.00	
Ass. Amis du Sakthi Children's home	6'000.00	
Ass. Amis Suisses APEE	6'000.00	
Ass. SOS Népal Syalue	6'000.00	
Action For Development Afghanistan	5'000.00	
Ass. Anitié Mali	5'000.00	
Ass. Buud Yam, Mesga Burkina	5'000.00	
Ass. Elèves Ec. Henry-Dunant Solférino	5'000.00	
Ass. Le Palmier	5'000.00	
Ass. Les Amis du Tibet	5'000.00	
Ass. Ressortissants de la Lavié en Suisse - ARELAS	5'000.00	
Ass. Roger Riou	5'000.00	
Ass. Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle	5'000.00	
Ass. Wafa	5'000.00	
Bureau international catholique de l'enfance (BICE)	5'000.00	
Fond. Collège Henry-Dunant	5'000.00	
Fond. Vivamos Mejor	5'000.00	
Imbewu Suisse, éduquer via sport Afrique du Sud	5'000.00	
Krousar Thmey enfants Cambodge	5'000.00	
Nouvelle Planète, Assens, Afrique/Asie	5'000.00	
Ass. Tamsin	4'700.00	
Brucke le Pont avec le Sud	4'660.00	
Andriamizanasoa Jeannot informatique Madagascar	4'650.00	

Liste des subventions 2017

(suite fonction 58)

Ass. Soutien Sœur Agathe	4'200.00
Casa Alianza Suisse	4'000.00
Terre des Hommes Suisse	4'000.00
Ass. Uyarina Genève	3'800.00
Ass. Instruction et Développement Enfants, filles Côte d'Ivoire	3'500.00
Centre Promotion Santé KANGU	3'200.00
Ass. Yankadiy Burkina	3'182.00
Ass. Drukpa Suisse Surya	3'000.00
Ass. Kuu Tinaa	3'000.00
Ass. Sourds Conscients du Faso	3'000.00
Ass. Vision Sud	3'000.00
Les Dents Souffle de Vie ONG	3'000.00
Ass. Keiser Initiative For Uganda	2'500.00
Ass. Assikloassi	2'000.00
Ass. Coup de Cœur Boulad	2'000.00
Ass. Un Enfant Un Sourire, Pérou	2'000.00
Sciarini Luca - Bovy Natacha, construction antisismique Népal	2'000.00
Ass. Cosobigao Suisse	1'500.00
Ass. Puits à Madagascar	1'500.00
AWRA - Afghanistan's Women Right Ass.	1'000.00

TOTAL

21'900'904.75

Sommaire par direction et fonction consolidé

	COMPTES 2015			COMPTES 2016			COMPTES 2017		
	CHARGES	%	REVENUS	CHARGES	%	REVENUS	CHARGES	%	REVENUS
01 Conseil municipal	246'817.60		3'120.00	243'934.05		0.00	251'982.88		2'400.00
02 Conseil administratif	1'647'978.70		12'184.95	754'485.69		13'239.00	767'827.01		12'569.40
05 Administration générale	7'694'554.48		152'686.13	7'884'705.86		155'882.77	7'908'422.29		138'942.07
08 Immeubles du patrimoine administratif (non ventil.)	356'717.00		49'847.95	335'143.20		69'641.85	576'801.10		229'691.10
09 Divers non ventilables	789'668.75		1'798'349.70	568'048.65		2'063'175.00	680'136.75		2'025'549.25
0 Administration générale	10'735'736.53	9.32	2'016'188.73	9'786'317.45	8.77	2'301'938.62	10'185'170.03	8.03	2'409'151.82
10 Etat-civil	395'426.35		196'302.00	426'027.25		217'087.00	447'821.25		216'175.00
11 Police municipale	3'839'385.48		1'423'652.44	3'731'907.53		1'486'164.73	3'980'779.56		1'381'167.71
14 Incendie et secours	2'182'786.39		286'668.85	2'405'495.22		304'594.80	2'604'934.44		310'701.15
16 Protection civile	877'186.81		45'249.15	861'403.21		106'672.75	714'450.97		40'643.70
1 Sécurité publique	7'294'785.03	6.33	1'951'872.44	7'424'833.21	6.65	2'114'519.28	7'747'986.22	6.11	1'948'687.56
21 Ecoles publiques	12'106'576.67		395'282.05	13'095'336.91		816'937.20	13'210'375.52		719'413.00
2 Enseignement et formation	12'106'576.67	10.51	395'282.05	13'095'336.91	11.73	816'937.20	13'210'375.52	10.41	719'413.00
30 Encouragement à la culture	3'703'104.02		151'699.90	4'356'068.05		128'481.40	4'336'067.89		123'094.45
33 Parcs et promenades	5'490'795.86		130'632.90	5'500'206.02		192'751.15	5'645'383.28		279'848.95
34 Sports	7'982'260.15		781'500.85	7'955'650.37		776'345.35	8'211'259.31		752'939.15
35 Autres loisirs	4'683'204.77		888'936.25	4'453'295.46		853'846.70	5'371'211.98		1'090'881.35
3 Culture et loisirs	21'859'364.80	18.98	1'952'769.90	22'265'219.90	19.94	1'951'424.60	23'563'922.46	18.57	2'246'763.90
54 Institutions pour la jeunesse	18'263'991.00		1'877'340.15	20'444'115.04		2'303'877.11	22'164'111.56		2'726'828.62
58 Aide sociale	6'344'161.47		1'473'587.75	6'519'077.96		1'554'406.25	6'903'145.90		1'672'462.80
5 Prévoyance sociale	24'608'152.47	21.37	3'350'927.90	26'963'193.00	24.15	3'858'283.36	29'067'257.46	22.90	4'399'291.42
62 Routes communales	10'288'357.21		1'209'915.15	10'265'868.55		1'211'235.90	12'827'561.69		1'173'742.25
65 Trafic régional	377'770.43		207'178.00	344'028.99		207'481.45	376'859.69		207'062.15
6 Trafic	10'666'127.64	9.26	1'417'093.15	10'609'897.54	9.50	1'418'717.35	13'204'421.38	10.40	1'380'804.40
71 Protection des eaux	659'075.72		324'756.90	631'178.03		180'835.95	879'677.57		221'247.53
72 Traitement des déchets	4'832'257.37		163'785.14	4'779'719.60		173'305.47	4'661'443.07		241'844.48
74 Cimetières et crématoires	185'941.62		78'924.45	164'408.56		111'267.85	168'384.75		95'960.95
78 Autres tâches de protec. de l'environnement	682'693.60		98'897.85	563'359.48		64'070.35	746'894.81		48'274.35
79 Aménagement du territoire	155'096.15		0.00	161'363.90		0.00	135'486.87		0.00
7 Protection et aménag. de l'environnement	6'515'064.46	5.66	666'364.34	6'300'029.57	5.64	529'479.62	6'591'887.07	5.19	607'327.31
90 Impôts	11'283'709.57		96'697'967.58	7'349'421.02		86'336'839.66	14'567'100.05		108'746'280.08
94 Charges et revenus des capitaux	1'776'394.79		239'012.37	1'446'721.34		268'485.65	1'066'760.92		228'909.21
95 Immeubles du patrimoine financier	8'321'883.60		13'411'169.00	6'405'300.26		13'689'587.15	7'703'828.95		14'864'133.75
9 Finances et impôts	21'381'987.96	18.57	110'348'148.95	15'201'442.62	13.62	100'294'912.46	23'337'689.92	18.39	123'839'323.04
Totaux	115'167'795.56	100.00	122'098'647.46	111'646'270.20	100.00	113'286'212.49	126'908'710.06	100.00	137'550'762.45
EXCEDENTS DE REVENUS			6'930'851.90			1'639'942.29			10'642'052.39

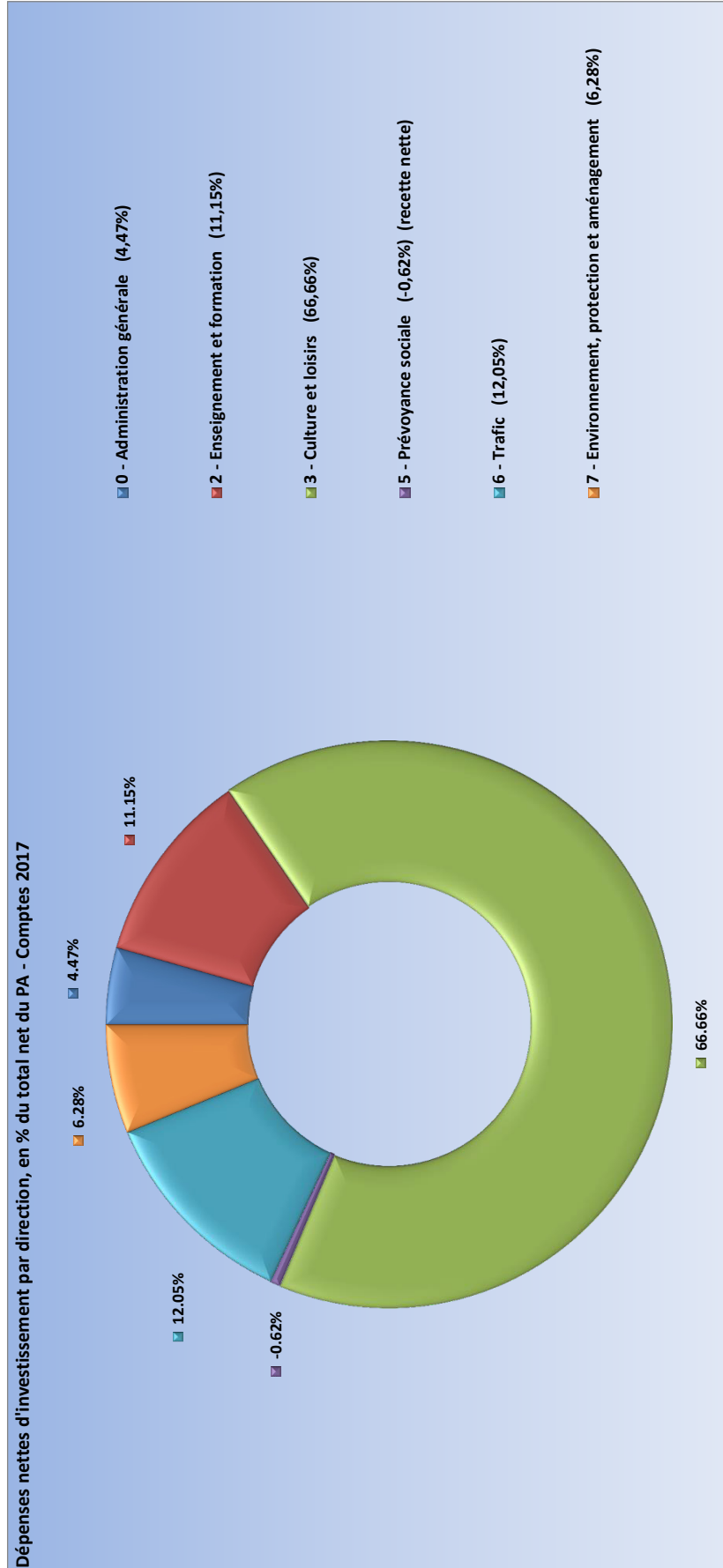
Investissements par direction et fonction

	COMPTES 2016		COMPTES 2017		COMPTES 2017	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	%	%	%	%	%	%
01 Conseil municipal						
02 Conseil administratif						
05 Administration générale	182'393.75		825'000		160'509.05	
08 Immeubles du patrimoine administratif	348'134.35		1'812'000		1'463'627.10	
09 Autres charges et revenus						
0 Administration générale	530'528.10	1.25	0.00	0	1'624'136.15	3.74
10 Etat-civil						
11 Police municipale						
14 Incendie et secours		27'000.00				
16 Sécurité et Protection civile	340'886.21		340'886.21		385'197.67	
1 Sécurité publique	340'886.21	0.80	367'886.21	5.25	385'197.67	0.89
21 Ecoles publiques	8'810'396.65		3'860'000		5'007'535.57	
2 Enseignement et formation	8'810'396.65	20.80	0.00	0	5'007'535.57	11.54
30 Encouragement à la culture	245'244.00		1'800'000		2'201'427.22	
33 Parcs et promenades	542'461.24		5'350'000		11'363'338.27	
34 Sports	765'529.80		2'205'000		911'710.61	
35 Autres loisirs	13'321'151.03		10'000'000		9'792'768.19	
3 Culture et loisirs	14'874'386.07	35.12	22'750.00	0.36	24'269'244.29	55.93
54 Institutions pour la jeunesse	243'632.22		752'893.50		96'036.35	
58 Aide sociale	1'176'587.65		250'000		32'583.40	
5 Prévoyance sociale	1'420'219.87	3.35	752'893.50	3.89	128'619.75	0.30
62 Routes communales	6'022'330.94		6'069'000		4'625'305.49	
65 Trafic régional						
6 Trafic	6'022'330.94	14.22	251'063.70	66.23	4'625'305.49	10.66
71 Protection des eaux	3'688'941.01		6'315'000		2'073'057.01	
72 Traitement des déchets	156'094.48		500'000		169'590.00	
74 Cimetière	10'417.65		32'400.00		24'173.15	
78 Autres tâches protection environnement						
79 Aménagement du territoire			100'000		80'720.80	
7 Protection et aménag. de l'environnement	3'855'453.14	9.10	525'494.72	24.28	2'347'540.96	5.41
94 Finances et impôts						
9 Finances et impôts	0.00	0.00	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	35'854'200.98	1'920'088.13	39'070'000	6'425'000	38'387'579.88	2'015'271.27
95 Immeubles du patrimoine financier	6'498'153.17		7'682'000		5'008'122.65	
TOTAL PA + PF	42'352'354.15	100.00	2'787'088.13	100.00	43'395'702.53	100.00
Elimination transfert du PF au PA					-910'978.10	
Elimination transfert du PA au PF						-910'978.10
TOTAL NET DES TRANSFERTS	42'352'354.15	2'787'088.13	46'752'000	6'425'000	42'484'724.43	2'215'271.27
INVESTISSEMENTS NETS		39'565'266.02	40'327'000	40'269'453.16		

Sommaire par direction et fonction consolidé

RECAPITULATION GLOBALE DES INVESTISSEMENTS 2017	Environnement protection et aménagement							Sous-total PA	Immeubles du patrimoine financier	Grand total PA + PF
	0	1	2	3	5	6	7			
500 Terrains non bâtis			11'363'338.27					11'363'338.27		11'363'338.27
501 Ouvrages de génie civil						2'328'508.25	2'266'820.16	4'595'328.41		4'595'328.41
503 Terrains bâtis	158'819.90	385'197.67	4'977'535.57	11'807'650.36	35'975.80	2'296'797.24		19'661'976.54		246'70'099.19
506 Mobilier, machines, véhicules	73'016.25			958'255.66			80'720.80	1'031'271.91		1'031'271.91
509 Autres biens/services								80'720.80		80'720.80
522 Prêts/participations aux communes			30'000.00					30'000.00		30'000.00
523 Propres établissements								0.00		0.00
525 Institutions privées			140'000.00					140'000.00		140'000.00
562 Subventions aux communes (FIDU)		1'392'300.00						1'392'300.00		1'392'300.00
565 Subventions institutions privées					92'643.95			92'643.95		92'643.95
DEPENSES TOTALES	1'624'136.15	385'197.67	5'007'535.57	24'269'244.29	128'619.75	4'625'305.49	2'347'540.96	38'387'579.88	5'008'122.65	43'395'702.53
600 Terrains non bâtis (transferts PF-PA)								0.00	105'000.00	105'000.00
601 Ouvrages de génie civil								0.00		0.00
603 Terrains bâtis (transferts PF-PA)								0.00	805'978.10	805'978.10
610 Taxes d'équipement						232'752.15		232'752.15		232'752.15
612 Taxes d'écoulement								0.00		0.00
613 Contr. rempl. p/constr. d'abris publics		385'197.67						385'197.67		385'197.67
619 Contributions de tiers								0.00	200'000.00	200'000.00
622 Rbts de prêts (communes)								0.00		0.00
625 Rbts de prêts (institutions privées)				22'750.00				22'750.00		22'750.00
631 Facturation à des tiers, génie civil					8'500.00		62'680.95	71'180.95		71'180.95
660 Subventions fédérales (OFEN/OFAS)			20'000.00		352'390.50			372'390.50		372'390.50
661 Subventions cantonales								0.00		0.00
662 Subventions communales (FIDU)			931'000.00					931'000.00		931'000.00
669 Autres subventions								0.00		0.00
RECETTES TOTALES	0.00	385'197.67	951'000.00	22'750.00	352'390.50	241'252.15	62'680.95	2'015'271.27	1'110'978.10	3'126'249.37
INVESTISSEMENTS NETS	1'624'136.15	0.00	4'056'535.57	24'246'494.29	-223'770.75	4'384'053.34	2'284'860.01	36'372'308.61	3'897'144.55	40'269'453.16
EN % DU TOTAL NET DU PA	4.47%	0.00%	11.15%	66.66%	-0.62%	12.05%	6.28%	100.00%		

Investissements par direction et fonction



Comptes 2017

Charges et revenus par nature consolidé

Natures	Désignation	Budget 2017	Compte 2017	Ecart Frs C17 / B17
3	CHARGES TOTALES	121 408 341	126 908 710.06	5 500 369.06
30	CHARGES DE PERSONNEL	28 104 420	28 163 947.56	59 527.56
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	424 301	427 650.60	3 349.60
301	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	20 170 274	20 258 027.00	87 753.00
303	ASSURANCES SOCIALES	1 872 774	1 843 019.50	- 29 754.50
304	CAISSES DE PENSIONS ET PREVOYANCE	2 528 734	2 525 141.45	- 3 592.55
305	ASSURANCES-MALADIE ET ACCIDENTS	1 079 704	1 062 953.20	- 16 750.80
306	PRESTATIONS EN NATURE	142 200	130 553.27	- 11 646.73
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	709 128	766 655.70	57 527.70
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	1 012 305	971 907.71	- 40 397.29
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	165 000	178 039.13	13 039.13
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	33 777 186	31 527 238.14	-2 249 947.86
310	FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES, ETC.	712 970	551 127.08	- 161 842.92
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	1 812 410	1 446 053.00	- 366 357.00
312	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	3 152 030	3 145 302.33	- 6 727.67
313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	2 802 600	2 344 065.43	- 458 534.57
314	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	10 689 330	10 924 741.90	235 411.90
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS	1 070 970	858 298.24	- 212 671.76
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES	2 134 301	2 059 902.04	- 74 398.96
317	DEDOMMAGEMENTS	250 436	211 818.15	- 38 617.85
318	HONORAIRES/PRESTATIONS DE SERVICE	10 971 835	9 871 431.50	-1 100 403.50
319	FRAIS DIVERS	180 304	114 498.47	- 65 805.53
32	INTERETS PASSIFS	1 132 186	1 063 172.57	- 69 013.43
320	ENGAGEMENTS COURANTS	2 000	27 914.42	25 914.42
321	DETTES A COURT TERME	25 000	4 603.70	- 20 396.30
322	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1 105 186	1 030 654.45	- 74 531.55
33	AMORTISSEMENTS	18 560 103	26 269 473.25	7 709 370.25
330	AMORTISSEMENT PATRIMOINE FINANCIER	1 063 940	6 642 066.29	5 578 126.29
331	AMORTISSEMENT PATRIMOINE ADMINIST.	17 496 163	17 127 406.96	- 368 756.04
332	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE DU PA	0	2 500 000.00	2 500 000.00
34	CONTRIBUTIONS A D'AUTRES COLLECTIVITES	5 776 627	5 522 479.75	- 254 147.25
341	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMM.	827 809	827 809.00	0.00
346	COMPENSAT. FINANCIERE AUX COM. FRONT.	4 948 818	4 694 670.75	- 254 147.25
35	DEDOMMAGEMENTS AUX COLLECTIVITES	12 062 170	12 461 494.04	399 324.04
351	DEDOMMAGEMENTS AU CANTON	4 945 712	5 208 633.24	262 921.24
352	DEDOMMAGEMENTS AUX COMMUNES	7 116 458	7 252 860.80	136 402.80

Comptes 2017
Charges et revenus par nature consolidé

Natures	Désignation	Budget 2017	Compte 2017	Ecart Frs C17 / B17
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	21 995 649	21 900 904.75	- 94 744.25
362	SUBVENTIONS AUX COMMUNES	844 640	938 038.60	93 398.60
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	114 700	118 300.00	3 600.00
365	SUBVENTIONS AUX INSTITUT. PRIVEES	19 837 609	19 596 976.30	- 240 632.70
366	SUBVENTIONS PERSONNES PHYSIQUES	418 700	470 595.85	51 895.85
367	ETRANGER	780 000	776 994.00	- 3 006.00
4	<u>REVENUS TOTAUX</u>	<u>122 030 341</u>	<u>137 550 762.45</u>	<u>15 520 421.45</u>
40	IMPOTS	94 081 599	108 585 440.04	14 503 841.04
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	71 865 256	73 137 155.39	1 271 899.39
401	IMPOTS SUR BENEFICE ET CAPITAL	8 792 995	21 585 710.15	12 792 715.15
406	IMPOTS SUR LES CHIENS	80 000	71 062.50	- 8 937.50
408	FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNALE	5 143 348	4 795 692.00	- 347 656.00
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	8 200 000	8 995 820.00	795 820.00
42	REVENUS DES BIENS	20 570 668	20 520 549.72	- 50 118.28
420	BANQUES	2 000	0.00	- 2 000.00
421	CREANCES DU PATRIMOINE FINANCIER	8 290	28 317.41	20 027.41
423	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	13 802 971	13 628 994.20	- 173 976.80
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU PA	153 711	153 711.50	0.50
427	IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTR.	6 472 696	6 550 991.33	78 295.33
429	AUTRES REVENUS	131 000	158 535.28	27 535.28
43	REVENUS DIVERS	5 969 471	7 196 629.26	1 227 158.26
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	215 300	254 980.00	39 680.00
432	PENSIONS D'ETABLISSEMENTS SPECIAUX	832 952	820 075.50	- 12 876.50
434	REDEVANCES UTILISAT. ET PREST. SERVICES	1 234 060	1 145 387.36	- 88 672.64
435	VENTE DE MARCHANDISES	1 365 390	1 407 557.19	42 167.19
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	859 219	2 064 273.96	1 205 054.96
437	REVENUS D'AMENDES	1 089 000	1 071 616.26	- 17 383.74
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	373 550	432 738.99	59 188.99
44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS	625 311	638 059.90	12 748.90
440	PARTS A DES RECETTES FEDERALES	14 000	16 482.90	2 482.90
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	265 000	287 853.00	22 853.00
444	CONTRIBUTIONS CANTONALES	346 311	333 724.00	- 12 587.00

Charges et revenus par nature consolidé

Natures	Désignation	Budget 2017	Compte 2017	Ecart Frs C17 / B17
45	DEDOMM. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	485 891	224 299.13	- 261 591.87
451	DEDOMMAGEMENTS DU CANTON	15 000	6 048.95	- 8 951.05
452	DEDOMMAGEMENTS DE COMMUNES	470 891	218 250.18	- 252 640.82
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	297 401	385 784.40	88 383.40
460	SUBVENTIONS DE LA CONFEDERATION	19 000	9 000.00	- 10 000.00
461	SUBVENTIONS DU CANTON	271 901	367 595.40	95 694.40
469	AUTRES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	6 500	9 189.00	2 689.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	<u>121 408 341</u>	<u>126 908 710.06</u>	<u>5 500 369.06</u>
	TOTAL REVENUS	<u>122 030 341</u>	<u>137 550 762.45</u>	<u>15 520 421.45</u>
	RESULTATS COMMUNAUX	<u>622 000</u>	<u>10 642 052.39</u>	<u>10 020 052.39</u>

Bilan

ACTIFS	AU 31 DECEMBRE 2016	AU 31 DECEMBRE 2017	ECARTS
PATRIMOINE FINANCIER	214'743'311.63	229'073'930.87	14'330'619.24
10 Disponibilités	5'808'215.88	3'489'232.12	-2'318'983.76
100 Caisses	36'000.65	37'635.55	1'634.90
101 Chèques postaux	2'620'171.33	927'887.69	-1'692'283.64
102 Banques	3'152'043.90	2'523'708.88	-628'335.02
109 Comptes de virement	0.00	0.00	0.00
11 Avoirs	36'260'909.46	49'955'286.34	13'694'376.88
111 Comptes courants	2'290'539.58	14'316'251.04	12'025'711.46
112 Impôts à encaisser	32'728'858.78	34'512'857.30	1'783'998.52
114 Subventions à recevoir des collectivités publ.	370.00	0.00	-370.00
115 Autres débiteurs	1'240'754.05	1'124'900.40	-115'853.65
119 Autres créances	387.05	1'277.60	890.55
12 Placements	169'286'404.59	172'976'866.43	3'690'461.84
121 Actions et parts sociales	2'115.00	2'115.00	0.00
122 Prêts	4'700.00	8'500.00	3'800.00
123 Immeubles	169'078'264.01	172'762'941.11	3'684'677.10
125 Marchandises et approvisionnement	201'325.58	203'310.32	1'984.74
13 Actifs transitoires	3'387'781.70	2'652'545.98	-735'235.72
130 Intérêts courus	0.00	0.00	0.00
131 Loyers à recevoir	92'794.00	129'563.10	36'769.10
139 Actifs transitoires divers	3'294'987.70	2'522'982.88	-772'004.82
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	259'959'525.81	276'704'427.46	16'744'901.65
14 Investissements	249'571'470.48	265'111'480.51	15'540'010.03
140 Terrains non bâtis	6'530'680.44	17'065'445.76	10'534'765.32
141 Ouvrages de génie civil	44'421'156.10	43'236'026.39	-1'185'129.71
143 Terrains bâtis	197'033'393.88	202'531'376.75	5'497'982.87
146 Mobilier, machines, véhicules	1'471'840.06	2'123'510.81	651'670.75
149 Divers autres biens	114'400.00	155'120.80	40'720.80
15 Prêts et participations permanentes	10'260'753.00	10'108'003.00	-152'750.00
152 Prêts aux communes	40'000.00	70'000.00	30'000.00
153 Prêts aux propres établissements	2'600'000.00	2'300'000.00	-300'000.00
154 Prêts aux sociétés d'économie mixte	7'419'003.00	7'419'003.00	0.00
155 Prêts aux institutions privées	201'750.00	319'000.00	117'250.00
156 Prêts aux personnes physiques	0.00	0.00	0.00
16 Subventions d'investissement	127'302.33	1'484'943.95	1'357'641.62
162 Subventions aux communes	0.00	1'392'300.00	1'392'300.00
163 Subventions aux propres établissements	0.00	0.00	0.00
165 Subventions aux institutions privées	127'302.33	92'643.95	-34'658.38
Total actifs	474'702'837.44	505'778'358.33	31'075'520.89

Bilan

PASSIFS	AU 31 DECEMBRE 2016	AU 31 DECEMBRE 2017	ECARTS
20 Engagements courants	12'839'369.77	5'187'552.46	-7'651'817.31
200 Créanciers	7'539'519.22	4'971'532.30	-2'567'986.92
201 Retenues de garantie	53'890.70	37'416.05	-16'474.65
206 Comptes courants	5'245'959.85	148'546.06	-5'097'413.79
208 Compte de liaison entre 2 périodes compt.	0.00	30'058.05	30'058.05
21 Dettes à court terme	5'000'000.00	17'000'000.00	12'000'000.00
210 Banques, c/c	5'000'000.00	17'000'000.00	12'000'000.00
22 Dettes à moyen et long termes	145'000'000.00	155'000'000.00	10'000'000.00
221 Reconnaissances de dettes	145'000'000.00	155'000'000.00	10'000'000.00
223 Emprunts par obligations	0.00	0.00	0.00
23 Engagements envers des entités particul.	359'573.70	164'664.85	-194'908.85
233 Fonds & Fondations	359'573.70	164'664.85	-194'908.85
24 Provisions	42'187'436.00	47'538'643.55	5'351'207.55
240 Provisions de fonctionnement	42'187'436.00	47'538'643.55	5'351'207.55
241 Provisions d'investissements	0.00	0.00	0.00
25 Passifs transitoires	2'547'349.66	3'942'417.02	1'395'067.36
250 Intérêts courus	610'941.94	465'396.39	-145'545.55
257 TVA due	28'460.40	56'157.20	27'696.80
259 Passifs transitoires divers	1'907'947.32	3'420'863.43	1'512'916.11
28 Réserves	30'379'179.71	29'913'099.46	-466'080.25
280 Taxes d'équipement	1'287'851.95	1'150'062.42	-137'789.53
282 Taxes d'écoulement	151'804.19	101'553.24	-50'250.95
283 Contributions de remplacement abris PC	350'902.39	72'862.62	-278'039.77
287 Préfinancements de tiers	264'702.00	264'702.00	0.00
288 Immeubles locatifs	28'323'919.18	28'323'919.18	0.00
29 Fortune nette	236'389'928.60	247'031'980.99	10'642'052.39
290 Capital communal	234'749'986.31	236'389'928.60	1'639'942.29
299 Résultat de fonctionnement	1'639'942.29	10'642'052.39	9'002'110.10
Total passifs	474'702'837.44	505'778'358.33	31'075'520.89

Engagements hors bilan

- Cautionnement simple de la commune à la Banque Cantonale de Genève pour le prêt contracté par la Fondation communale de Lancy pour le logement de personnes âgées pour la construction de l'EMS Les Mouilles (CHF 22'000'000.-, engagé à hauteur de CHF 10'000'000.-, correspondant au montant hypothécaire encore ouvert dans leurs livres).
- La Commune garantit les engagements de prévoyance de la caisse de prévoyance interne (CPI) "Ville de Genève et les autres communes genevoises" proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'article 5, al. 3, lettres c et d des statuts de CAP Prévoyance.
- La Commune garantit, solidairement avec les communes de Bernex, Confignon et Onex, et au prorata de leur population, les engagements de prévoyance de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises" dus au personnel assuré actif et pensionné du Groupement intercommunal AFJ-Rhône-Sud, prévus à l'article 5, al. 3, lettres c et d des statuts de CAP Prévoyance.
- La Commune garantit, solidairement avec la commune de Plan-les-Ouates, les engagements de prévoyance de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises" dus aux assurés actifs et pensionnés du Groupement intercommunal Le Sapay, et les engagements qui les concernent, prévus à l'article 5, alinéa 3, lettres c et d des statuts de CAP Prévoyance.
- La Commune garantit, solidairement avec les communes de la Ville de Genève, d'Onex, Bernex et Confignon, les engagements de prévoyance de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises" dus aux assurés actifs et pensionnés de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux, et les engagements qui les concernent prévus à l'article 5, alinéa 3, lettres c et d des statuts de CAP Prévoyance.

Dettes et financement

DESCRIPTION	COMPTES	COMPTES	BUDGET	COMPTES
	2015	2016	2017	2017
DETTE AU 1ER JANVIER	107'000'000	136'000'000	150'000'000	150'000'000
Nouveaux emprunts et/ou refinancements	50'000'000	35'000'000	34'209'000	34'000'000
Remboursements et/ou amortissements	-21'000'000	-21'000'000	-12'000'000	-12'000'000
DETTE AU 31 DECEMBRE	136'000'000	150'000'000	172'209'000	172'000'000
Augmentation / (diminution) de la dette	29'000'000	14'000'000	22'209'000	22'000'000
Autorisation d'emprunt	45'235'000	67'310'000	22'209'000	29'209'000
SOIT :				
Dépenses nettes d'investissements - patrimoine administratif	43'530'794	33'934'113	32'645'000	36'372'309
Investissements nets du patrimoine financier	6'357'969	5'631'153	7'682'000	3'897'145
Amortissements PA	-16'507'551	-16'570'719	-17'496'000	-19'627'407
Total des investissements à financer	33'381'212	22'994'547	22'831'000	20'642'046
Déficits/(Bénéfice)	-6'930'852	-1'639'942	-622'000	-10'642'052
Amortissements immobilisations du PF (retraitement MCH2)	N/A	N/A	N/A	-212'467
Autres positions bilancielle	2'549'640	-7'354'605	0	12'212'474
TOTAL A FINANCER	29'000'000	14'000'000	22'209'000	22'000'000